

PROVINCE DE LUXEMBOURG  
ARRONDISSEMENT DE VIRTON  
COMMUNE DE MEIX-DEVANT-VIRTON

---

Programme Communal de Développement Rural  
– Agenda 21 Local



---

Partie IV  
Projets

---

Septembre 2013

Auteur de projet



**IMPACT**  
TERRITOIRE - HABITAT - PAYSAGE

Rue des Chasseurs ardennais, 32  
6880 BERTRIX

Tél. 061 41 54 54  
Fax 061 41 55 07

E-Mail : [info@impact-sprl.be](mailto:info@impact-sprl.be)  
<http://www.impact-sprl.be>

Organisme accompagnateur



Rue de France, 19A - 6730 TINTIGNY

Tél: (0)63 44 02 02  
Fax: (0)63 44 02 09  
E-mail : [semois@frw.be](mailto:semois@frw.be)

## **TABLE DES MATIERES**

<b><u>1.1. Préambule</u></b>	<b>1</b>
<b><u>1.2. Projets réalisés ou en cours de réalisation (lot 0)</u></b>	<b>2</b>
<b><u>1.3. Projets prioritaires à réaliser dans les deux ans (lot 1)</u></b>	<b>6</b>
1.3.1.    Projets matériels	6
1.3.2.    Projets immatériels	7
<b><u>1.4. Projets à réaliser dans les six ans (lot 2)</u></b>	<b>8</b>
1.4.1.    Projets matériels	8
1.4.2.    Projets immatériels	9
<b><u>1.5. Projets à réaliser dans les dix ans (lot 3 – répertoire)</u></b>	<b>10</b>
1.5.1.    Projets matériels	10
1.5.2.    Projets immatériels	12

## 1.1. Préambule

---

Les différents projets (matériels et immatériels) sont classés en quatre lots en fonction de leur priorité.

- Le lot 0 reprend les projets déjà réalisés ou initiés par la commune suite à la consultation de la population menée dans le cadre de l'opération de développement rural.
- Le lot 1 reprend les projets prioritaires dont la réalisation est théoriquement prévue dans les deux prochaines années. Les projets sont détaillés dans des fiches descriptives complètes comprenant une estimation précise du coût de réalisation.
- Le lot 2 comprend les projets dont la réalisation est prévue dans un délai de six ans. Les projets sont présentés à l'aide d'une fiche moins détaillée (sans estimation des coûts...).
- Le lot 3 énonce les autres projets sous forme de catalogue à réaliser dans les 10 ans (répertoire avec descriptif succinct sous forme de fiche allégée).

## **1.2. Projets réalisés ou en cours de réalisation (lot 0)**

---

**Objectif 1. Renforcer la vie associative et l'animation culturelle par la mise en place d'infrastructures adaptées et d'outils performants.**

- Création d'un partenariat avec le Centre Culturel Rossignol - Tintigny. Engagement d'un animateur « jeunesse » et mise en place d'ateliers (cours de guitare, Tai Ji, Qi Gong,...).
- Mise en place d'un Conseil Consultatif Communal des Aînés. Le 25 avril 2013, le Conseil communal a désigné les membres du tout jeune Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA). La première action du CCCA sera d'établir une enquête sous forme de questionnaire à compléter par les personnes âgées de 55 ans et plus concernant les divers aspects de la vie communale.
- Noces d'or, excursion annuelle, après-midi récréatif annuel
- Mise en place d'un Conseil communal des Enfants
- Stages de Carnaval et Pâques, plaine de vacances communales
- Renouvellement de la Commission Communale de l'Accueil (CCA). Cette Commission a été renouvelée suite aux élections communales d'octobre 2012. La Commission s'occupera de divers projets, tels que le projet Part'Age, le Conseil communal des enfants, le partenariat entre la CCA et la CCCA, les stages de Pâques, l'aménagement de plaine de jeux,...
- Création d'un hall sportif à Meix-devant-Virton. L'entreprise BRG de Latour a débuté les travaux le 17 juin 2013. Le montant total de ceux-ci est estimé à 953.754 €, avec une promesse de subsides Infrasport de 474.840 €. La fin des travaux est prévue en septembre 2014.
- Match de basket « Liège Basket - Spirou de Charleroi » en partenariat avec le Services des Sports de la province de Luxembourg. Le 3 mai 2013, 18 jeunes de 6 à 18 ans ont pu assister gratuitement à la rencontre de Liège Basket face aux Spirou de Charleroi.
- Participation à la 37<sup>ème</sup> édition du Mémorial Ivo Van Damme à Bruxelles. Chaque année, l'ADEPS et la Commune de Meix-devant-Virton offrent la possibilité à 18 jeunes de 12 à 16 ans de participer à cette soirée du Mémorial Van Damme.
- Tournoi communal de pétanque. Tournoi communal organisé au profit des associations participantes chaque année, le lundi de pentecôte.
- Participation au 17<sup>ème</sup> Trophée Commune Sportive à Namur. Pour la 7<sup>ème</sup> fois, la commune participe au Trophée Commune Sportive, à travers des épreuves de jogging, natation, VTT, mini-foot, pétanque et tir à l'arc.

- Passage du bibliobus. Depuis 2011, le Bibliobus provincial propose ses services à la population.
- Opération « Je lis dans ma commune » à la bibliothèque communale de Gérouville. La bibliothèque communale de Gérouville a organisé un concours de dessin ouvert à tous les habitants de la commune.

**Objectif 2. Mettre en œuvre des solutions innovantes pour garantir un niveau de services et d'équipements satisfaisant à la population.**

- L'Epicentre, épicerie villageoise. L'Epicentre est également un des 20 dépôts desservis par le réseau des « Grosses Légumes » qui s'est développé dans le sillage du magasin : 300 paniers de légumes hebdomadaires produits par 22 maraîchers et fermiers de la région. Le principe est un abonnement de 9 mois auquel s'engage le consommateur.
- Mise en place de l'épi lorrain, monnaie complémentaire
- Séance d'information sur les SEL
- Mise en place d'un taxi social. Ce service proposé par le CPAS permet aux personnes âgées, isolées, précarisées ou sans moyen de locomotion de se déplacer.
- Réalisation d'un Profil Local de Santé par l'Observatoire de la Santé
- Remplacement des conduites en plomb dans l'entité. 80 % des personnes concernées ont rentré un formulaire complété auprès de l'AIVE. La phase suivante consiste à élaborer le cahier des charges pour la réalisation des travaux. Les travaux devraient débuter courant 2014.
- Réhabilitation d'égouts dans l'entité. La dernière phase de modernisation des réseaux d'égout consiste à remplacer ou réhabiliter des tronçons d'égouts en mauvais état, et ce dans toutes les sections (montant des travaux : 159.883 € HTVA). Les travaux ont débuté en septembre 2013.
- Travaux d'égouttage à Houdrigny. Il était nécessaire d'assainir le village d'Houdrigny par la pose d'un réseau d'égout répondant aux normes en vigueur. Ces travaux ont été couplés au remplacement d'un revêtement hydrocarboné sur la RN88. La 2<sup>ème</sup> phase des travaux (égouttage de la partie sud vers Virton) débutera en 2014. L'entretien de la voirie Robelmont - Berchiwé et Cawette débutera dès que les travaux sur la RN88 seront terminés.
- Rénovation du « chemin des Alouettes ». Un subside a été sollicité dans le cadre de la rénovation des voiries agricoles (111.000 €). Dossier en attente d'une réponse positive.
- Entretien de la route Robelmont - Quartier Belle-vue. Début des travaux en août 2013 pour un montant de 34.780 €

- Divers travaux réalisés en matière de sécurité routière
- Mise en place de plots devant l'école de Meix-devant-Virton et Villers-la-Loue
- Projet de réalisation d'un parc à conteneurs

**Objectif 3. Considérer la faible attractivité du territoire comme un atout plutôt qu'une faiblesse pour y initier une politique de gestion visant à en dynamiser l'évolution de manière adaptée au contexte local.**

- Mise en œuvre de la ZACC de Meix-devant-Virton et réflexion sur la création de logements intergénérationnels
- Rénovation de plusieurs logements sociaux et installation de cuisines équipées (CPAS)

**Objectif 4. En suivant l'exemple de l'eau, protéger et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales comme vecteur de développement et d'identification.**

- Mise en place d'une gestion énergétique communale avec accompagnement du GAL Cuestas - Pédag'EC. Les communes d'Etalle, Meix-devant-Virton et Tintigny sont accompagnées par Cuestas et Energie Park pour mettre en place un plan stratégique énergétique global. Concrètement, il s'agit de suivre les consommations publiques et privées, évaluer le potentiel de réduction des consommations, évaluer le potentiel des énergies renouvelables sur la commune, définir des objectifs de réduction de ces consommations et identifier les projets efficaces permettant d'atteindre ces objectifs. Afin d'évaluer les consommations du secteur privé, la Commission Locale de Développement Rural, Meix Energies et Cuestas ont lancé une enquête sur la consommation énergétique des bâtiments et habitations de toute la commune de Meix-devant-Virton.
- Mise en place de primes communales pour les économies d'énergie. Primes communales octroyées pour les audits énergétiques en cas de rénovation, la thermographie, l'isolation du toit et des combles, des murs et du sol.
- Engagement d'un éco-passeur avec les communes d'Etalle et d'Habay.
- Mise en place d'un système de prime communale à la rénovation (depuis le 1er janvier 2012)
- Projet d'implantation d'éoliennes sur le village de Sommethonne
- Article conseils pour réduire sa facture d'énergie, informations sur l'Ecopack,... dans le bulletin communal
- Commune pilote dans le cadre de la Cellule d'Appui à la petite Forêt Privée

- Projets transfrontaliers d'approvisionnement en eau potable avec les communes françaises
- Participation à la création du Parc Naturel de Gaume
- Candidature de Gérouville au concours « plus beaux villages de Wallonie »
- Mise en place du programme Maya. La Commune de Meix-devant-Virton a été reconnue « Commune Maya ». Il s'agit d'un véritable engagement de la commune sur plusieurs années visant à maintenir et développer des espaces propices à la vie des abeilles, à organiser des actions de sensibilisation du grand public et à établir une relation privilégiée avec les apiculteurs.
- Chemins de Mémoire : circuits de commémoration de la guerre 14-18
- Rénovation de 2 monuments aux morts (Robelmont et Sommethonne)
- Rénovation du lavoir de Limes
- Rénovation du Tilleul à Gérouville
- Remplacement des vitraux de l'église de Gérouville. Les travaux ont commencé le 1<sup>er</sup> avril 2013 et se termineront fin 2013 (travaux d'un montant de 97.909 €, dont 62.857 € de subsides).
- Participation à la Journée Propreté via « Qualité Village Gérouville »

**Objectif 5. En synergie avec les pôles voisins, favoriser un développement économique et touristique intégré basé sur les spécificités locales.**

- Aménagement de l'ancienne mairie et création d'un syndicat d'initiative à Gérouville

## 1.3. Projets prioritaires à réaliser dans les deux ans (lot 1)

---

### 1.3.1. Projets matériels

- 1.001 – Commune – Aménagement global de sécurité routière.
- 1.002 – Houdrigny – Aménagement de l'ancien magasin Elgey en atelier rural.
- 1.003 – Commune – Création de chemins de liaisons et voies lentes.
- 1.004 – Gérouville – Aménagement de la place de l'Eglise, de la grand-rue et de la grand-route.

### 1.3.2. Projets immatériels

- 1.101 – Réalisation d'une charte communale sur l'aménagement des usoirs.
- 1.102 – Création d'un marché du terroir/sensibilisation à la notion de circuits courts.
- 1.103 – Mise en place d'actions en faveur de la mobilité.

## 1.4. Projets à réaliser dans les six ans (lot 2)

---

### 1.4.1. Projets matériels

- 2.001 - Meix-devant-Virton - Etude et mise en œuvre d'un réseau de chaleur au bois.
- 2.002 - Houdrigny - Création de logements tremplins sur le site Elgey.
- 2.003 - Houdrigny - Création d'une maison de village sur le site Elgey.
- 2.004 - Gérouville - Rénovation de l'ancienne école des filles en maison de village.
- 2.005 - Sommethonne - Rénovation du Cercle Saint Maurice en maison de village.
- 2.006 - Limes - Rénovation de l'ancienne école en maison de village.
- 2.007 - Robelmont - Acquisition et rénovation du bâtiment Marmois-Goffinet en maison de village.
- 2.008 - Villers-la-Loue - Rénovation de la maison de village à Villers-la-Loue.

#### 1.4.2. Projets immatériels

- 2.101 – Développer des actions de sensibilisation à l'environnement.
- 2.102 – Développer des activités intergénérationnelles.
- 2.103 – Mettre en place une plate-forme communale d'aide et d'information « jeunesse ».
- 2.104 – Informer les habitants sur l'évolution du projet éolien.

## **1.5. Projets à réaliser dans les dix ans (lot 3 – répertoire)**

---

### **1.5.1. Projets matériels**

- 3.001 - Gérouville - Création d'un terrain multisports.
- 3.002 - Soutien aux associations par l'acquisition d'un chapiteau communal.
- 3.003 - Aménagement d'une aire de jeux à Gérouville.
- 3.004 - Limes - Création d'un terrain de pétanque.
- 3.005 - Robelmont - Aménagement d'un abri pour enfants.
- 3.006 - Meix-devant-Virton, Villers-la-Loue et Houdrigny - Création de plaines de jeux.
- 3.007 - Création et diffusion de brochures thématiques.
- 3.008 - Améliorer l'offre en matière d'alimentation dans les écoles.
- 3.009 - Mise en place d'un taxi social.
- 3.010 - Création de logements intergénérationnels.
- 3.011 - Création de logements « tremplin ».
- 3.012 - Réalisation d'un schéma de structure communal.
- 3.013 - Création d'une crèche.
- 3.014 - Extension du RGCSR aux ensembles d'intérêts.
- 3.015 - Mise en place d'un PCDN.
- 3.016 - Entretien et mise en valeur des anciens bacs et abreuvoirs.
- 3.017 - Meix-devant-Virton - Aménagement global de qualité.
- 3.018 - Sommethonne - Aménagement global de qualité.
- 3.019 - Villers-la-Loue - Aménagement de la cour de l'ancienne école.
- 3.020 - Robelmont - Aménagement d'une placette et de la place du cimetière à Robelmont.
- 3.021 - Houdrigny - Aménagement de la place Yvan Gils.

- 3.022 - Villers-la-Loue – Rénovation du Monument aux Morts et du Calvaire.
- 3.023 - Création de promenades thématiques.
- 3.024 - Création d'un musée sur les anciennes machines agricoles.
- 3.025 - Réalisation d'une étude de faisabilité sur la mise en place d'une unité de biométhanisation.
- 3.026 - Mise en place d'un plan propreté.
- 3.027 - Mise en place d'un système d'affouage.
- 3.028 - Soutien aux épiceries villageoises.
- 3.029 - Soutien aux initiatives de circuit court.
- 3.030 - Création d'un syndicat d'initiative.
- 3.031 - Création d'emplois locaux.
- 3.032 - Valorisation des sous-produits forestiers.
- 3.033 - Mise en place d'un système d'épargnes foncières.
- 3.034 - Réalisation d'une étude de faisabilité sur la mise en place d'une piscine écologique.
- 3.035 - Création d'une couveuse d'entreprises.
- 3.036 - Acquisition et aménagement du site de la Soye.

### 1.5.2. Projets immatériels

- 3.101 – Organiser l'accueil des nouveaux habitants.
- 3.102 – Créer un potager collectif.
- 3.103 – Mettre en place une structure visant la pérennité du bénévolat.
- 3.104 – Mettre en place un atelier vélo.
- 3.105 – Projet d'itinérance culturelle.
- 3.106 – Organiser une information sur les pollutions intérieures.
- 3.107 – Mise en place d'un lecteur public.
- 3.108 – Généraliser les actions de sensibilisation au développement durable.
- 3.109 – Améliorer le système d'information communal.
- 3.110 – Taxer les bâtiments inoccupés / abandonnés.
- 3.111 – Recenser, conserver et entretenir les murs de pierres sèches.
- 3.112 – Informer et sensibiliser au patrimoine paysager.
- 3.113 – Sensibilisation sur le gaspillage de l'eau.
- 3.114 – Rouvrir et entretenir les chemins forestiers.
- 3.115 – Soutien du patrimoine communal.
- 3.116 – Remise en fonction des moulins.
- 3.117 – Communication sur et sensibilisation des habitants à la notion de circuits courts.
- 3.118 – Mise en place d'initiative de type « Land Art ».
- 3.119 – Développer l'offre en hébergement touristique.

Intitulé projet :

*Commune*

*Aménagement global de sécurité routière*

---

Description du projet :

La population a émis le souhait de voir se réaliser toute une série d'aménagements de sécurité routière, du plus global ou plus ponctuel.

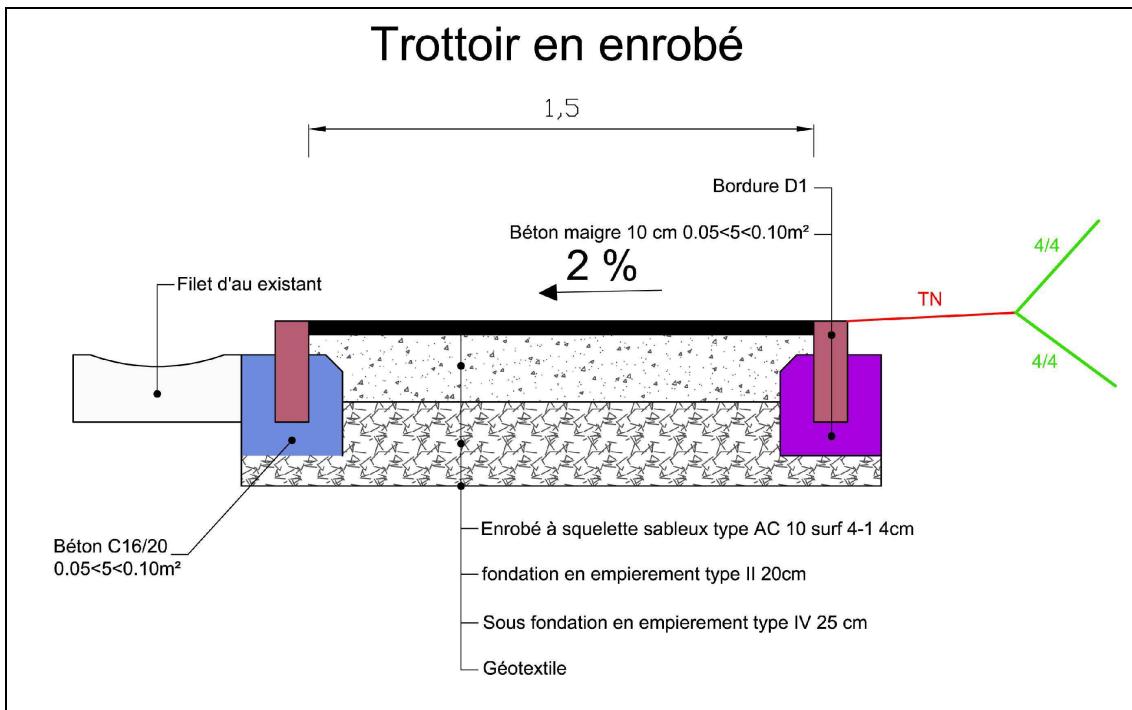
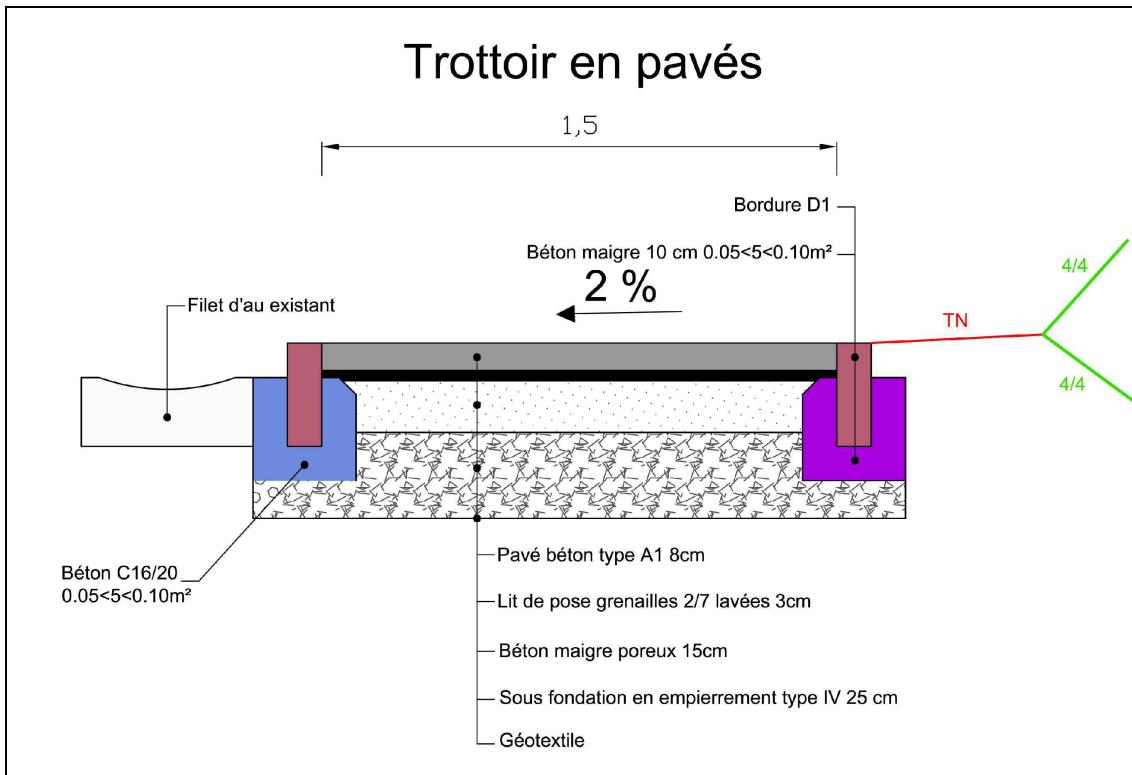
Dans le cadre de cette fiche projet, il a été décidé de développer principalement la mise en place de dispositifs de sécurisation des déplacements lents de type trottoirs.

Les voiries concernées par les travaux d'aménagement de trottoirs sont les suivantes :

- Meix-devant-Virton :
  - N88 (rue de Gérouville et rue de Virton).
  - Rue Eaubruchet.
  - Rue de Rossart.
  - Rue de Launoy.
- Gérouville :
  - N88 (route de Meix, Grand route et rue Morette).
- Robelmont :
  - Rue Fernand Didier.
  - Rue de la Colline.
  - Rue Poncette.
  - Rue du Cimetière.
  - Rue de la Vallée des Forges.
  - Rue Pré Cathelenne.
- Berchiwé :
  - N88 (rue Fenderie).
- Houdrigny :
  - N88 (rue Yvan Gils).
- Villers-la-Loue :
  - N886 (rue du Moulin, rue du Centre et rue de Sommethonne).
  - Chemin de la Pierre Jeanne.
- Sommethonne :
  - N886 (rue Charbeau).
  - Rue Basse.

En fonction de la situation, il s'agit d'une création de trottoirs ou d'une réfection de trottoirs existants. Dans tous les cas, les trottoirs respecteront une largeur de 1,5 mètre et une pente de 2 % vers la voirie (filet d'eau). Ils seront réalisés, soit en pavés (béton), soit en enrobé (asphalte).

Les profils types suivants montrent les détails de réalisation des trottoirs.



Origine de la demande :

- Consultation de la population
- Groupe de travail
- CLDR

### **Justification du projet :**

La commune de Meix-devant-Virton est traversée par plusieurs voiries régionales dont la N88. Ces traversées par des voiries d'importance entraînent un sentiment d'insécurité routière auprès des habitants, notamment pour les modes de déplacements doux.

D'autres voiries plus locales, notamment le long de nouveaux lotissements, sont également concernées par cette problématique.

La population a donc émis le souhait de mettre en place des dispositifs de sécurisation, plus spécifiquement des trottoirs le long des différentes voiries, ce qui permettra de rendre plus sécurisé les déplacements vers les points d'intérêt (écoles, commerces...) et favorisera une meilleure convivialité.

### **Localisation :**

- Multiple

### **Statut au plan de secteur :**

- Multiple

### **Statut de propriété :**

- Variable en fonction du statut de la voirie (régionale ou communale)

### **Tâches à réaliser (y compris les conditions préalables) :**

- Concertation avec les services de la DGO1 pour les aménagements relatifs aux voiries régionales.
- Mise en place des différents aménagements sécuritaires.

### **Parties prenantes, porteurs de projet :**

- Commune
- DGO1

### **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

#### **Objectifs principaux**

<input checked="" type="checkbox"/>	Objectif 2	Mettre en œuvre des solutions innovantes pour garantir un niveau de services et d'équipements satisfaisants à la population.
-------------------------------------	------------	--

## Objectifs connexes

<input checked="" type="checkbox"/>	Objectif transversal	Amplifier les efforts déjà réalisés visant à réduire de manière perceptible l'empreinte écologique.
-------------------------------------	----------------------	---

## Création d'emplois envisagée :

- Néant

## Estimation globale du coût :

- Meix-devant-Virton : 1.003.561 € TVAC (pavés bétons) ou 757.913 € TVAC (asphalte)
- Gérouville : 289.715 € TVAC (pavés bétons) ou 218.800 € TVAC (asphalte)
- Robelmont : 638.255 € TVAC (pavés bétons) ou 482.692 € TVAC (asphalte)
- Berchiwé : 98.532 € TVAC (pavés bétons) ou 74.414 € TVAC (asphalte)
- Houdrigny : 102.944 € TVAC (pavés bétons) ou 77.746 € TVAC (asphalte)
- Villers-la-Loue : 236.184 € TVAC (pavés bétons) ou 178.372 € TVAC (asphalte)
- Sommethonne : 402.660 € TVAC (pavés bétons) ou 304.098 € TVAC (asphalte)
- **TOTAL : 2.771.851 € TVAC (pavés bétons) ou 2.094.035 € TVAC (asphalte)**

## Origines du financement :

Le projet pourra être financé via différentes sources de subventionnement à déterminer au cas par cas. Le développement rural pourrait éventuellement être sollicité si les aménagements sécuritaires sont intégrés dans des projets globaux d'aménagements de convivialité.

## Programme de réalisation :

- A déterminer lors de la mise en œuvre des différents aménagements et des opportunités qui se présenteront.

## Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder :

Certaines voiries concernées par les aménagements sont gérées par les services de la DGO1. Une concertation avec cette administration sera donc nécessaire.

## Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé) :

- Listing des endroits à sécuriser

## Programmation dans le temps :

- Projet prioritaire

### Impacts du projet :

Social	Environnement	Economie	Culture
★★ En améliorant la convivialité dans les villages, les liens sociaux entre habitants sont également renforcés	★★ Le renforcement des modes doux permet de contribuer à la réduction de l'utilisation de la voiture		★★ Le projet permet d'améliorer la convivialité à l'intérieur des villages

*Le projet participe..... au volet ..... du développement durable :*

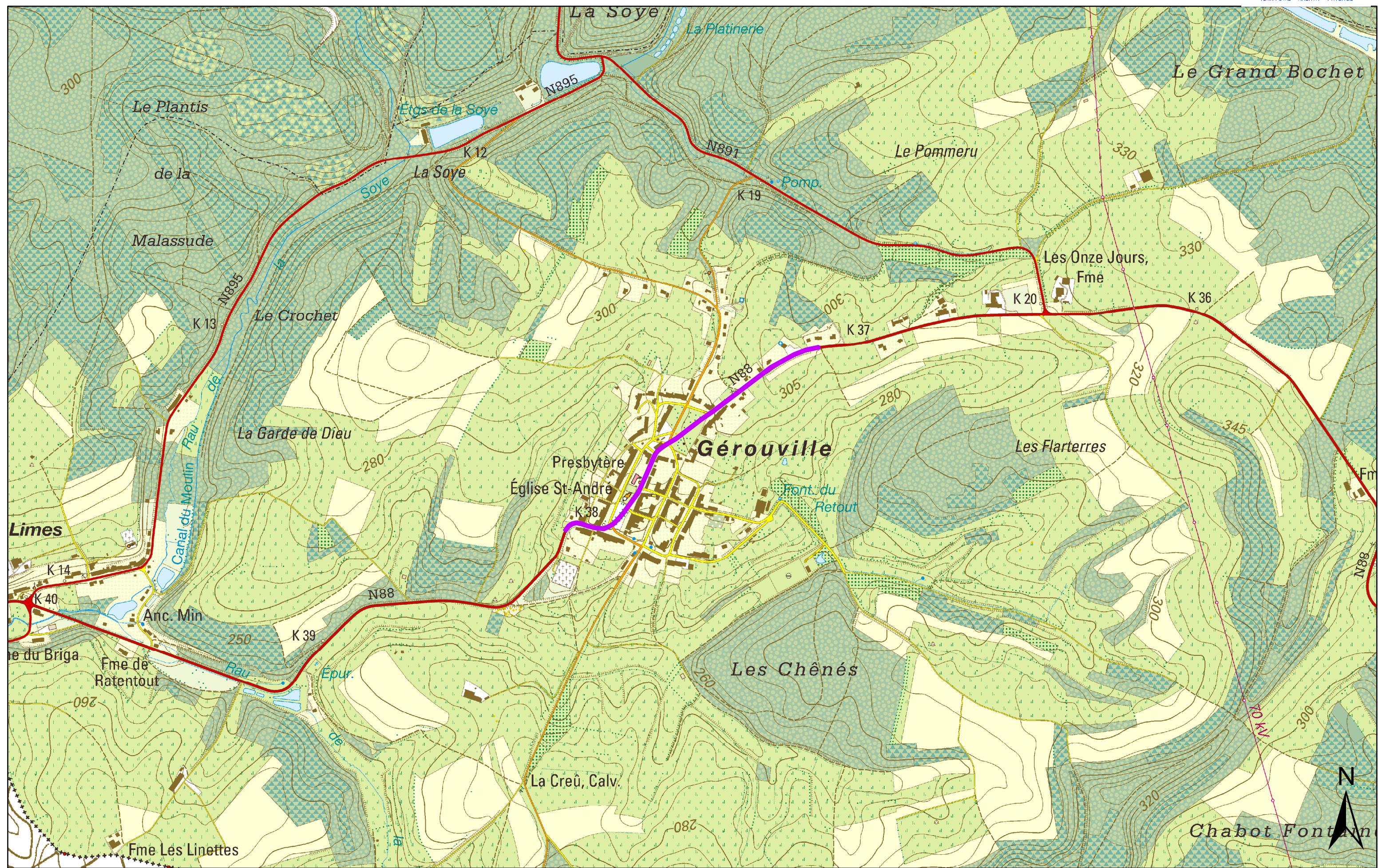
*0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★ = très bien*

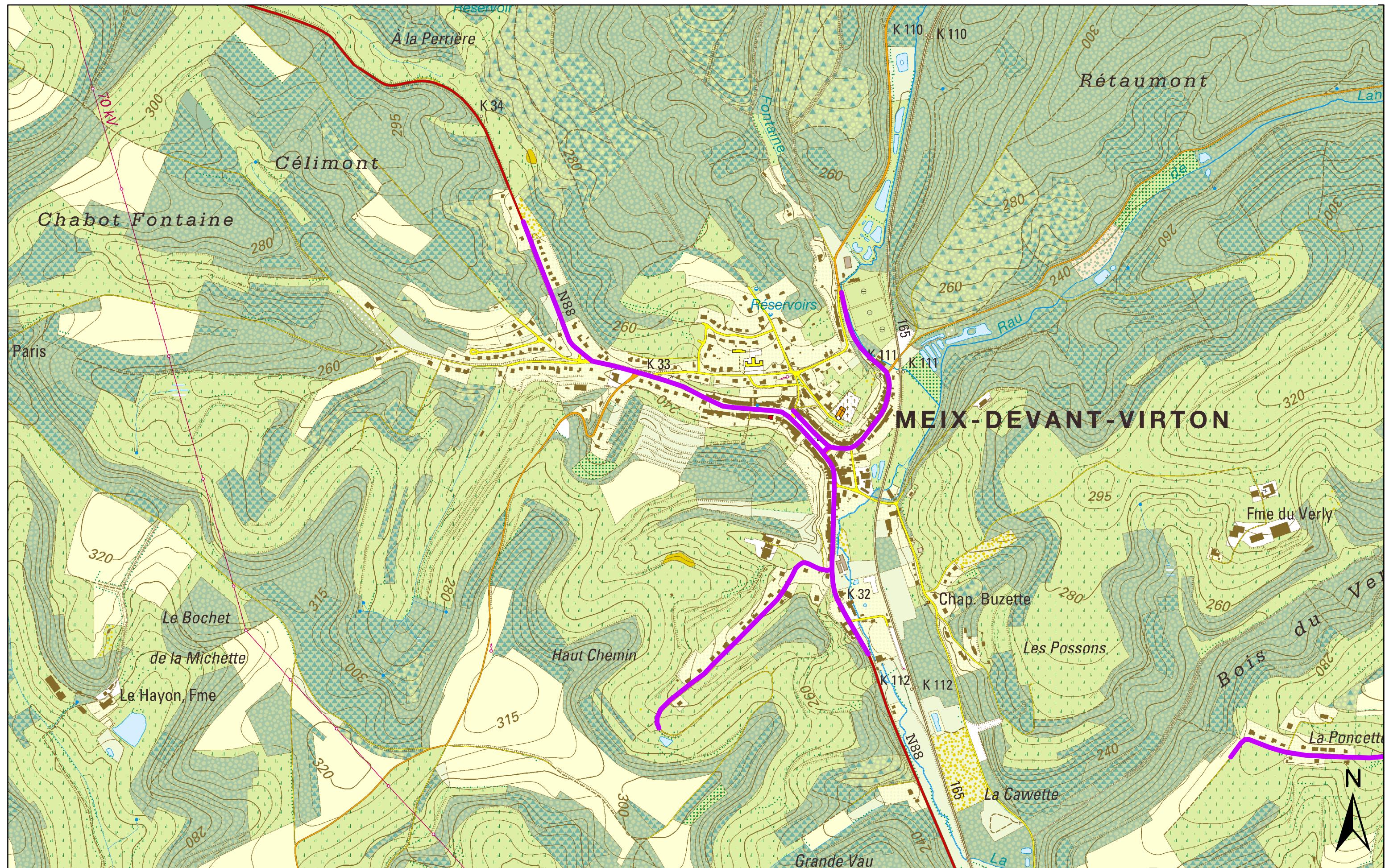
### Evaluation

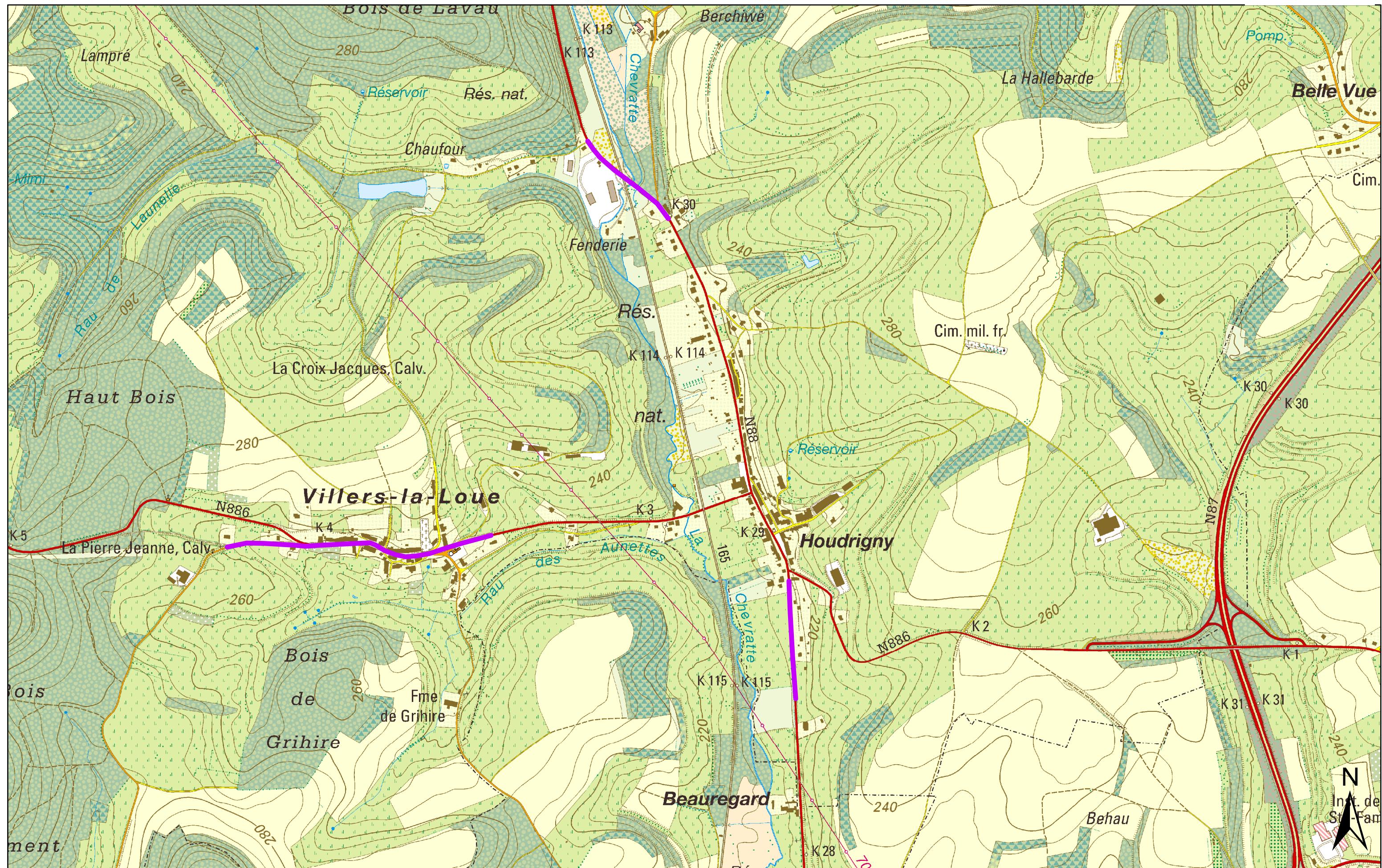
Indicateur	Source	Cible
Sentiment de sécurité des riverains	Commune – Enquête	80 % des riverains satisfaits des travaux de sécurisation

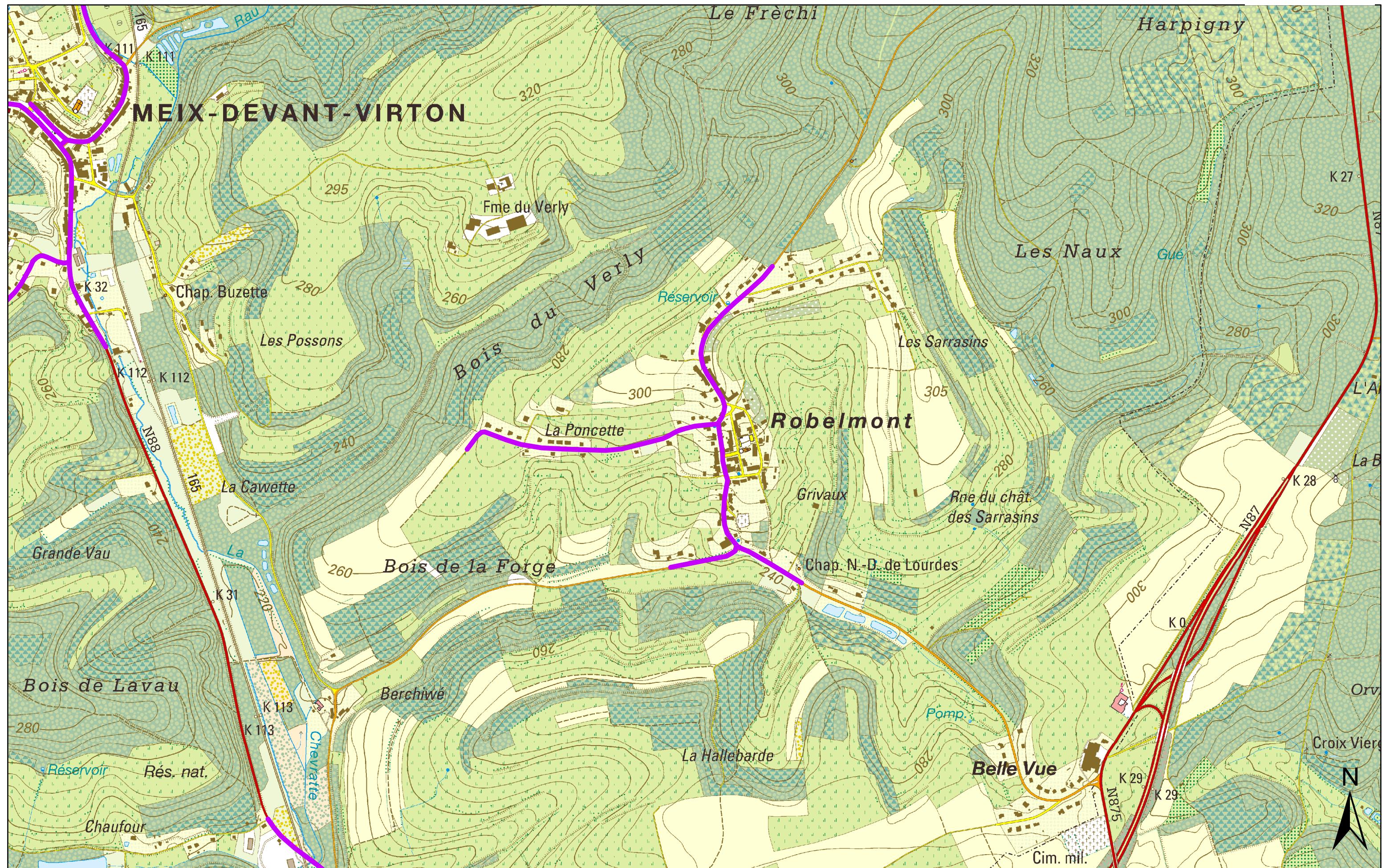
### Annexe(s) :

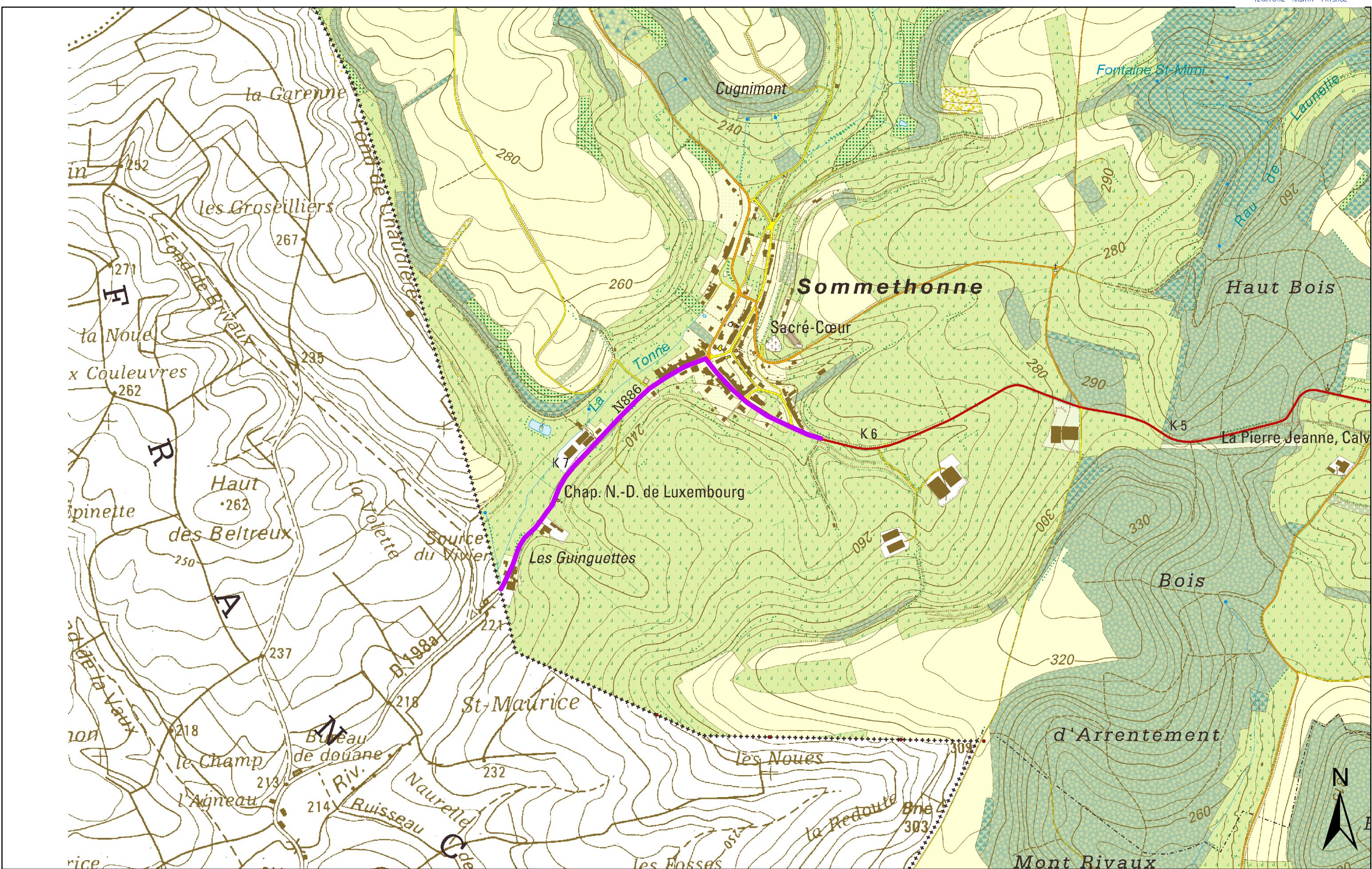
- Plan de situation











Intitulé projet :

*Houdrigny*

*Aménagement de l'ancien magasin Elgey en atelier rural*

---

Description du projet :

Aménagement global

Le projet s'inscrit dans la valorisation globale du site Elgey à Houdrigny par le renforcement du cœur du village (création d'une place) et la mise en place de différentes fonctions (atelier rural, maison de village, logements...). La création d'un atelier rural a été retenue comme prioritaire.

Le village d'Houdrigny est traversé par la N88 et ne dispose d aucun espace central de convivialité (lieu de vie). L'aménagement global proposé offre la possibilité de recréer un front bâti en retrait de la voirie régionale et ainsi dégager un espace de convivialité qui pourra servir de lieu de rencontre et d'activités.



L'atelier rural prendra place sur le site de l'ancien magasin Elgey et sera en connexion physique avec la future maison de village, ce qui permet de rationaliser les besoins en termes d'accessibilité (chargement/déchargement, parkings...). Le tout est complété par l'implantation de logements (logements tremplins). Si le projet de maison de village devait ne pas se concrétiser, son affectation pourrait aisément être remplacée par du logement sans remettre en cause la cohérence et la fonctionnalité de l'ensemble.

#### Atelier rural – Situation existante

L'ancien magasin Elgey offre une superficie intéressante pour y développer une structure de type atelier rural. La façade à rue se compose des bâtiments administratifs et s'élève sur un niveau rehaussé. Ce volume est traité en toiture plate. La partie arrière comprend quant à elle des bâtiments techniques de type entrepôt avec une toiture à double versant perpendiculaire à la voirie.



Notons également que l'ancienne école est adossée au bâtiment Elgey.



#### Atelier rural – Situation projetée

L'atelier rural vise à fixer et développer des activités économiques, à soutenir la diversification des activités rurales et la création d'emplois. Loué pour une durée limitée par la commune aux TPE et PME, l'atelier rural a pour fonction de faciliter le lancement de jeunes entreprises en leur évitant des investissements lourds de départ pour l'achat d'un bâtiment. Dans le même esprit, l'atelier rural peut aussi héberger des entreprises en voie d'expansion ou de diversification.

Vu l'état vétuste et délabré des constructions (ancien magasin Elgey et ancienne école) et suite à différentes réunions techniques et en accord avec la CLDR, il a été décidé ne pas garder les constructions existantes et procéder à une démolition. Cette solution permettra en effet de créer des volumes plus fonctionnels et plus économies en énergie tout en garantissant un coût de réalisation moins onéreux.

L'atelier rural sera traité selon une architecture contemporaine. Présentant une hauteur à rue correspondant à 1,5 niveau, la construction est couverte d'une toiture plate. Cela permet d'éviter de disposer de volume trop important inutilisable et énergivore. De plus, techniquement, la toiture plate permet un raccord plus aisné avec la construction voisine (habitation). Les matériaux utilisés pourront être un bardage bois ou un enduit ou encore un mixte entre les deux.

Les locaux à front de rue seront destinés aux fonctions plus administratives (espace de bureaux et espace de vente) complété des fonctions annexes (sanitaires...). L'arrière du bâtiment sera quant à lui consacré aux fonctions plus techniques. La transition entre ces deux parties peut quant à elle être assurée par des fonctions « mixtes ». Pour cette partie, l'objectif est de créer un espace polyvalent et modulable en fonction des besoins des entreprises occupant les locaux. Le tout est aménagé pour permettre éventuellement l'accueil de deux entreprises simultanément.

L'accès à l'atelier rural est prévu latéralement afin de le sécuriser par rapport à la voirie régionale. Deux entrées sont aménagées : une première pour les personnes et une seconde pour les véhicules (type camionnette). Une structure couverte de type car-port est également prévue pour le chargement/déchargement à l'abri de la pluie sans pour autant pénétrer dans le bâtiment. A l'intérieur du bâtiment, les circulations sont conçues de manière simple et rationnelle.

Les constructions s'orienteront au minimum vers le concept « basse énergie » avec un effort important réalisé pour réduire les déperditions de chaleur et la consommation énergétique (compacité et isolation). Le mode de chauffage sera adapté aux besoins des entreprises, avec par exemple la mise en place d'un poêle à pellets.

#### Origine de la demande :

- Consultation de la population
- Groupe de travail
- CLDR

#### Justification du projet :

Meix-devant-Virton connaît un faible développement économique, l'emploi salarié et dans une moindre mesure l'emploi indépendant étant peu développés. L'absence d'infrastructures spécifiques d'accueil des entreprises est également un point négatif.

Toutefois, la structure économique se base sur une série de TPE/PME et on recense de nombreux artisans et producteurs locaux.

La création d'un atelier rural permettra donc d'offrir aux entreprises locales désireuses de s'implanter et de se développer un outil performant et adapté.

Au stade actuel du projet, une entreprise est déjà pressentie pour occuper dans un premier temps l'infrastructure. Il s'agit de l'ASBL Solidairement qui est à l'origine du réseau « Grosses légumes » et également gestionnaire de l'épicerie solidaire de Meix-devant-Virton. Le réseau propose un panier hebdomadaire disponible auprès d'une petite vingtaine de dépôts de la région. Sont également associés à la démarche une vingtaine de producteurs locaux. Actuellement, les locaux mis à disposition de l'ASBL sont inadaptés et ne permettent pas un développement et une diversification des activités.

Les besoins identifiés de l'ASBL sont les suivants :

- Pour les activités actuelles :
  - Un espace de stockage : relativement vaste (+/- 200 m<sup>2</sup>), de plain-pied, au rez-de-chaussée. Cet espace serait occupé 2 jours/semaine.
  - Un espace de bureaux : chauffé, hors humidité pour le stockage des balances et des sachets.
  - Une entrée des camionnettes dans le bâtiment : pour un déchargement hors pluie.
- Pour les activités futures :
  - Un atelier de transformation : espace « laverie », salle de découpe et cuisine.

**Localisation :**

- Houdrigny - Rue des Paquis

**Statut au plan de secteur :**

- Zone d'habitat à caractère rural

**Statut de propriété :**

- Propriété en cours d'acquisition par la commune

**Tâches à réaliser (y compris les conditions préalables) :**

- Acquisition du terrain
- Démolition du bâtiment existant
- Gros œuvre
- Toiture
- Menuiseries extérieures
- Sanitaires et ventilation
- Chauffage
- Electricité et sécurité incendie
- Parachèvement
- Gestion des systèmes de location

**Parties prenantes, porteurs de projet :**

- Commune
- ASBL Solidairement

**Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

**Objectifs principaux**

<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Objectif 5</b>	En synergie avec les pôles voisins, favoriser un développement économique et touristique intégré basé sur les spécificités locales.
-------------------------------------	-------------------	---

**Objectifs connexes**

<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Objectif 4</b>	En suivant l'exemple de l'eau, protéger et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales comme vecteur de développement et d'identification.
<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Objectif transversal</b>	Amplifier les efforts déjà réalisés visant à réduire de manière perceptible l'empreinte écologique.

**Création d'emplois envisagée :**

- Création d'emplois par le renforcement des activités économiques locales

**Estimation globale du coût :**

- 758.614,34 € TVAC
- Voir annexe pour estimation détaillée

**Origines du financement :**

Le projet est financé par :

- Le Développement Rural pour 80 % sur la tranche jusque 500.000 € et pour 50 % sur la tranche supérieure à 500.000 €, soit 529.307,17 €.
- La Commune pour le solde, soit 229.307,17 €.

**Programme de réalisation :**

Le projet de construction de l'atelier rural est réalisé en une seule phase.

**Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder :**

- Acquisition du bâtiment en cours

*Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé) :*

- Evaluation des besoins
- Esquisse d'aménagement
- Estimation

*Programmation dans le temps :*

- Projet prioritaire

*Impacts du projet :*

Social	Environnement	Economie	Culture
★★★ L'économie sociale et solidaire sera mise en avant par la réalisation du projet	★★★ L'occupation par l'ASBL solidairement va permettre de valoriser les ressources locales	★★★★ La création d'un atelier va permettre de dynamiser l'économie locale	

*Le projet participe..... au volet ..... du développement durable :*

*0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★= très bien*

*Evaluation*

Indicateur	Source	Cible
Nombre d'emplois créés	Commune	5 emplois

*Annexe(s) :*

- Estimation financière
- Plan de situation
- Plan d'aménagement

**PCDR-A21L de Meix-devant-Virton**  
**P 1.002 - Aménagement de l'ancien magasin Elgey en atelier rural à Houdrigny**

**ESTIMATION**

N°	POSTE	QP	U	PU	TOTAL
1	<b><u>Gros-œuvre - Toiture - Menuiseries extérieures</u></b>	772	m <sup>2</sup>	517,95	399.857,40
	Travaux préparatoires				
	Démolition des bâtiments existants				
	Terrassement				
	Egouttage				
	Stabilité des ouvrages				
	Maçonnerie				
	Structure en bois				
	Isolation renforcée				
	Revêtement des façades				
	Charpente				
	Zinguerie				
	Couverture et isolation renforcée				
	Chassis PVC				
2	<b><u>Sanitaires - Chauffage - Electricité</u></b>	772	m <sup>2</sup>	142,50	110.010,00
3	<b><u>Parachevements</u></b>	772	m <sup>2</sup>	114,00	88.008,00
	Enduit				
	Chape isolante et sous revêtement				
	Revêtement de sol				
	Cloisons				
	Faux-plafonds				
	Menuiserie intérieure				
	Peinture				
	Equipements				
4	<b><u>Abords</u></b>		FFT		29.078,60

**RECAPITULATIF**

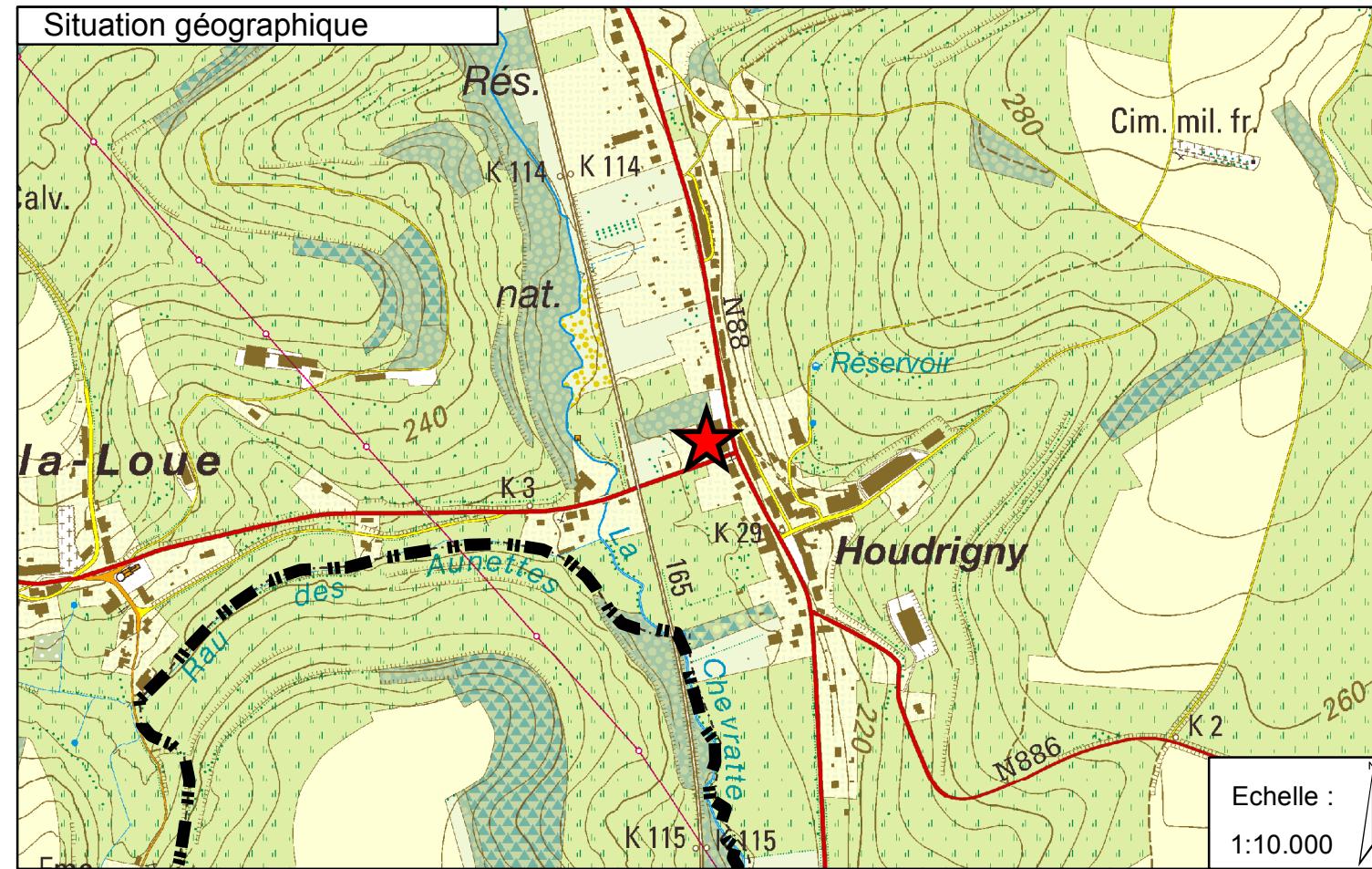
1	<b><u>Gros-œuvre - Toiture - Menuiseries extérieures</u></b>	399.857,40
2	<b><u>Sanitaires - Chauffage - Electricité</u></b>	110.010,00
3	<b><u>Parachevements</u></b>	88.008,00
4	<b><u>Abords</u></b>	29.078,60

<b>TOTAL HTVA</b>	<b>626.954,00</b>
-------------------	-------------------

**CALCUL DES FRAIS**

TVA 21%	131.660,34
<b>TOTAL TVAC</b>	<b>758.614,34</b>

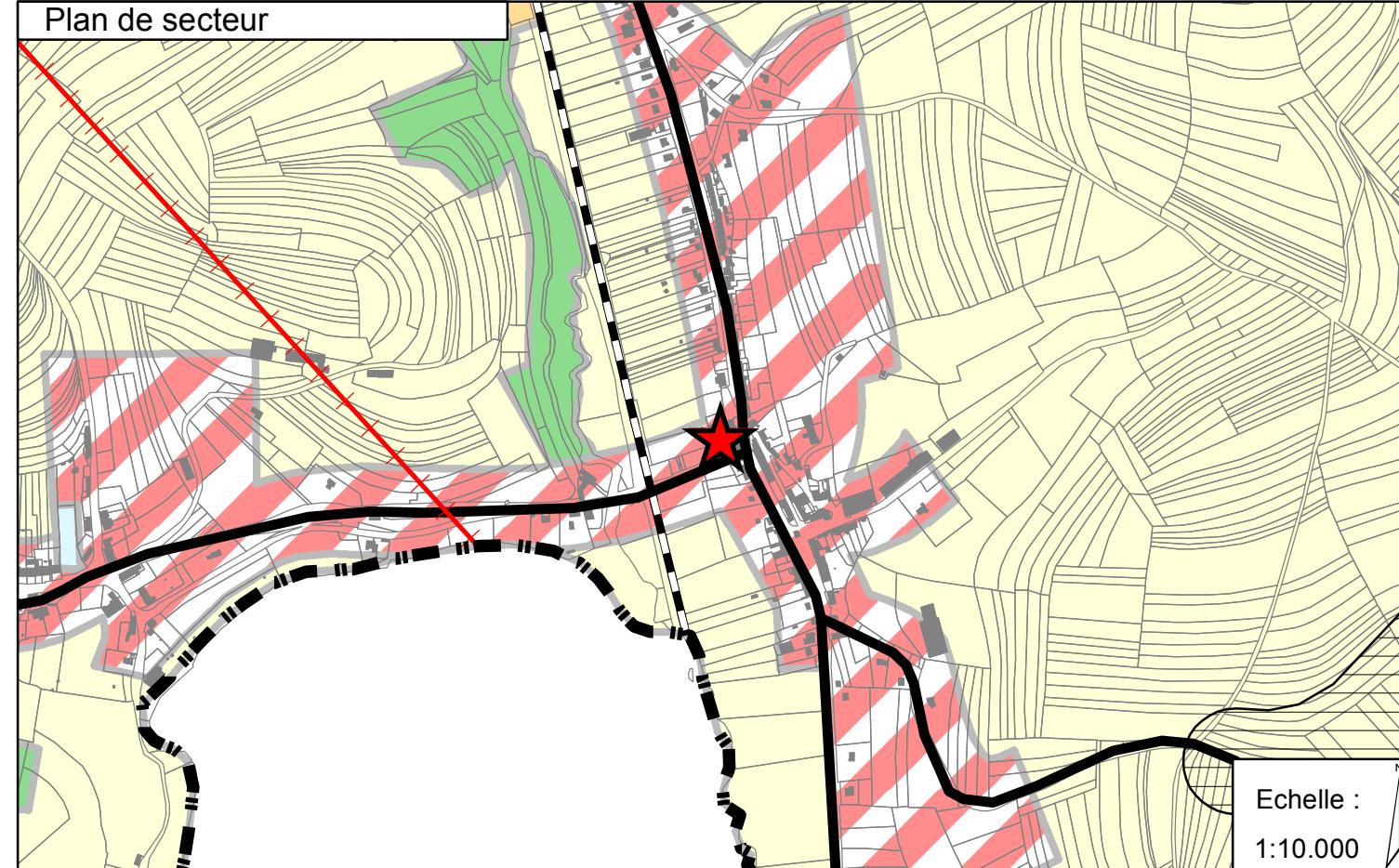
Situation géographique



Orthophotoplan



Plan de secteur



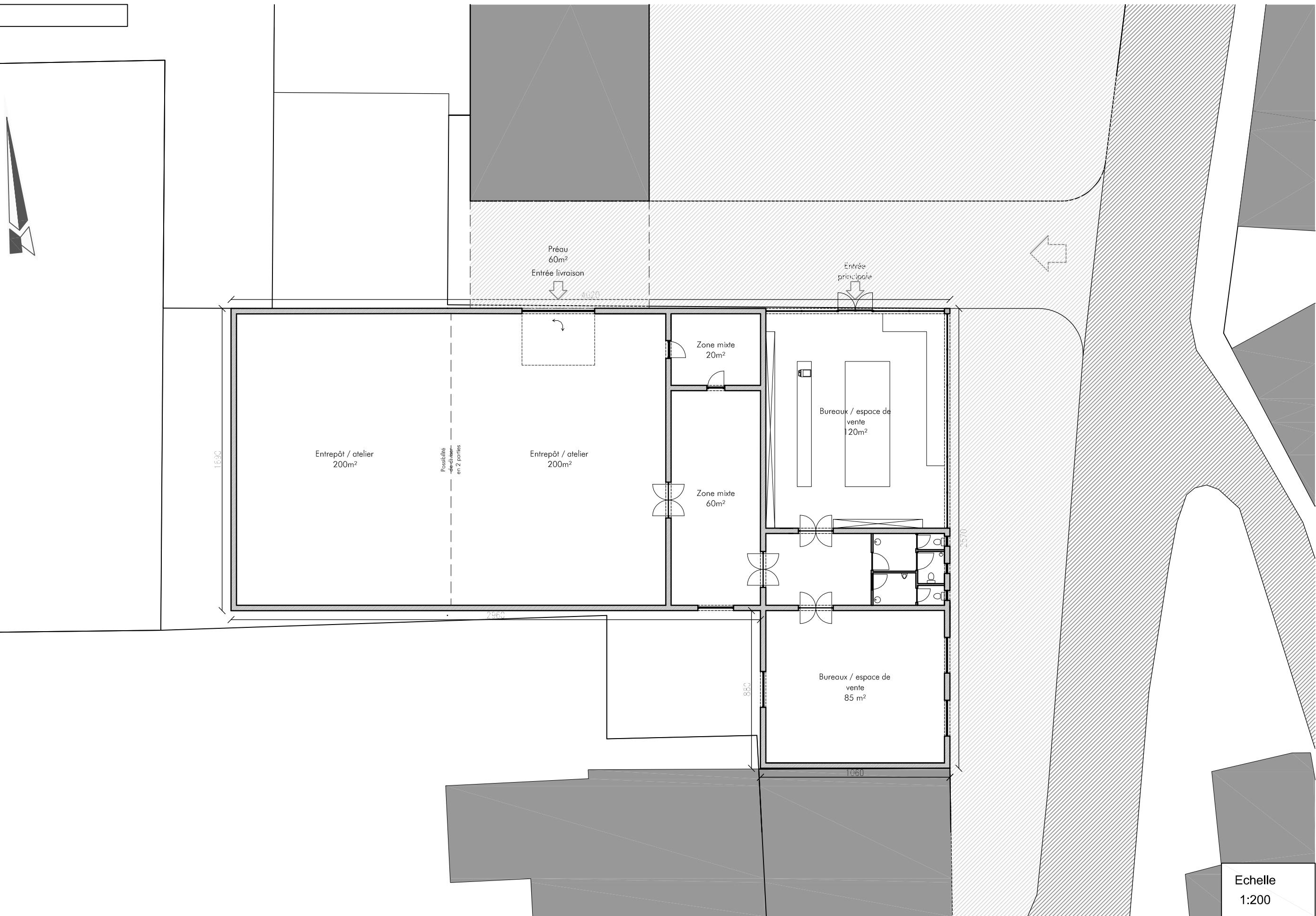
Localisation



## Implantation



## Vue en plan





Intitulé projet :

*Commune*

*Création de chemins de liaisons et voies lentes*

---

Description du projet :

Le projet consiste à créer un réseau de liaison entre les différents villages de l'entité basé sur différents axes lents. Il permettra, d'une part, de faciliter les déplacements « utilitaires » vers les points d'intérêt et, d'autre part, de renforcer l'offre en déplacements « de loisirs » à destination des habitants et des visiteurs. Il s'inscrit également dans une perspective plus globale de connexion vers les communes voisines et les infrastructures existantes ou en projet.

Le réseau se base sur une dorsale principale rejoignant Gérouville à Villers-la-Loue (puis la commune de Virton) et une antenne permettant de rejoindre Meix-devant-Virton (centre administratif de la commune) puis la commune de Tintigny. Il pourra, le cas échéant, être complété par d'autres antennes vers les villages de Sommethonne et Robelmont par exemple.

De manière générale, la solution proposée est de créer une bande en béton de 1,20 mètre pour la circulation des usagers lents, le solde du cheminement étant réalisé en empierrement. Cette solution a l'avantage :

- De permettre une utilisation aisée par les différents usagers pressentis (piétons, poussettes, PMR, cyclistes, cavaliers...).
- De favoriser la cohabitation des usages (principalement avec la fonction agricole des chemin empruntés).
- De garantir la durabilité des aménagements et la facilité d'entretien.
- De réduire les coûts d'aménagement.

L'aménagement de la voie lente est scindé en plusieurs tronçons en fonction de leurs caractéristiques et des travaux à y réaliser.

Tronçon 1 – Dorsale principale

- 890 mètres
- Chemin enherbé
- Possibilité de passage à pied et en VTT
- Pas ou très peu de circulation automobile.
- Vu les caractéristiques naturelles et paysagères du tronçon et son faible intérêt « utilitaire », il est proposé de le garder en état et donc de n'y effectuer que des travaux légers d'entretien.



#### Tronçon 2 – Dorsale principale

- 220 mètres
- Chemin asphalté
- Circulation automobile modérée
- Pas d'aménagement nécessaire



#### Tronçon 3 – Dorsale principale

- 1.960 mètres
- Chemin empierré
- Circulation automobile modérée
- Bande en béton de 1,20 mètre et empierrement pour le solde



#### Tronçon 4 – Dorsale principale

- 860 mètres
- Chemin ancienement empierré
- Circulation automobile très modérée
- Bande en béton de 1,20 mètre et empierrement pour le solde

#### Tronçon 5 – Dorsale principale

- 1.290 mètres
- Chemin asphalté
- Circulation automobile modérée
- Pas d'aménagement nécessaire

#### Tronçon 6 – Dorsale principale

- 2.940 mètres
- Chemin empierré
- Circulation automobile très modérée
- Difficulté liée au relief en un endroit
- Bande en béton de 1,20 mètre et empierrement pour le solde



Tronçon 7 – Dorsale principale

- 1.530 mètres
- Chemin asphalté
- Circulation automobile modérée
- Pas d'aménagement nécessaire



Tronçon 8 – Antenne vers Meix-devant-Virton et la commune de Tintigny

- 2.070 mètres
- Chemin empierré
- Circulation automobile très modérée
- Bande en béton de 1,20 mètre et empierrement pour le solde



Tronçon 9 – Antenne vers Meix-devant-Virton

- 1.360 mètres
- Chemin empierré
- Circulation automobile très modérée
- Début du tronçon appartenant à un propriétaire privé (à acquérir préalablement)
- Bande en béton de 1,20 mètre et empierrement pour le solde

Tronçon 10 – Antenne vers la commune de Tintigny

- 120 mètres
- Chemin asphalté
- Circulation automobile importante (N88)
- Voirie régionale
- Pas d'aménagement prévu actuellement (à déterminer lors d'une concertation avec la DGO1 lors de la mise en œuvre du tronçon)



Tronçon 11 – Antenne vers la commune de Tintigny

- 2.230 mètres
- Chemin empierré
- Circulation automobile très modérée
- Bande en béton de 1,20 mètre et empierrement pour le solde

**Origine de la demande :**

- Consultation de la population
- Groupe de travail
- CLDR

**Justification du projet :**

Actuellement, il n'existe aucun itinéraire spécifiquement destiné aux usagers lents (pas de pistes cyclables adaptées, pas de RAVeL...). La mise en œuvre d'une voie lente entre les différents villages mais également vers les pôles voisins (dont Virton) va permettre de créer un réseau et un maillage entre les différentes entités et ainsi liaisonner les différents points d'intérêt (écoles, commerces...).

De plus, la mise en œuvre du projet permet de développer et de renforcer les activités touristiques sur la commune.

**Localisation :**

- Ensemble de la commune

**Statut au plan de secteur :**

- Multiple

**Statut de propriété :**

- Chemins communaux hormis pour le tronçon 9 où une partie est privée et pour le tronçon 10 qui emprunte une voirie régionale (N88).

**Tâches à réaliser (y compris les conditions préalables) :**

- Variable en fonction des tronçons

**Parties prenantes, porteurs de projet :**

- Commune

### Objectifs visés :

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

#### Objectifs principaux

<input checked="" type="checkbox"/>	Objectif 2	Mettre en œuvre des solutions innovantes pour garantir un niveau de services et d'équipements satisfaisants à la population.
-------------------------------------	------------	--

#### Objectifs connexes

<input checked="" type="checkbox"/>	Objectif 4	En suivant l'exemple de l'eau, protéger et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales comme vecteur de développement et d'identification.
<input checked="" type="checkbox"/>	Objectif 5	En synergie avec les pôles voisins, favoriser un développement économique et touristique intégré basé sur les spécificités locales.
<input checked="" type="checkbox"/>	Objectif transversal	Amplifier les efforts déjà réalisés visant à réduire de manière perceptible l'empreinte écologique.

#### Création d'emplois envisagée :

- Pas de création d'emplois directs mais retombées économiques indirectes

#### Estimation globale du coût :

- Tronçon 3 : 263.603,34 € TVAC
- Tronçon 4 : 115.662,69 € TVAC
- Tronçon 6 : 395.405,01 € TVAC
- Tronçon 8 : 278.382,28 € TVAC
- Tronçon 9 : 182.908,44 € TVAC
- Tronçon 11 : 299.900,92 € TVAC
  
- **TOTAL : 1.535.862,68 € TVAC**
  
- Voir annexe pour estimation détaillée

#### Origines du financement :

- Le Développement Rural pour 80 % sur la tranche jusque 500.000 € et pour 50 % sur la tranche supérieure à 500.000 €, soit 917.931,34 €.
- La Commune pour le solde, soit 617.931,34 €.

En fonction des opportunités et des objectifs, d'autres sources de subventionnement pourront être sollicitées (CGT notamment).

### Programme de réalisation :

Vu l'importance du projet, il pourra être réalisé en plusieurs phases sur base des tronçons identifiés et en gardant comme objectif le bouclage cohérent entre les différents villages.

### Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder :

- Tronçon 9 : acquisition préalable de la partie privée
- Tronçon 10 : concertation avec les services de la DGO1 (voirie régionale)

### Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé) :

- Proposition de tracé de la voie lente et inventaire des travaux à réaliser
- Esquisse d'aménagement
- Estimation financière

### Programmation dans le temps :

- Projet prioritaire

### Impacts du projet :

Social	Environnement	Economie	Culture
★★★ Le projet renforce les liens sociaux en augmentant la convivialité (sécurité routière)	★★★ Le projet favorise les déplacements non motorisés et les liaisons douces et permet de structurer le territoire	★★ Le projet crée une nouvelle attraction touristique	★ Le projet permet une valorisation du patrimoine (paysage, monument...)

*Le projet participe..... au volet ..... du développement durable :*

*0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★ = très bien*

### Evaluation

Indicateur	Source	Cible
Fréquentation de l'itinéraire lent	Commune – Enquête	Augmentation de 50 % du recours aux modes doux pour les déplacements utilitaires

### Annexe(s) :

- Estimation financière
- Plan de situation

**PCDR-A21L de Meix-devant-Virton**  
**P 1.003 - Création de chemins de liaisons et voies lentes**

**ESTIMATION**

N°	POSTE	QP	U	PU	TOTAL
<b>1</b>	<b><u>Aménagement - Tronçon 3</u></b>				
	Déblais généraux hors évacuation	2450	m <sup>3</sup>	25,00	61.250,00
	Sous fondation empierrement	4900		11,00	53.900,00
	Revêtement béton	2352		35,00	82.320,00
	Couche d'empierrement	2548		8,00	20.384,00
<b>2</b>	<b><u>Aménagement - Tronçon 4</u></b>				
	Déblais généraux hors évacuation	1075	m <sup>3</sup>	25,00	26.875,00
	Sous fondation empierrement	2150		11,00	23.650,00
	Revêtement béton	1032		35,00	36.120,00
	Couche d'empierrement	1118		8,00	8.944,00
<b>3</b>	<b><u>Aménagement - Tronçon 6</u></b>				
	Déblais généraux hors évacuation	3675	m <sup>3</sup>	25,00	91.875,00
	Sous fondation empierrement	7350		11,00	80.850,00
	Revêtement béton	3528		35,00	123.480,00
	Couche d'empierrement	3822		8,00	30.576,00
<b>4</b>	<b><u>Aménagement - Tronçon 8</u></b>				
	Déblais généraux hors évacuation	2587	m <sup>3</sup>	25,00	64.675,00
	Sous fondation empierrement	5175		11,00	56.925,00
	Revêtement béton	2484		35,00	86.940,00
	Couche d'empierrement	2691		8,00	21.528,00
<b>5</b>	<b><u>Aménagement - Tronçon 9</u></b>				
	Déblais généraux hors évacuation	1700	m <sup>3</sup>	25,00	42.500,00
	Sous fondation empierrement	3400		11,00	37.400,00
	Revêtement béton	1632		35,00	57.120,00
	Couche d'empierrement	1768		8,00	14.144,00
<b>6</b>	<b><u>Aménagement - Tronçon 11</u></b>				
	Déblais généraux hors évacuation	2787	m <sup>3</sup>	25,00	69.675,00
	Sous fondation empierrement	5575		11,00	61.325,00
	Revêtement béton	2676		35,00	93.660,00
	Couche d'empierrement	2899		8,00	23.192,00

**RECAPITULATIF**

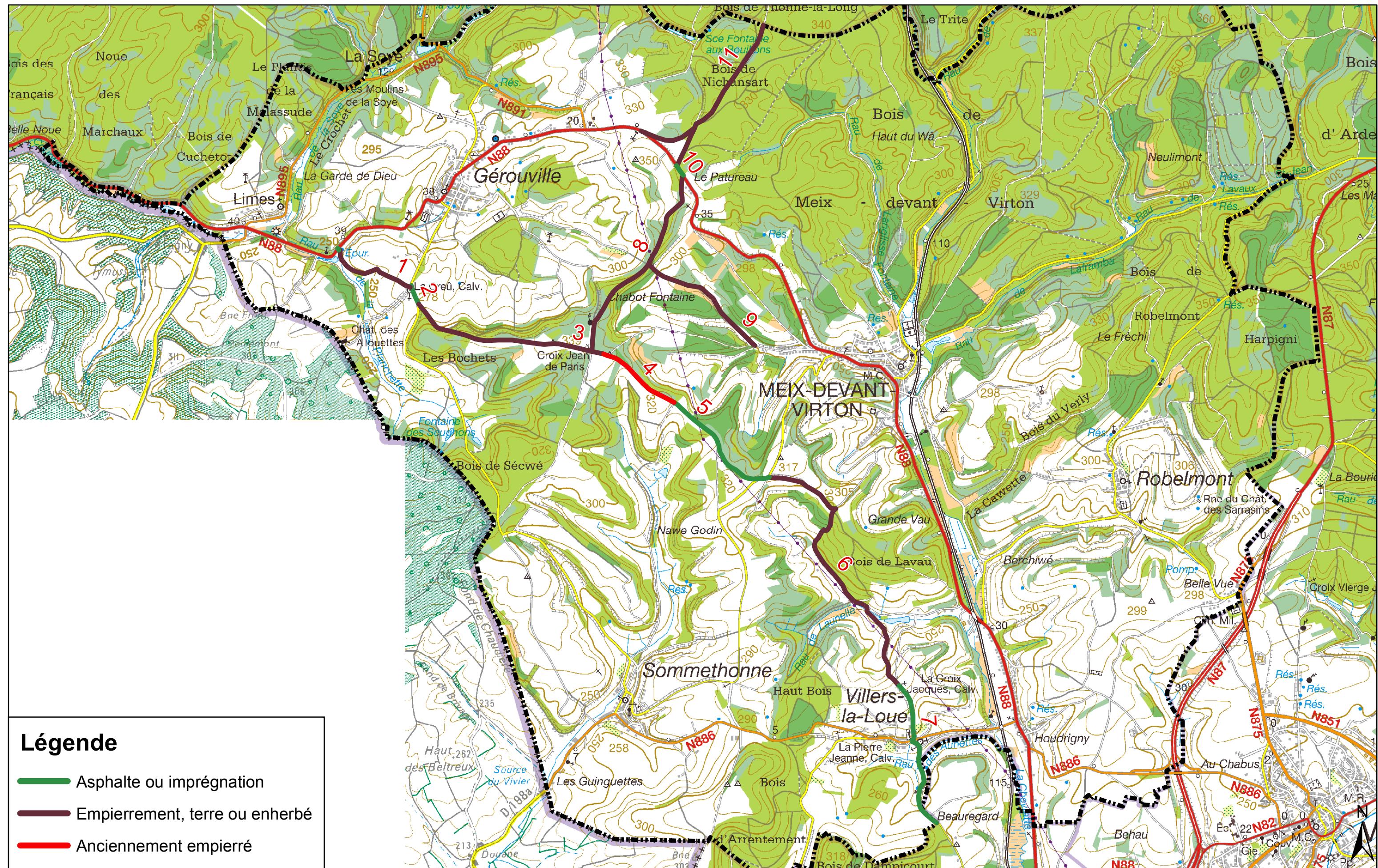
<b>1</b>	<b><u>Aménagement - Tronçon 3</u></b>	<b>217.854,00</b>
<b>2</b>	<b><u>Aménagement - Tronçon 4</u></b>	<b>95.589,00</b>
<b>3</b>	<b><u>Aménagement - Tronçon 6</u></b>	<b>326.781,00</b>
<b>4</b>	<b><u>Aménagement - Tronçon 8</u></b>	<b>230.068,00</b>
<b>5</b>	<b><u>Aménagement - Tronçon 9</u></b>	<b>151.164,00</b>
<b>6</b>	<b><u>Aménagement - Tronçon 11</u></b>	<b>247.852,00</b>

<b>TOTAL HTVA</b>	<b>1.269.308,00</b>
-------------------	---------------------

**CALCUL DES FRAIS**

TVA 21%	266.554,68
---------	------------

<b>TOTAL TVAC</b>	<b>1.535.862,68</b>
-------------------	---------------------



P 1.004  
Lot 1  
Priorité 1.4

Intitulé projet :

*Gérouville*

*Aménagement de la Place de l'église, de la Grand rue et de la Grand route*

---

Description du projet :

Situation existante

Datant de 1258, la structure primitive en damier autour d'un îlot central formé par la place, l'église et la cure reste toujours nettement lisible et constitue une caractéristique typologique très intéressante. La création d'un marché en 1273 favorisa sans doute, outre la prospérité du petit bourg, le développement d'une seconde place plus spacieuse, la place du Tilleul.

Actuellement, la place de l'église est constituée d'une vaste mare d'asphalte ceinturée par la route régionale (N88 - Grand route) et la Grand rue, voirie locale de desserte à double sens.



Les usoirs sont fortement marqués et, de manière générale, relativement bien préservés. Quelques arbres (tilleuls) sont présents au sein de la place et de l'autre côté de la N88. La Grand rue est également bordée de murs d'enceinte et de soutènement en pierres.



### Situation projetée

L'aménagement proposé vise à restructurer l'espace en réorganisant les différentes fonctions et en rendant l'ensemble plus convivial. Il vise également à créer une perspective depuis l'entrée du village en venant de Florenville par la mise en valeur de l'église classée.

Il se veut être le prolongement cohérent de la place du Tilleul. Dans ce cadre, le présent projet et la seconde phase de l'aménagement de la place du Tilleul devront être réalisés selon le même esprit et être en adéquation au niveau des périmètres d'intervention.

L'accès au porche de l'église sera aménagé en pavés (rappelant les tonalités des constructions traditionnelles). L'espace central sera quant à lui traité en espace vert. Les arbres existants sont bien entendu maintenus et intégrés à l'aménagement.

Les parkings prendront place en périphérie de la place et seront traités de manière légère par la mise en place de dalles alvéolées PVC-gazon, ce qui permettra d'obtenir une cohésion et une image « verte » de la place lors des périodes normales d'utilisation.

Pour agrémenter et dynamiser l'aménagement, un miroir d'eau sera mis en place entre le point haut et le point bas de la place. Du mobilier urbain et des candélabres viendront également compléter cet aménagement.

Pour la Grand rue, il est proposé de la traiter en sens unique montant, ce qui permet, d'une part, une meilleure sécurisation de l'accès sur la route régionale et, d'autre part, de dégager des espaces de stationnement le long des murs d'enceinte de l'église. La fonction historique des usoirs sera remise en valeur par un aménagement global tout en répondant aux considérations actuelles, notamment au niveau du dépôt du brasseur.

De l'autre côté de la route régionale, l'aménagement se veut volontairement simpliste par le maintien de la structure existante (pelouse et accès aux habitations).

### Origine de la demande :

- Consultation de la population
- Groupe de travail
- CLDR

### Justification du projet :

Le périmètre visé par le projet est actuellement occupé par une vaste superficie asphaltée et est donc sous-valorisé. En effet, la place de l'église ne joue pas le rôle structurant et de convivialité qu'elle devrait. Or, on dénombre à proximité toute une série d'éléments polarisateurs (commerces de proximité, école, bibliothèque, futur syndicat d'initiative...) concourrant à la vie et à l'animation villageoise.

Sa mise en valeur permettra donc de renforcer le coeur du village tout en prolongeant l'aménagement réalisé au niveau de place du Tilleul. Il permettra également de valoriser le site classé de l'église et la typologie tout à fait particulière du village de Gérouville.

**Localisation :**

- Gérouville – Place de l'église, Grand rue et Grand route

**Statut au plan de secteur :**

- Zone d'habitat à caractère rural

**Statut de propriété :**

- Excédents de voiries régionales et communales

**Tâches à réaliser (y compris les conditions préalables) :**

- Démolition des surfaces asphaltées et des filets d'eau
- Pose de revêtements divers en fonction de l'utilisation de l'espace (espace vert, parking...)
- Placement d'un miroir d'eau
- Mise en place de mobilier urbain
- Fourniture et pose de candélabres

**Parties prenantes, porteurs de projet :**

- Commune

**Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

**Objectifs principaux**

<input checked="" type="checkbox"/>	Objectif 2	Mettre en œuvre des solutions innovantes pour garantir un niveau de services et d'équipements satisfaisants à la population.
-------------------------------------	------------	--

**Objectifs connexes**

<input checked="" type="checkbox"/>	Objectif 4	En suivant l'exemple de l'eau, protéger et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales comme vecteur de développement et d'identification.
<input checked="" type="checkbox"/>	Objectif transversal	Amplifier les efforts déjà réalisés visant à réduire de manière perceptible l'empreinte écologique.

**Création d'emplois envisagée :**

- Pas de création d'emplois prévue

### Estimation globale du coût :

- 701.151,89 € TVAC
- Voir annexe pour estimation détaillée

### Origines du financement :

- Le Développement Rural pour 60 % sur la tranche jusque 500.000 € et pour 50 % sur la tranche supérieure à 500.000 €, soit 400.575,94 €.
- La Commune pour le solde, soit 300.575,94 €.

### Programme de réalisation :

Le projet est réalisé en une seule phase.

### Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder :

- Accord de la DGO1 et de la Commission des Monuments et Sites sur les aménagements proposés

### Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé) :

- Rencontre des habitants et échange sur les aménagements à réaliser
- Esquisse d'aménagement
- Estimation financière

### Programmation dans le temps :

- Projet prioritaire

### Impacts du projet :

Social	Environnement	Economie	Culture
★★★★★ Le projet vise au développement et au renforcement des espaces de rencontre et de convivialité dans le village	★Les aménagements proposés respecteront la typologie locale (matériaux, plantations...)	★★La mise en valeur de cet espace contribuera à l'attractivité du village d'un point de vue touristique	★Le projet valorise le patrimoine culturel bâti participant à l'identité locale (paysage intérieur des villages)

*Le projet participe..... au volet ..... du développement durable :*

*0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★ = très bien*

### Evaluation

Indicateur	Source	Cible
Fréquentation de l'espace de convivialité	Commune	Bonne fréquentation visuelle

### Annexe(s) :

- Estimation financière
- Plan de situation
- Plan d'aménagement

**PCDR-A21L de Meix-devant-Virton**  
**P 1.004 - Aménagement de la Place de l'église, de la Grand rue et de la Grand route à Gérouville**

**ESTIMATION**

N°	POSTE	QP	U	PU	TOTAL
<b>1</b>	<b><u>Usoirs</u></b>				
	Travaux de démolition et évacuation	1545	m <sup>2</sup>	14,31	22.108,95
	Géotextile	1545	m <sup>2</sup>	38,16	58.957,20
	Pavés en pierre naturelle	1545	m <sup>2</sup>	132,50	204.712,50
	Bordures en pierre naturelle	165	mct	100,70	16.615,50
	Dalle en PEHD-gazon + ensemencement	895	m <sup>2</sup>	42,93	38.422,35
	Gazonnement	3750	m <sup>2</sup>	4,77	17.887,50
<b>2</b>	<b><u>Place de l'église</u></b>				
	Travaux de démolition et évacuation	1400	m <sup>2</sup>	19,08	26.712,00
	Travaux de remblai de terre arable	300	m <sup>3</sup>	26,50	7.950,00
	Géotextile, sous-fondation et fondation	410	m <sup>2</sup>	39,22	16.080,20
	Pavés en pierre naturelle	410	m <sup>2</sup>	132,50	54.325,00
	Bordures en pierre naturelle	92	mct	100,70	9.264,40
	Dalle contrebutage	61	m <sup>2</sup>	132,50	8.082,50
	Dalle PEHD-gazon	529	m <sup>2</sup>	42,93	22.709,97
	Fontaine	1	fft	9.725,50	9.725,50
	Miroir d'eau en pierre naturelle	45	m <sup>2</sup>	185,50	8.347,50
	Avaloir	3	pce	397,50	1.192,50
	Dalles de repérage	5	m <sup>2</sup>	95,40	477,00
	Maçonnerie	4	m <sup>3</sup>	1.272,00	5.088,00
	Couvre-mur	18	mct	90,10	1.621,80
	Système de pompage et filtration	1	fft	12.720,00	12.720,00
	Point d'éclairage décoratif	8	pce	3.710,00	29.680,00
	Point d'éclairage de mise en valeur	2	pce	3.392,00	6.784,00

**RECAPITULATIF**

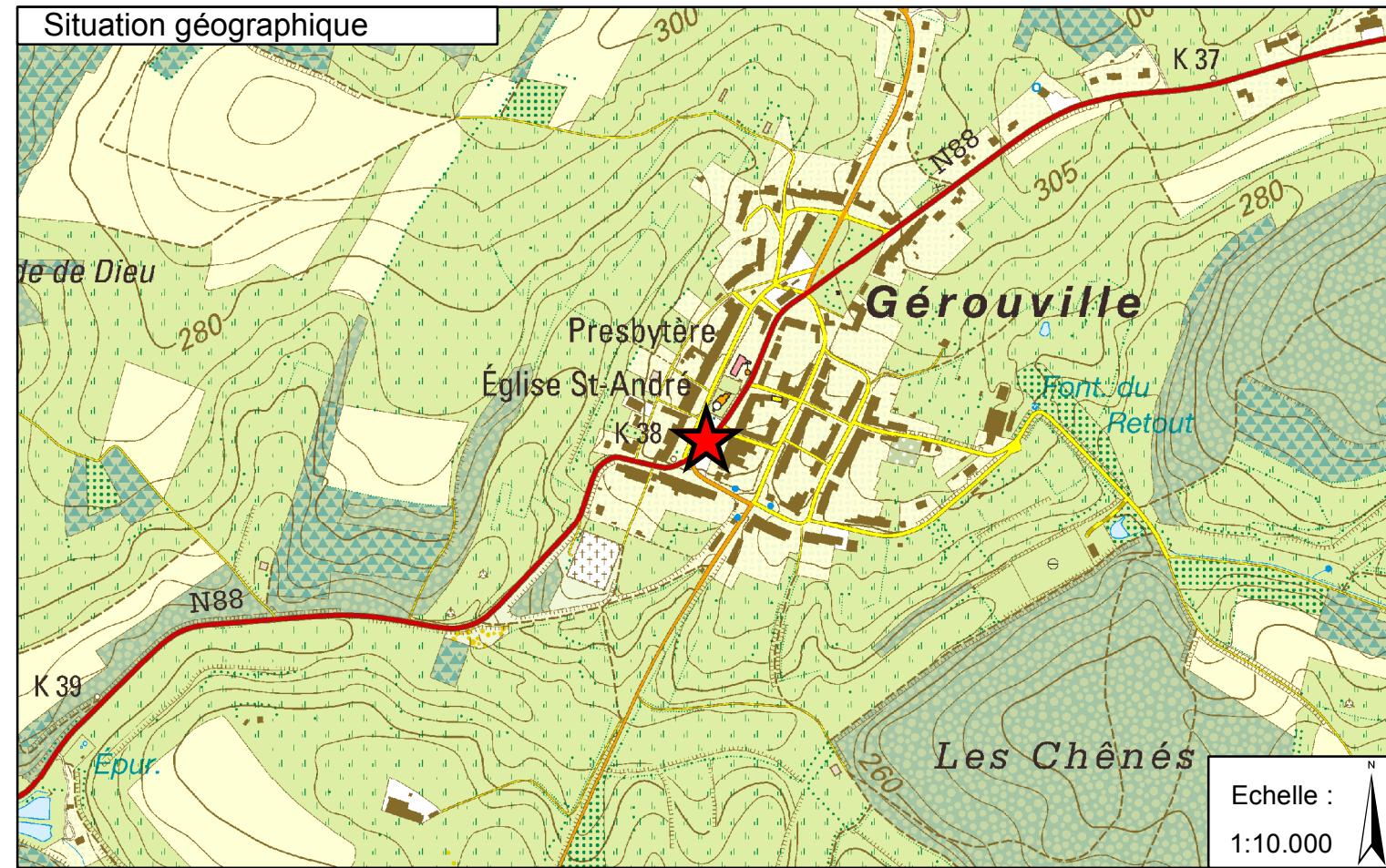
<b>1</b>	<b><u>Usoirs</u></b>	<b>358.704,00</b>
<b>2</b>	<b><u>Place de l'église</u></b>	<b>220.760,37</b>

<b>TOTAL HTVA</b>	<b>579.464,37</b>
-------------------	-------------------

**CALCUL DES FRAIS**

TVA 21%	121.687,52
<b>TOTAL TVAC</b>	<b>701.151,89</b>

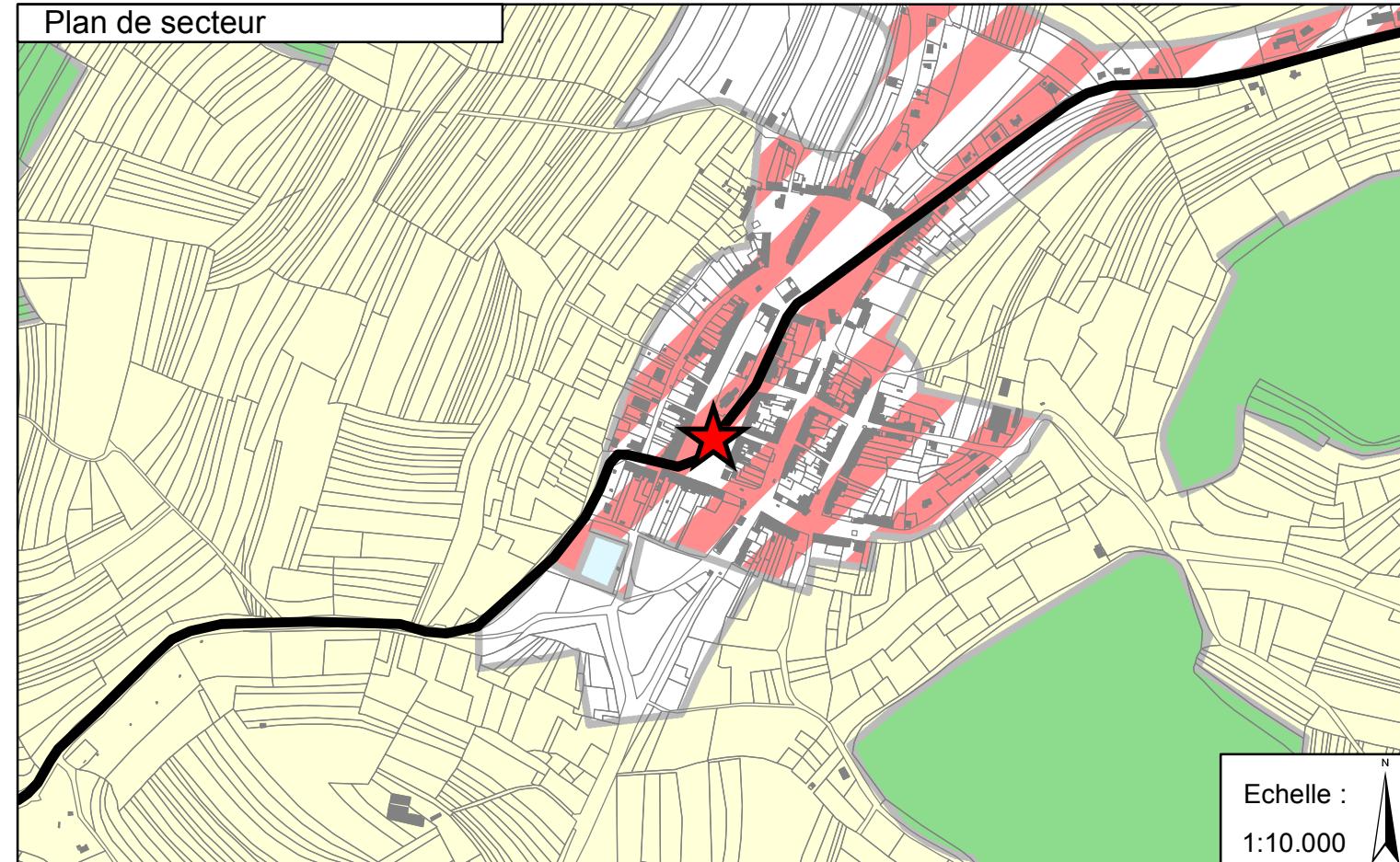
Situation géographique



Orthophotoplan

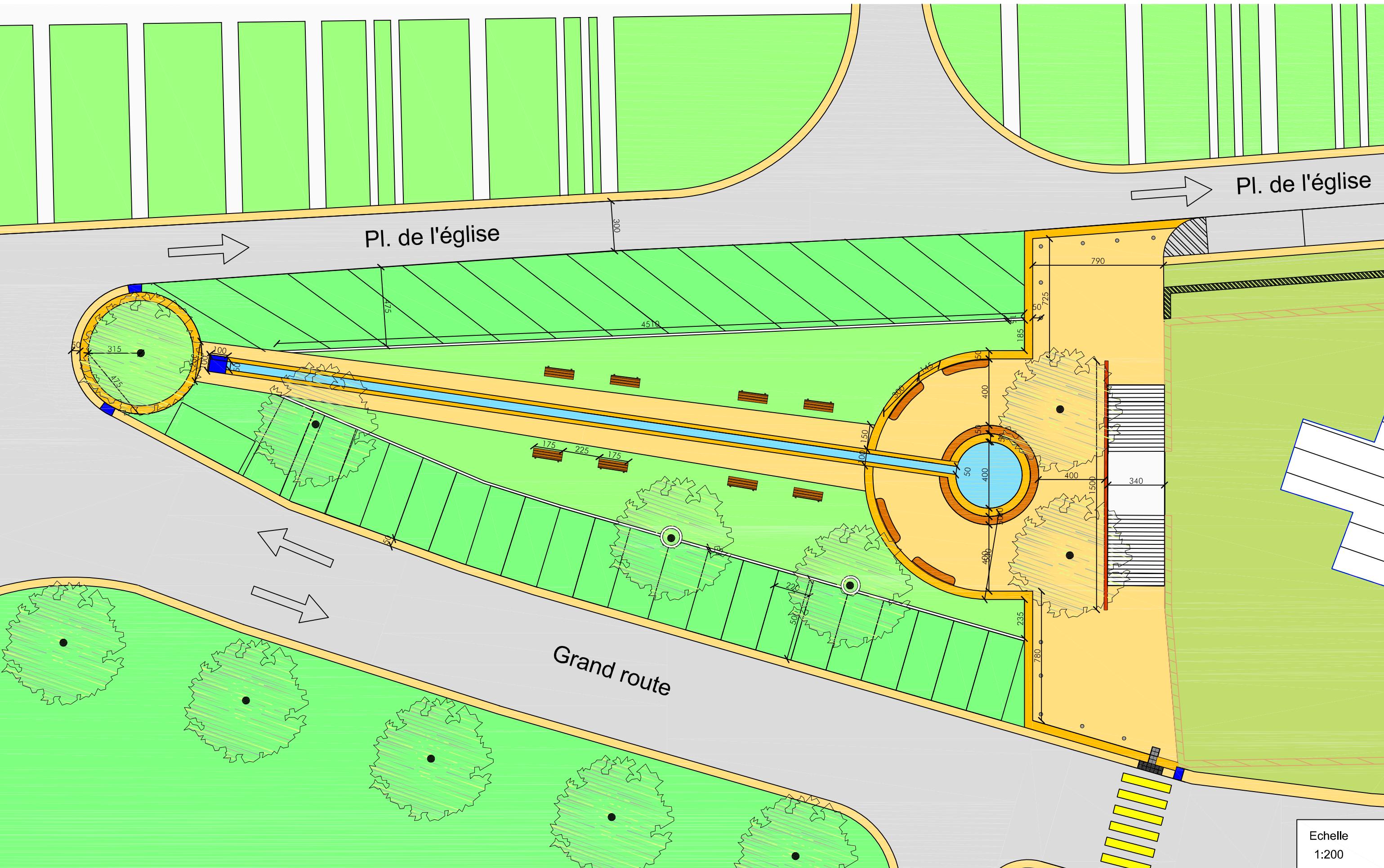


Plan de secteur



Localisation









**Description du projet :**

Si l'espace-rue des villages de Meix-devant-Virton est largement constitué par des éléments de l'espace public (voirie, filets d'eau, poteaux d'éclairages, trottoirs, etc...), il est surtout délimité visuellement par les façades des maisons et leurs devant-de-portes.

A Meix-devant-Virton, ces devant-de-portes ont un statut particulier puisque d'usage privé ils sont situés sur le domaine public : les usoirs.

Ces usoirs constituent une caractéristique des espaces villageois de la commune de Meix-devant-Virton, comme ils le sont plus largement de la Gaume et de la Lorraine. Il s'agit donc d'une composante importante de l'identité gaumaise, qui se décline selon les conditions locales :

- la profondeur (faible ou importante) de ces usoirs ;
- la structure des rues des villages ;
- la présence (ou non) d'une voirie régionale traversante ;
- la présence ou non d'un sous-espace à vocation publique (monument, zone de parcage automobile, etc...) ;
- le relief ;
- ...

Dans cette perspective, les aménagements publics réalisés pour améliorer la sécurité routière, l'esthétique ou la convivialité du village doivent :

- tenir compte du caractère rural et spécifique des espaces-rue gaumais, de Meix-devant-Virton
- être prolongés par des aménagements privés qui accompagnent le cadre général du village.

Etant donné le statut juridique de ces usoirs (espace public non cadastré à usage privé) et l'évolution de leur fonctions (l'aire de travail et de stockage agricole est maintenant convertie en aire d'agrément ou de parcage automobile), **une charte sur l'aménagement des usoirs permettra de proposer des balises pour gérer sur le long terme ces espaces**, notamment pour :

- valoriser les caractéristiques propres à chaque village
- éviter la clôture des usoirs
- entretenir les usoirs
- éviter la minéralisation excessive des espaces-rues
- conserver le caractère rural du village et la cohérence des usoirs par rapport aux autres aménagements réalisés sur l'espace public (création d'un espace de convivialité, réfaction des voiries, amélioration de l'éclairage public...), notamment lorsque plusieurs intervenants sont concernés (commune, SPW, riverains).

La charte devrait comprendre au minimum :

- une description du contexte ;
- des recommandations pour la gestion des usoirs, selon les spécificités des villages :
  - les villages avec des usoirs profonds
  - les villages avec des usoirs peu profonds
  - les villages traversés par une voirie régionale
- des recommandations générales pour l'insertion d'aménagements publics en lien avec les usoirs traditionnels.

*L'Assistance Architecturale et Urbanistique (FRW) pourrait être auteur dans le cadre de la réalisation ce cette charte.*

**Origine de la demande :**

- CLDR
- Consultations villageoises
- Groupes de travail thématiques

**Justification du projet :**

Le projet s'inscrit dans un cadre général large. Il souhaite non seulement donner une cohérence à l'aménagement des usoirs afin de conserver au maximum son utilité publique et sa cohérence patrimoniale.

La CLDR relève également l'utilité de convivialité de ces usoirs, surtout dans la région où les usoirs sont des lieux d'échange importants pour la population.

La réalisation d'une telle charte permettrait donc non seulement de favoriser des aspects patrimoniaux mais aussi sociaux.

**Localisation :**

Commune

**Tâches à réaliser (y compris les conditions préalables) :**

- Définir un cadre de référence dans lequel inscrire les conditions de (ré)aménagement des usoirs. Ce travail doit être réalisé par des citoyens, en tenant compte de l'avis de tous, de certaines spécificités villageoises en collaboration avec un organisme ayant des compétences dans le domaine (maison de l'urbanisme par exemple)
- Rédaction de la charte
- Application de la charte et définition du caractère obligatoire de son respect (avec sanctions en cas de manquement(s) ?)

**Parties prenantes, porteurs de projet :**

- Commune
- Maison de l'urbanisme
- CLDR et citoyens hors CLDR

**Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Objectif</b>	<b>OBJECTIF 4 /</b> En bénéficiant de l'exemple de l'eau, protéger et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales comme vecteur de développement et d'identification.
-------------------------------------	-----------------	--

### **Eléments dont il faut tenir compte - Procédure :**

La charte doit servir de « cadre légal » et doit être rédigé dans ce sens avec tous les principes de rigueur qui y sont liés : respect des procédures, des règles urbanistiques,...

### **Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)**

?

### **Les impacts du projet**

Piliers	Social	Environnemental	Economique	Culturel
Evaluation	★★★	★	★	★
Justification	Les usoirs sont un lieu de convivialité et d'échange important dans la commune. Ils contribuent à la rencontre entre voisins et à l'épanouissement du quartier	Le cadre général veut conserver les éléments historiques des usoirs en laissant notamment une place importante à la verdure au contraire d'éléments minéraux	Le cadre doit permettre de rationaliser les projets sur les plans patrimoniaux et économiques	Les usoirs font partie du patrimoine culturel de la commune. La culture locale a d'ailleurs donné à ce lieu une fonction de convivialité importante. Cet élément de culture veut être conservé.

Le projet participe à ..... au volet ..... du développement durable :

0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★ = très bien

### **Evaluation**

Les indicateurs qui permettront un suivi et une évaluation du projet :

Indicateurs de résultat (liés aux objectifs opérationnels auxquels le projet est censé répondre).

Indicateurs de réalisation (liés au projet).

Type d'indicateur	Intitulé	Source	Cible
réalisation	Réunion de concertation	Bulletin communal	1
résultat	Charte communale d'aménagement des usoirs	Règlement communal	1

Intitulé	Indicateur	Source	Cible
Mise en place d'un cadastre	Réalisation ou non d'un cadastre	Rapport d'activités de la commune	Un cadastre
Séances d'informations de sensibilisation à l'utilisation des usoirs	Le nombre de séances	Rapport d'activités de la commune	Deux séances lors de l'élaboration Deux séances lors de sa mise en application

**Initié projet : Crédit d'un marché du terroir/sensibilisation à la notion de circuits courts**

---

**Description du projet :**

Le projet tel que présenté ci-après se décline en plusieurs sous-actions :

1. Crédit d'un marché du terroir
2. Sensibilisation à la notion de circuits courts
3. Valorisation de la monnaie locale « Epi Lorrain »

**1. Crédit d'un marché du terroir**

Le souhait poursuivi est de réunir différents producteurs locaux au sein d'un même lieu afin de leur permettre non seulement d'écouler leurs produits localement mais également aux visiteurs de connaître et de disposer de produits locaux de qualité.

Dans un premier temps, le marché concerterait les produits de bouche, avec comme objectifs la mise en valeur des produits locaux et la sensibilisation aux circuits courts.

Un accent particulier pourrait être mis sur le fait de « faire connaître » les producteurs locaux.

Le marché ne serait pas permanent, mais ponctuel et éventuellement couplé à d'autres activités. En effet, compte tenu des marchés existants et de leurs expériences, il apparaît que pérenniser une telle activité dans le temps n'est pas simple. Par exemple, le marché d'Avioth (1X/mois), qui pourtant fonctionne bien, voit son chiffre d'affaire diminuer. Concernant la commune de Meix-devant-Virton, l'idée serait de proposer 3 ou 4 marchés par an.

Le lieu de déroulement du marché pourrait être multiple en fonction des opportunités. Il pourrait être relié à d'autres événements communaux. La localisation des marchés pourrait ressembler à ceci :

- Gérouville : la Géroublonade – en juillet.
- Meix-devant-Virton : la brocante (organisée par la Commune) – en juin.
- Robelmont : la fête du village – en septembre.
- Autres idées : un marché de Noël,... Des artistes locaux pourraient également être sollicités.

Avant d'effectuer toutes ces démarches, il serait nécessaire de contacter les différents producteurs susceptibles d'être intéressés. En effet, il s'agira d'avoir tout de même des certitudes sur les producteurs présents. Dans l'idéal, un comité organisateur du marché devra être créé et une série de critères devront être définis pour la sélection des producteurs.

Une difficulté identifiée à la réalisation de ce marché concerne les équipements : certains producteurs ont besoin de garder leurs produits au frais (contrôles de l'AFSCA, besoin d'un comptoir frigo), même si les consommateurs semblent le plus souvent acheter des produits non périssables sur les marchés (salaisons,...). Le manque d'équipement pourrait évincer certains producteurs.

Une autre difficulté sera de convaincre les producteurs de participer. En effet, il ne sera pas évident de leur démontrer leurs intérêts économiques dans la démarche... Néanmoins, la CLDR souhaite faire le test.

**2. Sensibilisation à la notion de circuits courts**

Ce second projet, lié au premier, consisterait à réaliser des démarches de sensibilisation à la notion de circuits courts. Il paraît important à la CLDR de privilégier les producteurs locaux et les achats locaux afin d'éviter des déplacements coûteux (en temps, financièrement, écologiquement) vers les localités voisines. Cette sensibilisation pourrait se faire notamment lors du marché du terroir mais également

via des feuillets explicatifs sur le circuit court, sur ses avantages et sur ce que cela comporte. Un article au sein du bulletin communal pourrait également être réalisé.

### **3. Valorisation de la monnaie locale « Epi »**

La commune de Meix-devant-Virton constitue le cœur de développement d'une monnaie locale appelée « Epi ». Cette monnaie a fait ses preuves et tente de diversifier les relations économiques et sociales.

L'Epi et les monnaies locales en général ont plusieurs avantages :

- Elles évitent à une population donnée de subir les effets d'une crise qui se passe ailleurs
- Elles favorisent l'économie locale. Etant valables uniquement dans une région donnée, la monnaie locale favorise très largement le recours à des commerçants, entreprises, agriculteurs, associations de la région. Ainsi quel que soit le niveau d'activité économique, la plupart des bénéfices vont enrichir la communauté
- Elles permettent de diminuer l'empreinte écologique par la réduction des transports de marchandises inter-régions
- Elles circulent beaucoup plus rapidement que les monnaies nationales : cela soutient le développement économique local
- Elles permettent de mieux responsabiliser la population par rapport à son territoire et à son développement.

A ce jour, l'Epi a fait ses preuves et est utilisé par bon nombre de citoyens de la région. Toutefois, les citoyens souhaitent encore étendre son rayonnement par une meilleure information sur cette monnaie, sur ses objectifs, ses avantages.

L'information pourra se faire grâce à la création d'un site internet de qualité qui informerait sur l'épi, son utilisation, les valeurs qu'il véhicule,...

Une réflexion sur un soutien à la monnaie pourra également être menée dans le sens d'une promotion de l'épi. Ex : réflexion sur la création d'un fonds de soutien.

#### **Origine de la demande :**

- CLDR
- Consultations villageoises
- Groupes de travail thématiques

#### **Justification du projet :**

Meix-devant-Virton est une commune dans laquelle de nombreuses initiatives de productions, de commerces locaux ont vu le jour. Ce projet s'inscrit dans ce sens. La population est très sensible aux échanges locaux, à l'empreinte écologique, à la consommation de produits de qualité et aux effets de la société de consommation.

Par ces actions, la CLDR souhaite s'ancrer encore davantage dans ce qui constitue une valeur importante pour les citoyens ; elle souhaite être reconnue en tant que commune rurale comme un acteur incontournable du commerce local et surtout faciliter ce type de commerce et accroître son influence.

#### **Localisation :**

Commune

#### **Tâches à réaliser (y compris les conditions préalables) :**

- Mettre en place un comité organisateur du marché du terroir qui serait notamment chargé de :
  - Contacter les producteurs locaux
  - Résoudre les difficultés d'hygiène, de conservation en lien avec l'AFSCA et pour encourager la participation des producteurs

- Définir les lieux de marché avec accord des organisateurs d'événements auxquels ils seraient jumelés
- Rédiger des feuillets, des articles de sensibilisation
- Développer l'Epi électronique

### **Parties prenantes, porteurs de projet :**

- Commune
- CLDR
- Associations (exemples : Epicentre, Les Grosses Légumes,...)

### **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Objectif</b>	<b>OBJECTIF 2</b> / Mettre en œuvre des solutions innovantes pour garantir un niveau de services et d'équipements satisfaisants à la population. <b>OBJECTIF 3</b> / Profiter de la faible attractivité du territoire pour y initier une politique de gestion visant à en dynamiser l'évolution de manière adaptée au contexte local. <b>OBJECTIF 5</b> / En synergie avec les pôles voisins, favoriser un développement économique et touristique basé sur les spécificités locales.
-------------------------------------	-----------------	---

### **Eléments dont il faut tenir compte - Procédure :**

La pérennisation du marché implique d'avoir suffisamment de producteurs (qui y trouveraient donc une certaine rentabilité) disposant de moyens leur permettant de répondre aux normes de l'AFSCA.

De même, il faut, via des sensibilisations par exemple, obtenir un nombre d'adhérents suffisants, tant pour le marché que pour l'Epi électronique.

### **Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé)**

- Une réflexion, assez avancée, est en cours concernant la monnaie locale électronique.
- Certains contacts ont déjà été pris avec des producteurs locaux

### **Les impacts du projet**

Piliers	Social	Environnemental	Economique	Culturel
Evaluation	★★	★★★	★★★	★
Justification	Tant le marché du terroir que les sensibilisations, que la monnaie locale impliquent de nombreux échanges entre citoyens et favorisent la vie locale.	Ces démarches ont notamment pour objectif de réduire l'empreinte écologique des citoyens en privilégiant des produits bios, en circuits courts.	Toutes ces actions cherchent à permettre de développer une économie locale et à soutenir les différents producteurs locaux de la commune et de la sous-région.	Les modes de consommation font partie intégrante de la culture. En privilégiant et en informant sur une consommation locale, les projets visent à faire évoluer certaines perceptions.

Le projet participe à ..... au volet ..... du développement durable :

0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★= très bien

### **Evaluation**

Les indicateurs qui permettront un suivi et une évaluation du projet :

Indicateurs de résultat (liés aux objectifs opérationnels auxquels le projet est censé répondre).

Indicateurs de réalisation (liés au projet).

<b>Intitulé</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Source</b>	<b>Cible</b>
Création d'un marché du terroir	Le nombre de marchés du terroir organisés	Rapport du comité organisateur	3 à 4 marchés par an
Sensibilisation à la notion de circuits courts	Le nombre de parutions traitant de la notion de circuits courts	Collecte des documents, des articles de presse	3 parutions par an
Valorisation de la monnaie locale	Mise en place ou non d'un Epi électronique  Le nombre d'adhérents à la monnaie locale	Rapport d'activité de l'Epicentre  Rapport d'activité de l'Epicentre	5 terminaux de paiement électroniques sur la commune  10% d'adhérents en plus d'ici 4 ans

**Intitulé projet : Mise en place d'actions en faveur de la mobilité**

**Description du projet :**

Le projet consiste, sur base d'une réflexion préalable, à développer des actions permettant d'améliorer la mobilité collective au niveau de la commune ; tant pour les habitants que pour les personnes extérieures souhaitant s'y rendre. Certaines actions pourraient consister, entre autres, à :

- Maintenir, au minimum, l'offre de services existant en transports en commun (bus TEC). Si possible, ajouter aux lignes habituelles une desserte de bus allant vers le marché de Florenville une fois par mois.
- Mettre en place des solutions innovantes en termes de déplacements pour les personnes moins mobiles (en partant notamment des structures existantes).
- Mettre en place un système de covoiturage : s'intégrer dans des initiatives existantes (cfr. VAP, voiture à plusieurs ou Lux covoiturage) et utiliser les valves de l'administration communale comme point d'information (en plus du site internet).

**Origine de la demande :**

- CLDR
- Groupe de travail
- Consultation villageoise

**Justification du projet :**

Meix-devant-Virton est une commune qui s'oriente fortement vers les communes voisines de Virton, Florenville et Montmédy pour l'accès à certains services. Cet accès implique des déplacements qui sont difficilement gérables pour les personnes n'ayant pas leur véhicule personnel vu le peu de transports publics (ou privés) desservant la commune. Cette action vise donc à dépasser cette problématique en tentant d'augmenter l'offre de transports à destination de tous :

- personnes âgées
- personnes à mobilité réduite
- travailleurs
- Etudiants
- personnes avec ou sans véhicule.

Le diagnostic met d'ailleurs en avant des lacunes en termes de mobilité : pas de gare au sein de la commune (Virton est la gare la plus proche), desserte en transports en commun réduite, commune éloignée de l'autoroute et traversée uniquement par la N88.

**Localisation :** Commune

**Tâches à réaliser (y compris les conditions préalables) :**

- Réalisation d'un cadastre de l'offre en transports (au sens large) sur la commune et réalisation d'une enquête, d'une étude selon les publics visés
- Soutien aux partenaires « mobilité » actifs sur la commune (TEC, lux covoiturage, CSD, Croix-Rouge, Altéo, forum pour la mobilité, etc.) via une information sur les services qu'ils proposent (valves communales, site internet, bulletin communal). Une table ronde regroupant tous les opérateurs pourrait être organisée par la commune

- Réfléchir à et mettre en œuvre des solutions innovantes permettant d'apporter des réponses concrètes aux problèmes de mobilité décelés sur la commune, non résolus par ailleurs, touchant tout ou partie de la population (jeunes, personnes âgées, à mobilité réduites, étudiants, travailleurs, retraités, avec ou sans voiture)
 

Via par exemple un système de covoiturage, un maintien et un développement des dessertes en transports en commun, un développement des transports pour personnes à mobilité réduite
- Lancer une réflexion sur le développement d'une expérience pilote en terme de VAP (voiture à plusieurs) portée par la commune. Elle pourrait se traduire par la mise à disposition de valves communales, du site internet ou encore la création de zones de parkings adaptées
- Evaluation

**Parties prenantes, porteurs de projet :**

- Administration communale
- Acteurs locaux (citoyens, milieu associatif)
- Services publics (TEC)
- Services de transports associatifs

**Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Objectifs</b>	<b>OBJECTIF 2</b> / Mettre en œuvre des solutions innovantes pour garantir un niveau de services et d'équipements satisfaisants à la population. <b>OBJECTIF 3</b> / Profiter de la faible attractivité du territoire comme atout pour y initier une politique de gestion visant à en dynamiser l'évolution de manière adaptée au contexte local.
-------------------------------------	------------------	--

**Programme de réalisation**

Le projet est réalisé en deux phases :

- Une phase d'enquête et de réflexion.
- Une phase d'action, de mise en œuvre.

**Les impacts du projet**

- Signaler ici les effets du projet sur les quatre piliers : l'économie, l'environnement, le social et le culturel.
- Présenter ces impacts soit dans un tableau, soit sous forme de texte continu ou encore de diagramme. L'important est de fournir une information claire et instructive.

Piliers	Social	Environnemental	Economique	Culturel
Evaluation	★★	★★★★	★★★	★
Justification	Les moyens de transports mis en évidence incitent à une plus grande cohésion sociale, convivialité et entraide entre les citoyens	Le projet aura un impact indirect sur l'empreinte écologique de chacun. En effet, il sera possible de limiter les distances effectuées avec son propre véhicule par des moyens de transports plus doux ou partagés	Cette action va permettre aux habitants de se déplacer plus facilement vers des activités de type commercial, professionnel ou de loisir. Cela facilitera également les déplacements des habitants extra	Une meilleure mobilité permettra de se rendre plus facilement aux activités culturelles développées au sein ou à l'extérieur de la commune

			communaux vers la commune de Meix-devant-Virton	
--	--	--	---	--

Le projet participe à ..... au volet ..... du développement durable :

0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★ = très bien

### **Evaluation**

Les indicateurs qui permettront un suivi et une évaluation du projet :

Indicateurs de résultat (liés aux objectifs opérationnels auxquels le projet est censé répondre).

Indicateurs de réalisation (liés au projet).

Type d'indicateur	Intitulé	Source	Cible
réalisation	Réalisation d'un cadastre reprenant l'offre de transports sur la commune	Bulletin communal	Un cadastre
réalisation	Echange d'informations sur l'offre et besoins en transport	Bulletin communal	Réalisation d'une table ronde
réalisation	Mise en place d'actions en faveur de la mobilité collective	Bulletin communal	Au minimum trois actions
résultat	Enquête de satisfaction sur l'évolution de la mobilité dans la commune	Bulletin communal	Une enquête

Intitulé	Indicateur	Source	Cible
Mise en place d'un système de covoiturage	Le nombre de covoiturages Le nombre de personnes inscrites dans le système	Données de la plateforme, du service gérant le système de covoiturage	100 trajets la première année 20 personnes inscrites la première année
Maintien de la desserte de bus	Le nombre de lignes de bus Le nombre de passage dans la commune	Données du TEC	Équivalence voire augmentation du nombre
Développement de transports pour personnes à mobilité réduite	Le nombre de transports effectués	Données des associations de transports spécialisés	Hausse de 10% sur la commune

**Initié projet :**

***Meix-devant-Virton***

***Etude et mise en œuvre d'un réseau de chaleur au bois***

---

**Description du projet :**

Le projet s'inscrit dans une perspective globale visant le développement, en général, des énergies renouvelables basées sur les ressources locales : réseau de chaleur, biomasse dont bois énergie, énergie hydraulique, énergie solaire, énergie éolienne...

Il s'agit ici de mettre en place un réseau de chaleur sur le centre de Meix-devant-Virton alimenté par une chaudière au bois.

Les différents bâtiments publics concentrés dans un rayon limité (maison communale, école, salles des fêtes, futur complexe sportif...) pourront être raccordés au réseau de chaleur. De même, les propriétaires privés pourront également être associés à la démarche.

Le réseau de chaleur pourra éventuellement être associé ultérieurement à un projet de valorisation des sous-produits forestiers.

**Origine de la demande :**

- Consultation de la population
- Groupe de travail
- CLDR

**Justification du projet :**

Dans une perspective de PCDR couplé à un Agenda 21 Local, la CLDR a souhaité mener une réflexion active et concrète sur la mise sur pied d'une politique de développement des énergies renouvelables.

Vu la présence d'une ressource forestière, cette réflexion s'est naturellement orientée prioritairement vers le développement d'un réseau de chaleur alimenté par une chaudière au bois.

Le diagnostic a mis en évidence l'importance du potentiel énergétique du territoire, plus spécialement l'éolien, l'hydraulique ou ici le bois. De plus, la forêt constitue une ressource naturelle essentielle pour le développement et la gestion du territoire (production, gestion des paysages...) à condition d'en assurer la pérennité mais également la diversification.

La densité de bâtiments publics mais également privés constitue un atout pour la mise en place d'un réseau de chaleur performant et efficient.

**Localisation :**

- Meix-devant-Virton – Centre

**Statut au plan de secteur :**

- A déterminer

**Statut de propriété :**

- A déterminer

**Tâches à réaliser (y compris les conditions préalables) :**

- Construction et/ou aménagement d'un bâtiment pour la chaufferie centralisée
- Mise en place du réseau de chaleur

**Parties prenantes, porteurs de projet :**

- Commune

**Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

**Objectifs principaux**

<input checked="" type="checkbox"/>	Objectif 4	En suivant l'exemple de l'eau, protéger les ressources naturelles et patrimoniales comme vecteur de développement et d'identification.
<input checked="" type="checkbox"/>	Objectif transversal	Amplifier les efforts déjà réalisés visant à réduire de manière perceptible l'empreinte écologique.

**Objectifs connexes**

<input checked="" type="checkbox"/>	Objectif 5	En synergie avec les pôles voisins, favoriser un développement économique et touristique intégré basé sur les spécificités locales.
-------------------------------------	------------	---

**Création d'emplois envisagée :**

- Création de plusieurs emplois directs et indirects pour la mise en œuvre, la gestion et l'approvisionnement du réseau de chaleur.

**Estimation globale du coût :**

- A déterminer

### Origines du financement :

Le projet est financé par :

- Le Développement Rural pour 50 %.
- UREBA pour 30 %.
- La Commune pour 20 %.

### Programme de réalisation :

En cas d'impératifs techniques, le projet pourra être réalisé en plusieurs phases.

### Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder :

Le projet nécessite la réalisation d'études complémentaires (plus spécialement une étude de pertinence puis une étude de faisabilité). C'est pourquoi, bien que jugé nécessaire, pertinent et innovant par la CLDR, il est inscrit en priorité 2.

### Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé) :

- /

### Programmation dans le temps :

- A déterminer

### Impacts du projet :

Social	Environnement	Economie	Culture
★Rôle exemplatif du projet (éducation en matière de développement durable)	★★★★ Le projet cherche à une meilleure gestion de l'énergie et à valoriser des matières renouvelables et locales.	★★★ Développement d'une activité locale (création d'emploi possible).	★ Chauffage à moindre coût de bâtiments collectifs (école de musique, écoles...)

*Le projet participe..... au volet ..... du développement durable :*

*0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★ = très bien*

### Evaluation

Indicateur	Source	Cible
Gain annuel net par rapport à la situation actuelle	Commune	Diminution significative de la facture énergétique communale

### Annexe(s) :

- /

Intitulé projet :

**Houdrigny**

***Création de logements tremplins sur le site Elgey***

---

Description du projet :

Le projet s'inscrit dans la valorisation globale du site Elgey à Houdrigny par le renforcement du cœur du village (création d'une place) et la mise en place de différentes fonctions (atelier rural, maison de village, logements...) - Voir projet 1.1 « Aménagement de l'ancien magasin Elgey en atelier rural ».

Le but des logements tremplins est de favoriser l'installation des jeunes couples dans la commune et leur accès à la propriété. Concrètement, ce principe se traduit par la restitution d'une partie des loyers versés sous la forme d'une ristourne si le locataire acquiert ou fait construire dans la commune un bien immobilier destiné à devenir son domicile principal.

Les logements seront adaptés aux futurs utilisateurs, à savoir des jeunes ménages, et présentera une certaine diversité dans l'offre (nombre de chambres...).

Les constructions s'orienteront au minimum vers le concept « basse énergie ». Pour ce faire, plusieurs mesures importantes sont prises pour réduire les déperditions de chaleur et la consommation énergétique :

- Mitoyenneté par les volumes principaux.
- Compacité des constructions
- Effort important d'isolation (toit, murs, planchers, châssis...)
- Attention particulière à l'étanchéité à l'air
- Mise en place d'un système de ventilation.
- Pose de panneaux thermiques (chauffe-eau solaire).

Une attention particulière sera également portée à l'isolation acoustique de la paroi mitoyenne.

La composition architecturale est simple et épurée pour correspondre à la typologie locale du bâti traditionnel, notamment en terme de matériaux.

En cas de nécessité, une autre localisation pourra être envisagée, en rapport avec la mise en œuvre de la zone d'aménagement communal concerté (ZACC) de Meix-devant-Virton.

Origine de la demande :

- Consultation de la population
- Groupe de travail
- CLDR

### **Justification du projet :**

Située dans une région démographiquement peu attractive (peu d'influence du Grand-Duché de Luxembourg, éloignement des pôles, absence d'axe majeur de communication), Meix-devant-Virton connaît une dynamique démographique négative : stagnation de la population, vieillissement de population, départ des jeunes ménages...). De même, la dynamique immobilière n'est pas très encourageante. Le parc de logement est assez ancien et peu diversifié (marché locatif peu développé, peu d'appartements...).

Face à ce constat, la CLDR a émis le souhait de développer des solutions innovantes pour permettre aux jeunes ménages de rester sur la commune. La création de logements tremplins est donc un projet qui permet de répondre à cette problématique.

### **Localisation :**

- Houdrigny - Rue des Paquis

### **Statut au plan de secteur :**

- Zone d'habitat à caractère rural

### **Statut de propriété :**

- Propriété en cours d'acquisition par la commune

### **Tâches à réaliser (y compris les conditions préalables) :**

- Acquisition du terrain
- Gros œuvre
- Toiture
- Menuiseries extérieures
- Sanitaires et ventilation
- Chauffage
- Electricité et sécurité incendie
- Parachèvement
- Gestion des systèmes de location

### **Parties prenantes, porteurs de projet :**

- Commune

### Objectifs visés :

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

#### Objectifs principaux

<input checked="" type="checkbox"/>	Objectif 3	Considérer la faible attractivité du territoire comme un atout plutôt qu'une faiblesse pour y initier une politique de gestion visant à en dynamiser l'évolution de manière adaptée au contexte local.
-------------------------------------	------------	--

#### Objectifs connexes

<input checked="" type="checkbox"/>	Objectif transversal	Amplifier les efforts déjà réalisés visant à réduire de manière perceptible l'empreinte écologique.
-------------------------------------	----------------------	---

#### Création d'emplois envisagée :

- Pas d'impact direct sur l'emploi mais retombées économiques indirectes

#### Estimation globale du coût :

- A déterminer

#### Origines du financement :

Le projet est financé par :

- Le Développement Rural pour 80 %.
- La Commune pour 20 %.

#### Programme de réalisation :

Le projet est réalisé en une seule phase.

#### Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder :

- /

#### Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé) :

- /

#### Programmation dans le temps :

- /

### Impacts du projet :

Social	Environnement	Economie	Culture
★★★★ Il s'agit de permettre à de jeunes ménages de rester sur la commune. Il vise la solidarité générationnelle et à la création de lien dans le village.	★★ Les constructions devront être économies en énergie et favorable à l'environnement (bonne intégration paysagère, biodiversité favorisée...)		

*Le projet participe..... au volet ..... du développement durable :*

*0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★ = très bien*

### Evaluation

Indicateur	Source	Cible
Nombre de ménages s'installant sur la commune	Commune	Acquisition par 4 ménages ayant transité par les logements tremplins d'un logement sur la commune.

### Annexe(s) :

- /

Intitulé projet :

**Houdrigny**

**Création d'une maison de village sur le site Elgey**

---

Description du projet :

Le projet s'inscrit dans la valorisation globale du site Elgey à Houdrigny par le renforcement du cœur du village (création d'une place) et la mise en place de différentes fonctions (atelier rural, maison de village, logements...) - Voir projet 1.1 « Aménagement de l'ancien magasin Elgey en atelier rural ».

Il vise à construire une nouvelle infrastructure permettant d'accueillir différentes activités à destination des habitants et des associations dans un souci de redynamisation du village. La conception du bâtiment veillera à rendre l'ensemble fonctionnel, polyvalent et adapté aux besoins des habitants et des associations.

En plus d'une salle polyvalente qui permettra d'accueillir les différentes activités, l'aménagement comprendra également tous les locaux annexes et techniques nécessaires au bon fonctionnement de la maison de village.

Une attention particulière sera portée sur les économies d'énergie, notamment au niveau de l'isolation du bâtiment et de l'éclairage naturel. L'accessibilité par les personnes à mobilité réduite sera également prise en compte.

Origine de la demande :

- Consultation de la population
- Groupe de travail
- CLDR

Justification du projet :

Houdrigny est actuellement un village-rue se développant le long de la N88 et qui ne dispose pas de réelle centralité. Le projet vise donc à recréer un cœur de village, notamment par le développement d'une infrastructure communautaire à destination des habitants et des associations. En effet, actuellement, aucune infrastructure de ce type n'existe dans le village.

Le projet permettra donc d'offrir un outil adapté pour dynamiser les activités associatives et villageoises.

**Localisation :**

- Houdrigny - Rue des Paquis

**Statut au plan de secteur :**

- Zone d'habitat à caractère rural

**Statut de propriété :**

- Propriété en cours d'acquisition par la commune

**Tâches à réaliser (y compris les conditions préalables) :**

- Acquisition du terrain
- Gros œuvre
- Toiture
- Menuiseries extérieures
- Sanitaires et ventilation
- Chauffage
- Electricité et sécurité incendie
- Parachèvement
- Mise en place d'un organe de gestion

**Parties prenantes, porteurs de projet :**

- Commune
- Associations locales

**Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

**Objectifs principaux**

<input checked="" type="checkbox"/>	Objectif 1	Renforcer la vie associative et l'animation culturelle par la mise en place d'infrastructures adaptées et d'outils performants.
-------------------------------------	------------	---

**Objectifs connexes**

<input checked="" type="checkbox"/>	Objectif transversal	Amplifier les efforts déjà réalisés visant à réduire de manière perceptible l'empreinte écologique.
-------------------------------------	----------------------	---

**Création d'emplois envisagée :**

- Pas de création d'emplois prévue

**Estimation globale du coût :**

- A déterminer

**Origines du financement :**

Le projet est financé par :

- Le Développement Rural pour 80 %.
- La Commune pour 20 %.

**Programme de réalisation :**

Le projet est réalisé en une seule phase.

**Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder :**

- /

**Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé) :**

- /

**Programmation dans le temps :**

- /

**Impacts du projet :**

Social	Environnement	Economie	Culture
★★★★ Le projet vise à renforcer les liens sociaux dans le village.	★★ La conception du projet devra prendre en compte une gestion rationnelle de l'énergie et des ressources.		★★★★ Le projet vise au renforcement de la vie associative.

*Le projet participe..... au volet ..... du développement durable :*

*0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★ = très bien*

**Evaluation**

Indicateur	Source	Cible
Développement associatif	Commune	Création de 2 nouvelles associations

**Annexe(s) :**

- /

**Intitulé projet :**

***Gérouville***

***Rénovation de l'ancienne école des filles***

---

**Description du projet :**

Le projet vise la rénovation de l'ancienne école des filles en maison de village pour accueillir les nombreuses activités des différentes associations présentes sur Gérouville.

Vu l'intérêt patrimonial du bâtiment, le parti pris sera de maintenir l'aspect architectural originel de la construction.

Les travaux se concentreront donc principalement sur une réorganisation plus parcimonieuse et plus fonctionnelle de l'espace. Les volumes importants permettent de bénéficier d'une superficie exploitable tout à fait intéressante en vue de créer des locaux polyvalents, y compris les locaux techniques et annexes.

Une attention particulière sera portée sur les considérations énergétiques. En effet, plusieurs mesures importantes seront prises pour réduire les déperditions de chaleur et la consommation énergétique : isolation du toit, des murs et planchers existants, ainsi que le remplacement du vitrage actuel par du double vitrage à haut rendement. L'isolation, l'étanchéité à l'air et la ventilation seront particulièrement étudiées pour aménager le bâtiment pour répondre aux critères de basse énergie.

L'accessibilité par les personnes à mobilité réduite sera également prise en compte.

**Origine de la demande :**

- Consultation de la population
- Groupe de travail
- CLDR

**Justification du projet :**

Le village de Gérouville compte de nombreuses associations particulièrement dynamiques et organisant plusieurs activités annuelles. Or, bien que plusieurs salles existent dans le village, aucune ne répond aux besoins des habitants.

De plus, la localisation de l'ancienne école des filles en plein centre du village permet de créer des conditions favorables à la mixité des fonctions et à l'animation du cœur du village (en lien avec l'aménagement de la place du Tilleul et de la place de l'église).

**Localisation :**

- Gérouville - Grand Route

**Statut au plan de secteur :**

- Zone d'habitat à caractère rural

**Statut de propriété :**

- Propriété communale

**Tâches à réaliser (y compris les conditions préalables) :**

- Rénovation profonde du bâtiment
- Gros œuvre avec isolation
- Menuiseries extérieures
- Sanitaires et ventilation
- Chauffage
- Electricité et sécurité incendie
- Parachèvement
- Mise en place d'un organe de gestion

**Parties prenantes, porteurs de projet :**

- Commune
- Associations locales

**Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

**Objectifs principaux**

<input checked="" type="checkbox"/>	Objectif 1	Renforcer la vie associative et l'animation culturelle par la mise en place d'infrastructures adaptées et d'outils performants.
-------------------------------------	------------	---

**Objectifs connexes**

<input checked="" type="checkbox"/>	Objectif transversal	Amplifier les efforts déjà réalisés visant à réduire de manière perceptible l'empreinte écologique.
-------------------------------------	----------------------	---

**Création d'emplois envisagée :**

- Pas de création d'emplois prévue

### Estimation globale du coût :

- A déterminer

### Origines du financement :

Le projet est financé par :

- Le Développement Rural pour 80 %.
- La Commune pour 20 %.

### Programme de réalisation :

Le projet est réalisé en une seule phase.

### Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder :

- /

### Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé) :

- /

### Programmation dans le temps :

- /

### Impacts du projet :

Social	Environnement	Economie	Culture
★★★★★ Le projet vise à renforcer les liens sociaux dans le village.	★★ La conception du projet devra prendre en compte une gestion rationnelle de l'énergie et des ressources.		★★★★★ Le projet vise au renforcement de la vie associative déjà bien présente dans le village.

*Le projet participe..... au volet ..... du développement durable :*

*0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★ = très bien*

### Evaluation

Indicateur	Source	Cible
Développement associatif	Commune	Pérennisation des associations et activités existantes et création de 2 nouvelles activités tous les 5 ans

### Annexe(s) :

- /

**Intitulé projet :**

**Sommethonne**

**Rénovation du Cercle Saint-Maurice**

---

**Description du projet :**

Le projet vise la rénovation du Cercle Saint-Maurice en maison de village et ainsi permettre l'organisation d'activités associatives et villageoises.

Vu le faible espace disponible (parcelle de faible superficie et construction mitoyenne), l'option retenue est de travailler dans l'enveloppe actuelle du bâtiment et de réaménager les espaces intérieurs pour plus de polyvalence et de fonctionnalité.

Une attention particulière sera portée sur les considérations énergétiques. En effet, plusieurs mesures importantes seront prises pour réduire les déperditions de chaleur et la consommation énergétique : isolation du toit, des murs et planchers existants, ainsi que le remplacement du vitrage actuel par du double vitrage à haut rendement. L'isolation, l'étanchéité à l'air et la ventilation seront particulièrement étudiées pour aménager le bâtiment pour répondre aux critères de basse énergie.

L'accessibilité par les personnes à mobilité réduite sera également prise en compte.

**Origine de la demande :**

- Consultation de la population
- Groupe de travail
- CLDR

**Justification du projet :**

Le village de Sommethonne compte plusieurs associations organisant diverses activités. Or, le Cercle Saint Maurice, dans son état actuel, ne permet pas de répondre aux besoins des habitants et des associations.

Le réaménagement fonctionnel permettra donc de répondre aux besoins des habitants et de renforcer la dynamique associative.

**Localisation :**

- Sommethonne – Rue Basse

**Statut au plan de secteur :**

- Zone d'habitat à caractère rural

**Statut de propriété :**

- Propriété communale

**Tâches à réaliser (y compris les conditions préalables) :**

- Rénovation profonde du bâtiment
- Gros œuvre avec isolation
- Toiture
- Menuiseries extérieures
- Sanitaires et ventilation
- Chauffage
- Electricité et sécurité incendie
- Parachèvement
- Mise en place d'un organe de gestion

**Parties prenantes, porteurs de projet :**

- Commune
- Associations locales

**Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

**Objectifs principaux**

<input checked="" type="checkbox"/>	Objectif 1	Renforcer la vie associative et l'animation culturelle par la mise en place d'infrastructures adaptées et d'outils performants.
-------------------------------------	------------	---

**Objectifs connexes**

<input checked="" type="checkbox"/>	Objectif transversal	Amplifier les efforts déjà réalisés visant à réduire de manière perceptible l'empreinte écologique.
-------------------------------------	----------------------	---

**Création d'emplois envisagée :**

- Pas de création d'emplois prévue

**Estimation globale du coût :**

- A déterminer

### Origines du financement :

Le projet est financé par :

- Le Développement Rural pour 80 %.
- La Commune pour 20 %.

### Programme de réalisation :

Le projet est réalisé en une seule phase.

### Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder :

- /

### Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé) :

- /

### Programmation dans le temps :

- /

### Impacts du projet :

Social	Environnement	Economie	Culture
★★★★ Le projet vise à renforcer les liens sociaux dans le village.	★★ La conception du projet devra prendre en compte une gestion rationnelle de l'énergie et des ressources.		★★★★ Le projet vise au renforcement de la vie associative et villageoise.

*Le projet participe..... au volet ..... du développement durable :*

*0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★ = très bien*

### Evaluation

Indicateur	Source	Cible
Développement associatif	Commune	Pérennisation des associations et activités existantes et création de 2 nouvelles activités tous les 5 ans

### Annexe(s) :

- /

Intitulé projet :

*Limes*

*Rénovation de l'ancienne école*

---

Description du projet :

Le projet vise la rénovation de l'ancienne école en maison de village et ainsi permettre l'organisation d'activités associatives et villageoises.

Toutefois, vu l'état du bâtiment, une démolition et une reconstruction sera peut être nécessaire. Les études préliminaires devront permettre de déterminer la solution optimale.

A ce stade, vu le faible espace disponible (parcelle de faible superficie et construction mitoyenne), l'option retenue est de travailler dans l'enveloppe actuelle du bâtiment et de réaménager les espaces intérieurs pour plus de polyvalence et de fonctionnalité.

Une attention particulière sera portée sur les considérations énergétiques. En effet, plusieurs mesures importantes seront prises pour réduire les déperditions de chaleur et la consommation énergétique : isolation du toit, des murs et planchers existants, ainsi que le remplacement du vitrage actuel par du double vitrage à haut rendement. L'isolation, l'étanchéité à l'air et la ventilation sont particulièrement étudiées pour aménager le bâtiment pour répondre aux critères de basse énergie.

L'accessibilité par les personnes à mobilité réduite sera également prise en compte.

Origine de la demande :

- Consultation de la population
- Groupe de travail
- CLDR

Justification du projet :

L'aménagement d'une infrastructure communautaire adaptée permettra de dynamiser le petit village de Limes par la mise en place de conditions favorables au développement d'activités associatives et villageoises.

Localisation :

- Limes – Route de La Soye

**Statut au plan de secteur :**

- Zone d'habitat à caractère rural

**Statut de propriété :**

- Propriété communale

**Tâches à réaliser (y compris les conditions préalables) :**

- Rénovation profonde du bâtiment
- Gros œuvre avec isolation
- Toiture
- Menuiseries extérieures
- Sanitaires et ventilation
- Chauffage
- Electricité et sécurité incendie
- Parachèvement
- Mise en place d'un organe de gestion

**Parties prenantes, porteurs de projet :**

- Commune
- Associations locales

**Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

**Objectifs principaux**

<input checked="" type="checkbox"/>	Objectif 1	Renforcer la vie associative et l'animation culturelle par la mise en place d'infrastructures adaptées et d'outils performants.
-------------------------------------	------------	---

**Objectifs connexes**

<input checked="" type="checkbox"/>	Objectif transversal	Amplifier les efforts déjà réalisés visant à réduire de manière perceptible l'empreinte écologique.
-------------------------------------	----------------------	---

**Création d'emplois envisagée :**

- Pas de création d'emplois prévue

**Estimation globale du coût :**

- A déterminer

### Origines du financement :

Le projet est financé par :

- Le Développement Rural pour 80 %.
- La Commune pour 20 %.

### Programme de réalisation :

Le projet est réalisé en une seule phase.

### Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder :

- /

### Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé) :

- /

### Programmation dans le temps :

- /

### Impacts du projet :

Social	Environnement	Economie	Culture
★★★★ Le projet vise à renforcer les liens sociaux dans le village.	★★ La conception du projet devra prendre en compte une gestion rationnelle de l'énergie et des ressources.		★★★★ Le projet vise au développement et au renforcement de la vie associative et villageoise.

*Le projet participe..... au volet ..... du développement durable :*

*0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★ = très bien*

### Evaluation

Indicateur	Source	Cible
Développement associatif	Commune	Création de 2 nouvelles associations villageoises

### Annexe(s) :

- /

Intitulé projet :

*Robelmont*

*Acquisition et rénovation du bâtiment Marmois-Goffinet*

---

Description du projet :

Le projet concerne l'acquisition et la rénovation du bâtiment Marmois-Goffinet pour le transformer en maison de village.

Le bâtiment existant devra être entièrement rénové pour répondre aux attentes et aux obligations liées à la mise en œuvre d'une maison de village. L'objectif est de créer un espace polyvalent et adapté aux besoins des habitants et des associations pour y développer diverses activités.

Une attention particulière sera portée sur les considérations énergétiques. En effet, plusieurs mesures importantes seront prises pour réduire les déperditions de chaleur et la consommation énergétique : isolation du toit, des murs et planchers existants, ainsi que le placement de double vitrage à haut rendement. L'isolation, l'étanchéité à l'air et la ventilation sont particulièrement étudiées pour aménager le bâtiment pour répondre aux critères de basse énergie.

L'accessibilité par les personnes à mobilité réduite sera également prise en compte.

Origine de la demande :

- Consultation de la population
- Groupe de travail
- CLDR

Justification du projet :

Le village de Robelmont ne compte aucune infrastructure communautaire de type maison de village. Or, on y dénombre plusieurs associations et diverses activités sont organisées annuellement. L'aménagement d'une maison de village permettra donc de pallier à ce manque et de répondre aux besoins des habitants.

Localisation :

- Robelmont

**Statut au plan de secteur :**

- Zone d'habitat à caractère rural

**Statut de propriété :**

- Propriété privée

**Tâches à réaliser (y compris les conditions préalables) :**

- Acquisition du bâtiment
- Rénovation profonde du bâtiment.
- Gros œuvre avec isolation
- Toiture
- Menuiseries extérieures
- Sanitaires et ventilation
- Chauffage
- Electricité et sécurité incendie
- Parachèvement
- Mise en place d'un organe de gestion

**Parties prenantes, porteurs de projet :**

- Commune
- Associations locales

**Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

**Objectifs principaux**

<input checked="" type="checkbox"/>	Objectif 1	Renforcer la vie associative et l'animation culturelle par la mise en place d'infrastructures adaptées et d'outils performants.
-------------------------------------	------------	---

**Objectifs connexes**

<input checked="" type="checkbox"/>	Objectif transversal	Amplifier les efforts déjà réalisés visant à réduire de manière perceptible l'empreinte écologique.
-------------------------------------	----------------------	---

**Création d'emplois envisagée :**

- Pas de création d'emplois prévue

Estimation globale du coût :

- A determiner

Origines du financement :

Le projet est financé par :

- Le Développement Rural pour 80 %.
- La Commune pour 20 %.

Programme de réalisation :

Le projet est réalisé en une seule phase.

Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder :

- /

Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé) :

- /

Programmation dans le temps :

- /

Impacts du projet :

Social	Environnement	Economie	Culture
★★★★ Le projet vise à renforcer les liens sociaux dans le village.	★★ La conception du projet devra prendre en compte une gestion rationnelle de l'énergie et des ressources.		★★★ Le projet vise au renforcement de la vie associative et villageoise.

Le projet participe..... au volet ..... du développement durable :

0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★ = très bien

Evaluation

Indicateur	Source	Cible
Développement associatif	Commune	Pérennisation des associations et activités existantes et création de 2 nouvelles activités tous les 5 ans

Annexe(s) :

- /

Intitulé projet :

*Villers-la-Loue*

*Rénovation de la salle de village*

---

Description du projet :

Le projet vise une rénovation légère de la salle de village qui, actuellement, accueille diverses activités organisées par les associations et habitants.

Lors des travaux de rénovation, une attention particulière sera portée sur les considérations énergétiques ainsi que sur l'accessibilité par les personnes à mobilité réduite.

Origine de la demande :

- Consultation de la population
- Groupe de travail
- CLDR

Justification du projet :

Le village de Villers-la-Loue compte plusieurs associations (comité des fêtes, comité de parents, club de gymnastique, troupe de théâtre, chorale...) qui utilisent la salle de village dont une rénovation légère permettra d'encontre mieux rencontrer les besoins des habitants.

Localisation :

- Viller-la-Loue - Rue du Moulin

Statut au plan de secteur :

- Zone d'habitat à caractère rural

Statut de propriété :

- Propriété communale

Tâches à réaliser (y compris les conditions préalables) :

- Rénovation légère du bâtiment

**Parties prenantes, porteurs de projet :**

- Commune
- Associations locales

**Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

**Objectifs principaux**

<input checked="" type="checkbox"/>	Objectif 1	Renforcer la vie associative et l'animation culturelle par la mise en place d'infrastructures adaptées et d'outils performants.
-------------------------------------	------------	---

**Objectifs connexes**

<input checked="" type="checkbox"/>	Objectif transversal	Amplifier les efforts déjà réalisés visant à réduire de manière perceptible l'empreinte écologique.
-------------------------------------	----------------------	---

**Création d'emplois envisagée :**

- Pas de création d'emplois prévue

**Estimation globale du coût :**

- A determiner

**Origines du financement :**

Le projet est financé par :

- Le Développement Rural pour 80 %.
- La Commune pour 20 %.

**Programme de réalisation :**

Le projet est réalisé en une seule phase.

**Eléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder :**

- /

**Etat du dossier (ce qui a déjà été réalisé) :**

- /

**Programmation dans le temps :**

○ /

**Impacts du projet :**

Social	Environnement	Economie	Culture
★★★★ Le projet vise à renforcer les liens sociaux dans le village.	★★ La conception du projet devra prendre en compte une gestion rationnelle de l'énergie et des ressources.		★★★ Le projet vise au renforcement de la vie associative et villageoise.

*Le projet participe..... au volet ..... du développement durable :*

*0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★ = très bien*

**Evaluation**

Indicateur	Source	Cible
Développement associatif	Commune	Pérennisation des associations et activités existantes

**Annexe(s) :**

○ /

**Description du projet :**

Fiche globale « sensibilisation à l'environnement » :

- Réalisation de séances d'information par les RNOB (Réserves Naturelles Ornithologiques de Belgique) – Natagora.  
Ces deux organismes se consacrent à la préservation et la gestion de l'habitat des espèces menacées. La séance d'information porterait notamment sur leurs rôles, les projets déjà réalisés et en cours ainsi que sur certains enjeux qui les concernent plus directement. A cela s'ajouteraient une explication sur les spécificités méchoises.
- Réalisation d'un livret d'information sur les réserves naturelles à proximité et sur le territoire de la commune de Meix-devant-Virton dans lequel seraient repris leur localisation exacte, les espèces présentes, le type de milieu, etc.



**D'autres pistes pourraient ainsi être approfondies :**

Beaucoup d'actions sont déjà mises en place par le contrat rivière mais il s'agit ici de toucher un public plus jeune. De tels projets permettraient également des actions au niveau du tri des déchets, de la préservation de la biodiversité, du suivi du plan maya, etc.

**Origine de la demande :**

- Groupes de travail thématiques
- CLDR

**Justification du projet :**

La commune regorge de richesses environnementales souvent méconnues par la population elle-même. Via ces actions de sensibilisation, d'information, l'objectif est de faire évoluer la perception de leur environnement par les habitants des différents villages. L'environnement est une ressource communale qu'il s'agit de préserver.

L'information via un livret papier semble plus pertinente à la CLDR au vu du peu de participation lors de visites sur place comme ce fut le cas lors des « Weekends Wallonie Bienvenue ».

**Parties prenantes, porteurs du projet :**

- CLDR
- Commune
- Natagora
- RNOB

**Localisation :** Commune

**Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Objectif</b>	<b>OBJECTIF 4</b> / En bénéficiant de l'exemple de l'eau, protéger et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales comme vecteur de développement et d'identification. <b>OBJECTIF 1</b> / Renforcer la vie associative et l'animation culturelle par la mise en place d'infrastructures adaptées et d'outils performants.
-------------------------------------	-----------------	---

### Les impacts du projet

Piliers	Social	Environnemental	Economique	Culturel
Evaluation	★	★★★★	★	★★★
Justification	Les séances d'information permettent de sortir de son quotidien et d'aller à la rencontre d'autres habitants de la commune ou de communes voisines.	Les projets d'informations et de sensibilisations ont pour objectif une meilleure connaissance et préservation des richesses environnementales	Une meilleure connaissance des richesses du territoire permet d'utiliser ses potentialités pour se développer, notamment en matière touristique	Les projets développés cherchent également à enrichir les connaissances culturelles des personnes qui recevront l'information

Le projet participe à ..... au volet ..... du développement durable :

0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★ = très bien

### Evaluation

Les indicateurs qui permettront un suivi et une évaluation du projet :

Indicateurs de résultat (liés aux objectifs opérationnels auxquels le projet est censé répondre).

Indicateurs de réalisation (liés au projet).

Type d'indicateur	Intitulé	Source	Cible
réalisation	Réalisation d'une séance d'information	Bulletin communal	Une séance d'information
réalisation	Réalisation d'un livret explicatif	Toute-boîte communal	Un livret réalisé et distribué

Intitulé	Indicateur	Source	Cible
Création et diffusion d'un livret d'information sur les réserves naturelles locales	La publication d'un livret Le nombre de livrets diffusés par an	Maison du tourisme	Un livret réalisé 100 livrets diffusés par an
Organisation de séances d'information	Le nombre de séances d'information	Rapports d'activités de Natagora et des RNOB	Une activité tous les deux ans

## **Intitulé projet : Développement d'activités intergénérationnelles**

### **Description du projet :**

Au-delà de projets patrimoniaux comme la création de logements intergénérationnels, il s'agit de mettre en place des activités ludiques, éducatives, permettant aux jeunes et aux aînés de se rencontrer et d'échanger leurs savoirs et expériences respectifs.

Dans ce cadre, certaines actions seront réalisées comme par exemple :

- **Initiation des aînés aux technologies de l'information et de la communication par des jeunes**

Ces initiations consisteraient à faire se rencontrer un public plus jeune (maîtrisant pour la plupart très bien les nouveaux outils informatiques et de communication) avec des personnes plus âgées, qui elles, souhaitent développer leurs connaissances dans ces matières. Cela se déroulerait dans un local mis à disposition par la commune. Les thèmes abordés pourraient être : création et lecture de mails, Facebook, utilisation du téléphone portable, etc.

- **Echange sur l'histoire (nationale, régionale ou locale)**

A l'inverse, les aînés ont, de par leurs expériences propres, une grande connaissance de l'histoire de leur village, de leur commune, région ou encore pays. L'objet de ces échanges pourrait être lié aux formations données dans les établissements scolaires afin d'y ajouter un discours plus concret, plus local. Pour y parvenir, des échanges pourraient, par exemple, avoir lieu entre membres du CCCA et enseignant(e)s, instuteur(ice)s de la commune.

Remarque : ces activités pourraient être soutenues, voire prises en charge par le CCCA (Conseil Consultatif Communal des Aînés) en collaboration avec le conseil communal des enfants (dont la mise en place est prévue dans le programme de politique générale (2013-2018) et/ou un/des club(s) des jeunes de la commune.

### **Origine de la demande :**

- Information consultation
- Groupe de travail
- CLDR

### **Justification du projet :**

La commune de Meix-devant-Virton possède une population globalement plus vieille que celle de la microrégion. Chez les jeunes, seule la tranche d'âge entre 0 et 4 ans a une évolution positive. Le travail intergénérationnel proposé cherche à permettre aux jeunes de s'investir dans la commune afin qu'ils se sentent utiles, s'identifient à la commune et ainsi s'y implantent plus durablement. De même, pour les aînés, ce travail permet une certaine forme de lutte contre l'isolement social, vise l'épanouissement culturel des uns et des autres.

Ce projet cherche vivement à remplir l'objectif de renforcement de la vie associative et de l'animation culturelle comme défini dans la stratégie.

### **Localisation :** Commune

### **Parties prenantes, porteurs de projet :**

- Commune
- Conseil consultatif communal des aînés
- Enseignants
- Conseil communal des enfants

- Club(s) des jeunes
- CLDR

### Objectifs visés :

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Objectif</b>	<b>OBJECTIF 1 / Renforcer la vie associative et l'animation culturelle par la mise en place d'infrastructures adaptées et d'outils performants.</b>
-------------------------------------	-----------------	---

### Les impacts du projet

Piliers	Social	Environnemental	Economique	Culturel
Evaluation	★★★★	★	★	★★★
Justification	Le projet a pour objet, la rencontre, les échanges d'expériences, la convivialité,... Par ce biais, il permet aux jeunes et moins jeunes de s'investir socialement dans des projets citoyens	Certains aspects de l'histoire locale, régionale ou nationale traitent des richesses environnementales.	Même s'il ne s'agit pas d'économie au sens strict, il s'agit d'une certaine forme de volontariat. Le volontariat étant complémentaire aux structures classiques dites marchandes ou non marchandes (approches différentes et complémentaires).	Ces actions visent un échange de savoir, un échange culturel intergénérationnel selon les connaissances et difficultés de chacun.

Le projet participe à ..... au volet ..... du développement durable :

0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★= très bien

### Evaluation

Les indicateurs qui permettront un suivi et une évaluation du projet :

Indicateurs de résultat (liés aux objectifs opérationnels auxquels le projet est censé répondre).

Indicateurs de réalisation (liés au projet).

Type d'indicateur	Intitulé	Source	Cible
réalisation	Activités sur le thème des TIC	Bulletin communal	Deux activités
résultat	Activités sur le thème de l'histoire	Plan de travail des enseignant(e)s, instituteur(ice)s	Deux activités

Intitulé	Indicateur	Source	Cible
Initiation aux TIC	Nombre d'activités par an	Rapport d'activités du CCCA	3 activités par an
Echange de connaissance intergénérationnelle sur l'histoire locale	Nombre d'activités par an	Rapport d'activités du CCCA	3 activités par an

**Initié projet : Mise en place d'une plateforme communale d'aide et d'information jeunesse**

---

**Description du projet :**

Ce projet vise à permettre aux jeunes (et à leurs parents) de pouvoir disposer d'informations sur les possibilités offertes, au niveau communal, régional, fédéral, par les pouvoirs publics et le milieu associatif, susceptibles de leur venir en aide.

La plateforme pourrait se décliner en plusieurs sous-actions :

- La réalisation d'une liste exhaustive qui reprendrait les aides financières disponibles pour les étudiants (bourses,...). Celle-ci pourrait être communiquée via un toute-boîte ou le bulletin communal
- La mise en place d'une intervention financière communale pour les étudiants faisant leurs études dans une ville éloignée (Namur, Liège, Bruxelles, Louvain-la-Neuve,...)
- Le développement du site internet où se retrouverait notamment des informations sur les cours théoriques au permis de conduire (dispensés grâce au soutien d'organisations existantes).

Une fois ces premières sous-actions réalisées, la plateforme pourrait également servir à diffuser des informations de type culturel, de loisirs ou rendre compte d'initiatives locales. Elle pourrait également disposer d'une formule d'échanges entre jeunes (informations, petits services,...).

**Origine de la demande :**

- CLDR
- Groupe de travail thématique

**Justification du projet :**

La CLDR a mis en évidence que la plupart des jeunes en âge de passer le permis de conduire, en âge d'aller à l'école supérieure ou à l'université, n'avaient pas connaissance des aides et possibilités existantes censées leur venir en aide (aides financières, conseil, formations, etc.).

Cette plateforme cherche à venir en soutien aux initiatives associatives et publiques existantes, principalement par une information citoyenne adaptée et efficace.

**Localisation :** Commune

**Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

✓	Objectif	OBJECTIF 2 / Mettre en œuvre des solutions innovantes pour garantir un niveau de services et d'équipements satisfaisants à la population. OBJECTIF 1 / Renforcer la vie associative et l'animation culturelle par la mise en place d'infrastructures adaptées et d'outils performants.
---	----------	---

## Les impacts du projet

Piliers	Social	Environnemental	Economique	Culturel
Evaluation	★★★		★★	★
Justification	La plateforme cherche à informer les jeunes sur ce qui existe au niveau sociétal. De plus, même si dans un premier temps l'outil se veut surtout être utilitaire, il pourra par la suite éventuellement s'ouvrir pour devenir également un système d'entraide entre jeunes		L'action vise à informer les jeunes sur des primes éventuelles, surtout au niveau de la scolarité et du permis de conduire. Ces éléments jouent d'ailleurs un rôle fondamental dans l'économie d'une (sous-)région	L'échange d'informations diverses à un rôle important pour l'échange culturel entre individus

Le projet participe à ..... au volet ..... du développement durable : 0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★ = très bien

### Evaluation

Les indicateurs qui permettront un suivi et une évaluation du projet : Indicateurs de résultat (liés aux objectifs opérationnels auxquels le projet est censé répondre). Indicateurs de réalisation (liés au projet).

Type d'indicateur	Intitulé	Source	Cible
Réalisation	Réalisation d'un dossier d' « informations jeunesse »	Bulletin communal	Une publication
Réalisation	Hausse du nombre de pages « jeunesse » du site internet	Site internet de la commune	Ajout d'une page sur les bourses et autres aides financières Ajout d'une page sur les offres concernant le permis de conduire

Intitulé	Indicateur	Source	Cible
Informations au permis de conduire	Mise en ligne d'une page d'informations	Site internet de la commune	Une page d'information
Réalisation d'un relevé des aides disponibles pour les étudiants	Mise en ligne de la liste reprenant les aides financières	Site internet de la commune	Une liste exhaustive

**Initié projet : Informer les habitants sur l'évolution du projet éolien**

---

**Description du projet :**

En 2010, un groupe citoyen (soutenu par les autorités communales) s'est constitué en asbl, « Meix-Energies », afin d'étudier les potentialités locales au niveau éolien. Leur objectif est de soutenir des projets équilibrés du point de vue, économique, écologique et citoyen.

A l'heure actuelle, la commune et l'asbl attendent le cadre de référence éolien. Il s'agit d'une carte positive des gisements ventaux, indiquant les lieux éventuellement propices au développement éolien. Sur base de cette carte, si un projet citoyen se fait dans la commune de Meix-devant-Virton, ce projet devra être lié à « Lucéole », un système de coopérative agréée, seule habilitée pour la récolte de fonds auprès des citoyens.

Prochainement, une réunion est prévue avec tous les propriétaires des terres susceptibles d'accueillir une ou plusieurs éoliennes (c'est-à-dire possédants des terres entre Sommethonne et Gérouville, le long de la frontière française).

Via cette action, et vu l'avancée pas à pas du projet, la CLDR souhaite que les informations concernant ce projet de grande envergure continuent à être diffusées auprès des habitants de la commune. L'information pourrait se faire via les valves communales, le bulletin communal voire même un toute-boîte lors d'avancées plus significatives.

**Origine de la demande :**

- CLDR
- Consultation villageoise
- Groupe de travail thématique

**Justification du projet :**

La commune dispose de ressources naturelles intéressantes d'un point de vue éolien. L'idée de ce projet est de valoriser ces ressources et de permettre aux citoyens, via l'information, de prendre une part active dans le développement d'un projet de plus grande envergure de construction d'éoliennes.

Ce souhait d'informations a été mentionné à plusieurs reprises pendant les différentes consultations et lors des travaux de la CLDR.

**Localisation :** Commune

**Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Objectif</b>	<b>OBJECTIF 4</b> / En bénéficiant de l'exemple de l'eau, protéger et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales comme vecteur de développement et d'identification. <b>OBJECTIF 2</b> / Mettre en œuvre des solutions innovantes pour garantir un niveau de services et d'équipements satisfaisants à la population.
-------------------------------------	-----------------	--

## Les impacts du projet

Piliers	Social	Environnemental	Economique	Culturel
Evaluation	★★	★★★	★★★	★★
Justification	Cette action cherche à tenir informés les citoyens afin de leur permettre d'exercer leur rôle citoyen, d'acteur social	Le projet éolien s'inscrit dans le souhait de développer une énergie verte	Une éolienne citoyenne a des retombées financières positives sur les citoyens mais également pour la commune	Le projet vise, via l'information, à faire découvrir l'éolienne, les enjeux, les forces, les faiblesses et ainsi enrichir les connaissances de chacun

*Le projet participe à ..... au volet ..... du développement durable : 0 étoiles= pas du tout ; ★ = un peu ; ★★ = moyennement ; ★★★ = correctement ; ★★★★ = très bien*

### Evaluation

*Les indicateurs qui permettront un suivi et une évaluation du projet : Indicateurs de résultat (liés aux objectifs opérationnels auxquels le projet est censé répondre). Indicateurs de réalisation (liés au projet).*

Type d'indicateur	Intitulé	Source	Cible
réalisation	Bulletin d'informations	Bulletin communal	Un article récapitulatif par an
résultat	Page internet sur le site de la commune	Site internet de la commune	Une page spécifique sur les avancées du projet

Intitulé	Indicateur	Source	Cible
Mise en place de séances d'informations	Le nombre de séances d'information	Rapport d'activités de « Meix énergie »	Minimum une réunion de suivi par an et à chaque nouvelle information
Compte-rendu des nouveautés liées au projet éolien sur la commune	Nombre de publications par an	Bulletin communal Rapport d'activités de la commune et de « Meix énergie »	Minimum un compte-rendu par an et à chaque nouvelle information

## Répertoire

---

### Création d'un terrain multisports à Gérouville

---

#### Description

Création d'un terrain multisports à Gérouville

#### Origine de la demande :

- CLDR

#### Justification du projet :

Les infrastructures sportives sont peu nombreuses sur la commune et ce terrain pourrait dès lors devenir un lieu de rencontre et de convivialité dans le village de Gérouville (le manque d'espace de convivialité a été mis en évidence dans le diagnostic). Ce projet tend à s'insérer dans une stratégie globale cherchant à favoriser l'accès au sport dans l'entité, principalement les jeunes.

Localisation : Commune – village de Gérouville

#### Objectifs visés :

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectifs**      **OBJECTIF 1** / Renforcer la vie associative et l'animation culturelle par la mise en place d'infrastructures adaptées et d'outils performants.  
**OBJECTIF 2** / Mettre en œuvre des solutions innovantes pour garantir un niveau de services et d'équipements satisfaisants à la population.

### Soutien aux associations par l'acquisition d'un chapiteau communal

---

#### Description

Acquérir un chapiteau communal à destination des associations qui pourraient l'utiliser sur base d'une convention de mise à disposition.

#### Origine de la demande :

- CLDR

#### Justification du projet :

Promouvoir les activités associatives sur la commune de Meix-devant-Virton par la possibilité offerte de disposer d'un chapiteau à moindre coût.

Répondre au problème du coût de location identifié dans le diagnostic.

Localisation : Commune

#### Objectifs visés :

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectif**      **OBJECTIF 1** / Renforcer la vie associative et l'animation culturelle par la mise en place d'infrastructures adaptées et d'outils performants.

# **Aménagement d'une aire de jeux à Gérouville**

---

## **Description**

Aménagement de la cour de la bibliothèque de Gérouville (ancienne école des garçons) en aire de jeux pour enfants en bas âge. Aménagement principalement axé sur la psychomotricité.

## **Origine de la demande :**

- CLDR

## **Justification du projet :**

Dans un contexte de rareté des infrastructures sportives communales, mise en place d'une aire de jeux adaptée aux enfants en bas âge. Cet aménagement s'inscrit dans une stratégie globale de renforcement des activités sportives.

Dans le même ordre d'idée, cette aire contribue à renforcer les espaces de convivialité trop peu nombreux sur la commune.

**Localisation :** Commune – village de Gérouville

## **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectifs**      **OBJECTIF 1** / Renforcer la vie associative et l'animation culturelle par la mise en place d'infrastructures adaptées et d'outils performants.  
**OBJECTIF 2** / Mettre en œuvre des solutions innovantes pour garantir un niveau de services et d'équipements satisfaisants à la population.

# **Création d'un terrain de pétanque à Limes**

---

## **Description**

Créer un terrain de pétanque à l'arrière de l'école de Limes

## **Origine de la demande :**

- CLDR

## **Justification du projet :**

La création de ce terrain résulte d'un souhait de convivialité, de rencontres et de création d'activités sportives à destination d'un public large.

Ce projet répond lui aussi au manque d'espace de convivialité sur la commune.

**Localisation :** Commune – village de Limes

## **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectifs**      **OBJECTIF 1** / Renforcer la vie associative et l'animation culturelle par la mise en place d'infrastructures adaptées et d'outils performants.  
**OBJECTIF 2** / Mettre en œuvre des solutions innovantes pour garantir un niveau de services et d'équipements satisfaisants à la population.

## **Aménagement d'un abri pour enfants à Robelmont**

### **Description**

Aménager un préau à l'école de Robelmont pour permettre aux enfants qui y sont scolarisés de profiter de l'air extérieur en cas de pluie.

### **Origine de la demande :**

- CLDR

### **Justification du projet :**

Le projet s'inscrit dans le souhait de la commune et de la CLDR d'améliorer les infrastructures publiques situées dans les différentes entités.

**Localisation :** Commune – village de Robelmont

### **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectif**      **OBJECTIF 1** / Renforcer la vie associative et l'animation culturelle par la mise en place d'infrastructures adaptées et d'outils performants.  
**OBJECTIF 4** / En bénéficiant de l'exemple de l'eau, protéger et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales comme vecteur de développement et d'identification.

## **Création de plusieurs plaines de jeux**

### **Description**

Création de plaines de jeux dans les villages de Meix-devant-Virton, Villers-la-Loue et Houdrigny.

### **Origine de la demande :**

- CLDR

### **Justification du projet :**

Ces projets s'inscrivent dans le souhait de rendre la commune plus dynamique, conviviale et visent à permettre aux habitants, surtout aux enfants, de pratiquer des activités ludiques au sein de leurs villages.

**Localisation :** Commune

### **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectifs**      **OBJECTIF 1** / Renforcer la vie associative et l'animation culturelle par la mise en place d'infrastructures adaptées et d'outils performants.  
**OBJECTIF 2** / Mettre en œuvre des solutions innovantes pour garantir un niveau de services et d'équipements satisfaisants à la population.

## **Création et diffusion de brochures thématiques**

---

### **Description**

Créer et diffuser des brochures thématiques comme par exemple : les circuits pédestres, les monuments intéressants, l'eau, etc.

### **Origine de la demande :**

- CLDR

### **Justification du projet :**

Faire connaître le patrimoine bâti, culturel, environnemental de la commune au travers de fiches ou brochures thématiques.

### **Localisation :** Commune

### **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectifs**
- OBJECTIF 1** / Renforcer la vie associative et l'animation culturelle par la mise en place d'infrastructures adaptées et d'outils performants.
  - OBJECTIF 4** / En bénéficiant de l'exemple de l'eau, protéger et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales comme vecteur de développement et d'identification.
  - OBJECTIF 5** / En synergie avec les pôles voisins, favoriser un développement économique et touristique basé sur les spécificités locales.

## **Améliorer l'offre en matière d'alimentation saine dans les écoles**

---

### **Description**

Suivre l'idée du projet « mange ta soupe » de la Ligue des familles afin de permettre d'améliorer l'offre en alimentation saine dans les écoles.

### **Origine de la demande :**

- CLDR

### **Justification du projet :**

Cette initiative permettrait non seulement de soutenir directement les acteurs de la production agricole locale mais aussi de proposer des aliments frais, de qualité aux enfants. Cela favoriserait également les liens entre différents acteurs locaux (parents, enseignants, agriculteurs, commune, enfants,...).

### **Localisation :** Commune

### **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectif**
- OBJECTIF 2** / Mettre en œuvre des solutions innovantes pour garantir un niveau de services et d'équipements satisfaisants à la population.

# Mise en place d'un taxi social

---

## Description

Mettre en place un taxi social par l'intermédiaire des actions et du travail réalisés au sein du CPAS

## Origine de la demande :

- CLDR

## Justification du projet :

Venir en complément des initiatives de mobilité proposées.

## Localisation : Commune

## Objectifs visés :

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectif**      **OBJECTIF 2** / Mettre en œuvre des solutions innovantes pour garantir un niveau de services et d'équipements satisfaisants à la population.

# Création de logements intergénérationnels

---

## Description

Créer des logements intergénérationnels conçus et aménagés pour accueillir simultanément des locataires jeunes et des locataires plus âgés, en encourageant et en facilitant les interactions entre eux, notamment l'échange de services.

## Origine de la demande :

- CLDR

## Justification du projet :

Dans un contexte d'isolement, permettre à deux générations de cohabiter de découvrir la richesse de l'autre, dans le but d'une meilleure cohésion sociale entre les générations au sein de la commune. Cela permet également d'assurer une certaine diversité sociale et permet à des personnes de vivre plus longtemps à leur domicile tout en facilitant la vie des jeunes ménages. Cela contribue aussi à augmenter l'offre en loyers modérés.

Ce projet est également une occasion pour lutter contre une certaine forme d'isolement des aînés et contre certaines difficultés de déplacement comme mentionnés dans le diagnostic. De même, le diagnostic indiquait une absence d'infrastructures d'accueil et d'hébergement pour aînés. Le logement intergénérationnel est une manière de proposer des solutions « alternatives » aux aînés.

Ce projet pourrait peut-être être lié avec celui de résidences services.

## Localisation : Commune

## Objectifs visés :

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectif**      **OBJECTIF 3** / Profiter de la faible attractivité du territoire comme atout pour y initier une politique de gestion visant à en dynamiser l'évolution de manière adaptée au contexte local.

# **Création de logements « tremplin »**

---

## **Description**

Créer des logements « tremplin » pour jeunes ménages. Il s'agit de logements à loyers modérés à destination des jeunes ménages de la commune, avec un système de rétrocession d'une partie du loyer en cas d'installation définitive (achat d'un terrain ou d'une maison) sur la commune. Les objectifs sont d'ancrer les jeunes sur la commune et favoriser l'accès à la propriété pour les jeunes.

## **Origine de la demande :**

- CLDR

## **Justification du projet :**

Ces logements pour jeunes ménages répondent à un besoin identifié dans le diagnostic. La CLDR estime que ceux-ci seraient bien situés le long de la route principale (non loin de Virton). Une hypothèse est de les envisager sous forme d'appartements au-dessus de l'atelier rural.

Le mécanisme de rétrocession permet d'inciter les jeunes à s'implanter sur la commune, ce qui a pour but un rajeunissement de la population de la commune.

Cela répond également à une problématique identifiée dans le diagnostic, à savoir le manque de logements locatifs sur la commune.

**Localisation :** Commune

## **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectif**      **OBJECTIF 3** / Profiter de la faible attractivité du territoire comme atout pour y initier une politique de gestion visant à en dynamiser l'évolution de manière adaptée au contexte local.

# **Réalisation d'un schéma de structure**

---

## **Description**

Réaliser un schéma de structure comme outil pour une meilleure politique d'aménagement du territoire.

## **Origine de la demande :**

- CLDR

## **Justification du projet :**

Le schéma de structure aiderait à la mise en place de lignes directrices en matière de regroupement de l'habitat et permettrait d'encadrer les zones d'habitat à caractère rural sur le long terme. Ce document servira à aider la commune dans des choix de développement adaptés aux enjeux actuels et futurs.

**Localisation :** Commune

## **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectif**      **OBJECTIF 3** / Profiter de la faible attractivité du territoire comme atout pour y initier une politique de gestion visant à en dynamiser l'évolution de manière adaptée au contexte local.

## **Création d'une crèche**

---

### **Description**

Créer une crèche au sein de la commune dans un lieu encore à déterminer (site Elgey ?)

### **Origine de la demande :**

- CLDR

### **Justification du projet :**

Il y a quelques années, une première étude menée par l'ONE est arrivée à la conclusion que l'offre en places d'accueil de la petite enfance sur la commune de Meix-devant-Virton était suffisante et que la création d'une structure de type crèche ou MCAE ne se justifiait pas. Depuis, un certain nombre d'accueillantes ont cessé leurs activités. Il s'agira d'interroger l'ONE sur les besoins actuels ainsi que sur les possibilités de financement (Plan Cigogne 3). Par ailleurs, le réseau de co-accueillantes pourrait être densifié. Il s'agirait également d'offrir une meilleure visibilité et une meilleure communication à ces infrastructures.

### **Localisation :** Commune

### **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectifs**      **OBJECTIF 2** / Mettre en œuvre des solutions innovantes pour garantir un niveau de services et d'équipements satisfaisants à la population.  
**OBJECTIF 1** / Renforcer la vie associative et l'animation culturelle par la mise en place d'infrastructures adaptées et d'outils performants.

## **Extension du RGBSR aux ensembles d'intérêt**

---

### **Description**

Etendre le RGBSR (Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural) aux ensembles d'intérêts.

### **Origine de la demande :**

- CLDR

### **Justification du projet :**

L'extension du RGBSR vise à permettre d'encadrer les implantations en termes de volumes et de matériaux.

### **Localisation :** Commune

### **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectif**      **OBJECTIF 3** / Profiter de la faible attractivité du territoire comme atout pour y initier une politique de gestion visant à en dynamiser l'évolution de manière adaptée au contexte local.

# **Mise en place d'un PCDN**

---

## **Description**

Mettre en place un PCDN (Programme Communal de Développement de la Nature)

## **Origine de la demande :**

- CLDR

## **Justification du projet :**

La commune dispose d'une richesse liée à son environnement naturel. Par ce programme, il y a un souhait de disposer d'un outil de gestion efficace permettant également la mise en place de nouveaux projets visant son amélioration.

## **Localisation :** Commune

## **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectif**      **OBJECTIF 4** / En bénéficiant de l'exemple de l'eau, protéger et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales comme vecteur de développement et d'identification.

# **Entretien et mise en valeur des anciens bacs et abreuvoirs**

---

## **Description**

Entretenir et mettre en valeur les anciens bacs et abreuvoirs de la commune dans les localités suivantes :

- Sommethonne : création de lieux de convivialité autour des fontaines
- Gérouville : aménagement de la descente à la rue Savelan
- Limes : aménagement global autour de la fontaine

## **Origine de la demande :**

- CLDR

## **Justification du projet :**

Créer des espaces de convivialité tout en valorisant les ressources de la commune dans un souhait de mise en valeur du patrimoine et de développement touristique.

## **Localisation :** Commune

## **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectifs**      **OBJECTIF 4** / En bénéficiant de l'exemple de l'eau, protéger et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales comme vecteur de développement et d'identification.  
**OBJECTIF 5** / En synergie avec les pôles voisins, favoriser un développement économique et touristique basé sur les spécificités locales.

## **Aménagement global de qualité à Meix-devant-Virton**

---

### **Description**

Réaliser un aménagement global de qualité dans le village de Meix-devant-Virton qui comprendrait l'aménagement de la place centrale avec création d'un kiosque ; la poursuite de la rénovation des ruelles menant vers le haut du village ; remise à jour de la rivière.

### **Origine de la demande :**

- CLDR

### **Justification du projet :**

Permettre, via cet aménagement, d'améliorer l'image du village mais également d'augmenter la convivialité de cet espace, toujours dans l'optique de répondre aux faiblesses identifiées dans le diagnostic.

### **Localisation :** Commune

### **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectif**      **OBJECTIF 4** / En bénéficiant de l'exemple de l'eau, protéger et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales comme vecteur de développement et d'identification.

## **Aménagement global de qualité à Sommethonne**

---

### **Description**

Réaliser un aménagement global de qualité dans le village de Sommethonne qui comprendrait l'aménagement de la place de France (dans la continuité de la place Bousseret), en ce compris la fontaine ; le réaménagement du chemin pédestre place de France et le long de la Thonne incluant la mise en valeur de l'ancienne fontaine et de l'abreuvoir.

### **Origine de la demande :**

- CLDR

### **Justification du projet :**

Ce projet s'inscrit dans la revalorisation du patrimoine de la commune afin d'augmenter le bien-être des habitants qui y vivent mais également améliorer son attractivité et son image.

### **Localisation :** Commune

### **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectif**      **OBJECTIF 4** / En bénéficiant de l'exemple de l'eau, protéger et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales comme vecteur de développement et d'identification.

# **Aménagement de la cour de l'ancienne école de Villers-la-Loue**

---

## **Description**

Aménager la cour de l'ancienne école communale de Villers-la-Loue notamment via la rénovation du préau.

## **Origine de la demande :**

- CLDR

## **Justification du projet :**

Le projet s'inscrit dans le souhait de la commune et de la CLDR d'améliorer les infrastructures publiques situées dans les différentes entités.

## **Localisation :** Commune

## **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectif**      **OBJECTIF 4** / En bénéficiant de l'exemple de l'eau, protéger et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales comme vecteur de développement et d'identification.  
                      **OBJECTIF 1** / Renforcer la vie associative et l'animation culturelle par la mise en place d'infrastructures adaptées et d'outils performants.

# **Aménagement d'une placette et de la place du cimetière à Robelmont**

---

## **Description**

Aménager le « triangle » (placette au bout de la rue de la comète) et la place du cimetière à Robelmont.

## **Origine de la demande :**

- CLDR

## **Justification du projet :**

Cet endroit occupe une place importante au sein du village de Robelmont. Il s'agit donc d'aménager ces lieux en vue d'améliorer l'image du village tout en respectant et améliorant le patrimoine de la localité.

## **Localisation :** Commune

## **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectif**      **OBJECTIF 4** / En bénéficiant de l'exemple de l'eau, protéger et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales comme vecteur de développement et d'identification.

## **Aménagement de la place Yvan Gils**

---

### **Description**

Aménager la place Yvan Gils à Houdrigny.

### **Origine de la demande :**

- CLDR

### **Justification du projet :**

L'aménagement de la place fait suite au projet de revalorisation globale du site Elgey et vient renforcer la zone comme lieu central de la localité d'Houdrigny.

### **Localisation :** Commune

### **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectif**      **OBJECTIF 4** / En bénéficiant de l'exemple de l'eau, protéger et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales comme vecteur de développement et d'identification.  
                      **OBJECTIF 1** / Renforcer la vie associative et l'animation culturelle par la mise en place d'infrastructures adaptées et d'outils performants.

## **Rénovation d'un Monument aux Morts et d'un Calvaire à Villers-la-Loue**

---

### **Description**

Rénover le Monument aux Morts et le Calvaire de Villers-la-Loue

### **Origine de la demande :**

- CLDR

### **Justification du projet :**

Cette rénovation vise à permettre au village de Villers-la-Loue de mettre en évidence deux éléments de patrimoine importants et intéressants.

### **Localisation :** Commune

### **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectif**      **OBJECTIF 4** / En bénéficiant de l'exemple de l'eau, protéger et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales comme vecteur de développement et d'identification.

## **Création de promenades thématiques**

---

### **Description**

Créer des « promenades villages » ou thématiques de valorisation du patrimoine bâti via la réalisation d'expositions permanentes ou temporaires (par exemple en agrandissant des cartes postales et des photos actuelles du village) et le placement, dans certains lieux de la commune, de panneaux didactiques sur l'histoire, les éléments patrimoniaux, les activités et les richesses naturelles. Ces panneaux seraient placés à l'entrée des villages concernés et dans leurs centres (à l'église et au presbytère de Gérouville, à la Croix Jean de Paris pour Sommethonne,...)

### **Origine de la demande :**

- CLDR

### **Justification du projet :**

Ce projet s'inscrit dans la ligne du développement de voies lentes, de fiches thématiques, de fiches sur les paysages,... et survient comme l'aboutissement, la touche finale à tous ces projets.

### **Localisation :** Commune

### **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectif**      **OBJECTIF 4** / En bénéficiant de l'exemple de l'eau, protéger et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales comme vecteur de développement et d'identification.

## **Création d'un musée sur les anciennes machines agricoles**

---

### **Description**

Mettre en place un musée (ou une exposition) sur les anciennes machines agricoles et/ou sur les outils traditionnels.

### **Origine de la demande :**

- CLDR

### **Justification du projet :**

La commune dispose d'une histoire agraire forte. De nombreux villageois possèdent d'ailleurs des anciennes pièces, des anciennes machines agricoles qui seraient à valoriser.

### **Localisation :** Commune

### **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectifs**      **OBJECTIF 4** / En bénéficiant de l'exemple de l'eau, protéger et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales comme vecteur de développement et d'identification.  
**OBJECTIF 5** / En synergie avec les pôles voisins, favoriser un développement économique et touristique basé sur les spécificités locales.

# Réalisation d'une étude de faisabilité sur la mise en place d'une unité de biométhanisation

---

## Description

Réaliser une étude de faisabilité qui traiterait de la mise en place d'une unité de biométhanisation

## Origine de la demande :

- CLDR

## Justification du projet :

Une unité de biométhanisation aurait des effets positifs sur l'emploi, l'environnement et l'agriculture.

## Localisation : Commune

## Objectifs visés :

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectif**      **OBJECTIF 4** / En bénéficiant de l'exemple de l'eau, protéger et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales comme vecteur de développement et d'identification.

# Mise en place d'un plan propreté

---

## Description

Mettre en place un plan propreté qui se déclinerait en plusieurs axes :

- Placement de « filets » le long de certaines routes pour concentrer les déchets et en faciliter le ramassage
- Résoudre les dysfonctionnements en matière de sanctions (les amendes ne sont pas appliquées et sentiment d'impunité) et de campagnes de prévention
- Amélioration de la communication concernant l'opération « village propre » (*exemple de Saint-Léger : d'anciens tonneaux métalliques ont été transformés en cannettes géantes déposées le long des routes et interpellant de manière originale le passant*).
- Prise de dispositions concernant les déjections canines
- Mise en place d'un système de communication, d'information sur le tri des déchets (à étendre au-delà des écoles)
- Pose de cendriers aux abords des salles de village

## Origine de la demande :

- CLDR

## Justification du projet :

La commune a certains problèmes d'incivilités de type détritus, déjections animales,... Par la mise en place de ce plan, les citoyens espèrent agir sur le fond du problème et ainsi rendre plus accueillants leurs villages.

## Localisation : Commune

## Objectifs visés :

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectif**      **OBJECTIF 4** / En bénéficiant de l'exemple de l'eau, protéger et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales comme vecteur de développement et d'identification.

## **Mise en place d'un système d'affouage**

---

### **Description**

(Re)mettre en place un système d'affouage destiné aux habitants de la commune ou d'un système équivalent dans le but de favoriser les villageois.

### **Origine de la demande :**

- CLDR

### **Justification du projet :**

La commune possède de nombreuses zones forestières publiques. Ces zones servent non seulement pour garantir des recettes communales mais pourraient également servir directement les besoins en bois de la population locale.

### **Localisation :** Commune

### **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectif**      **OBJECTIF 4** / En bénéficiant de l'exemple de l'eau, protéger et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales comme vecteur de développement et d'identification.

## **Soutien aux épiceries villageoises**

---

### **Description**

Soutenir le réseau des épiceries villageoises en équipant leurs véhicules de compartiments frigo.

### **Origine de la demande :**

- CLDR

### **Justification du projet :**

La CLDR a pointé une offre commerciale faiblement diversifiée et purement locale orientée vers les achats courants. A cela s'ajoute une forte dépendance aux pôles extérieurs (Virton, Florenville, Montmédy) ainsi que des fermetures de commerces locaux. En soutenant les épiceries, la CLDR espère enrayer ce phénomène.

### **Localisation :** Commune

### **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectif**      **OBJECTIF 5** / En synergie avec les pôles voisins, favoriser un développement économique et touristique basé sur les spécificités locales.

## **Soutien aux initiatives de circuit court**

---

### **Description**

Soutenir les initiatives de circuit court telles qu' « Epicentre » et « Les Grosses Légumes » par le biais d'une meilleure communication, information et par le développement de concepts :

- Epicerie rurale de services
- Magasin villageois de services
- Les petits commerces locaux sont des endroits où on peut trouver ce qu'on ne trouve pas ailleurs ; le magasin de village n'est pas seulement du « dépannage » mais il fait vivre localement : « pensons local, pensons terroir ».

### **Origine de la demande :**

- CLDR

### **Justification du projet :**

Ce projet vise à soutenir les « épiceries locales » et à donner à la commune une identification « verte » qui la démarquerait des communes voisines.

Améliorer la communication, l'image de ces « épiceries » : les commerces locaux sont des endroits où l'on trouve des produits que l'on ne peut trouver ailleurs ; ils font vivre localement et ne sont pas dans l'ilégalité parce qu'ils travaillent avec des bénévoles.

### **Localisation :** Commune

### **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectif**      **OBJECTIF 5** / En synergie avec les pôles voisins, favoriser un développement économique et touristique basé sur les spécificités locales.  
**OBJECTIF 3** / Profiter de la faible attractivité du territoire comme atout pour y initier une politique de gestion visant à en dynamiser l'évolution de manière adaptée au contexte local.

## **Création d'un syndicat d'initiative**

---

### **Description**

Créer un syndicat d'initiative au sein même de la commune de Meix-devant-Virton

### **Origine de la demande :**

- CLDR

### **Justification du projet :**

De nombreux projets visent à valoriser le patrimoine naturel et bâti de la commune. Le syndicat d'initiative vient comme un aboutissement permettant de mettre en avant ces richesses auprès du grand public.

### **Localisation :** Commune

### **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectif**      **OBJECTIF 5** / En synergie avec les pôles voisins, favoriser un développement économique et touristique basé sur les spécificités locales.

## **Création d'emplois locaux**

---

### **Description**

Favoriser la création d'emplois locaux via une information sur les métiers en pénurie et les « nouveaux » métiers (exemple : la filière verte) ; la mise en place d'incitants financiers (commune) à la création d'entreprises.

*Par exemple, la commune pourrait réfléchir à un règlement qui permettrait aux commerces de ne pas payer de taxes communales, règlement similaire à celui en vigueur dans la commune de Virton.*

### **Origine de la demande :**

- CLDR

### **Justification du projet :**

Peu de personnes travaillent actuellement sur la commune de Meix-devant-Virton. Par ces incitants, ces informations, la commune souhaite augmenter les possibilités d'emploi pour ses habitants.

### **Localisation :** Commune

### **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectif**      **OBJECTIF 5** / En synergie avec les pôles voisins, favoriser un développement économique et touristique basé sur les spécificités locales.

## **Valorisation des sous-produits forestiers**

---

### **Description**

Créer un ou des partenariats dans le cadre de la valorisation des sous-produits forestiers (filière bois-énergie)

### **Origine de la demande :**

- CLDR

### **Justification du projet :**

La commune possède un potentiel intéressant au niveau de la biomasse (la forêt représente 50% du territoire communal dont 61% appartient à la commune). A cela s'ajoute un potentiel en bois provenant des scieries. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la protection de l'environnement et de la politique énergétique. Cela devrait contribuer au rôle d'exemple de la commune.

Ce projet vise également à créer des plus-values et des emplois locaux comme mentionnés dans le diagnostic et les consultations.

### **Localisation :** Commune

### **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectif**      **OBJECTIF 5** / En synergie avec les pôles voisins, favoriser un développement économique et touristique basé sur les spécificités locales.  
**OBJECTIF 4** / En bénéficiant de l'exemple de l'eau, protéger et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales comme vecteur de développement et d'identification.

## **Mise en place d'un système d'épargnes foncières**

---

### **Description**

Mettre en place un système d'épargnes foncières au niveau communal ou intercommunal (propriétés des fabriques d'église, CPAS,...). Le projet pourrait s'appuyer sur le travail réalisé par l'Epicentre qui répertorie actuellement les terres communales non utilisées (environ 10 ha selon l'étude de la province).

Exemples : « Terre de liens » (France) et « Terres en vues » (Belgique)

### **Origine de la demande :**

- CLDR

### **Justification du projet :**

La commune pourrait, via cette épargne foncière encourager certaines activités sur la commune comme par exemple un soutien, via le prêt de terres communales, à des coopératives comme l'Epicentre.

### **Localisation :** Commune

### **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectif**      **OBJECTIF 5** / En synergie avec les pôles voisins, favoriser un développement économique et touristique basé sur les spécificités locales.  
**OBJECTIF 3** / Profiter de la faible attractivité du territoire comme atout pour y initier une politique de gestion visant à en dynamiser l'évolution de manière adaptée au contexte local.

## **Réalisation d'une étude de faisabilité sur la mise en place d'une piscine écologique**

---

### **Description**

Réaliser une étude de faisabilité sur la mise en place d'une piscine écologique à Meix-devant-Virton

### **Origine de la demande :**

- CLDR

### **Justification du projet :**

La commune a une vision durable du développement, la piscine s'inscrit dans ce sens. De plus, ce service peut constituer un nouveau point d'attache en vue d'un certain développement touristique.

### **Localisation :** Commune

### **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectif**      **OBJECTIF 5** / En synergie avec les pôles voisins, favoriser un développement économique et touristique basé sur les spécificités locales.

# **Création d'une couveuse d'entreprise**

## **Description**

Créer une couveuse pour les jeunes qui souhaitent lancer leur entreprise (par exemple : organiser des stages à la ferme).

## **Origine de la demande :**

- CLDR

## **Justification du projet :**

La commune dispose de peu d'emplois sur son territoire. Ce mécanisme de soutien veut non seulement encourager l'entrepreneuriat tout en souhaitant, par la suite, la création d'emplois supplémentaires.

## **Localisation :** Commune

## **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectif**      **OBJECTIF 5** / En synergie avec les pôles voisins, favoriser un développement économique et touristique basé sur les spécificités locales.

# **Acquisition et aménagement du site de la Soye**

---

## **Description**

Acquérir et aménager le site de la Soye (ancien fourneau et ancienne forge)

## **Origine de la demande :**

- CLDR

## **Justification du projet :**

Le site possède un énorme potentiel patrimonial à mettre en évidence. Par l'achat et la rénovation du site, la commune aurait un atout supplémentaire pour développer son image à l'extérieur et au sein de la commune.

## **Localisation :** Commune

## **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectif**      **OBJECTIF 5** / En synergie avec les pôles voisins, favoriser un développement économique et touristique basé sur les spécificités locales.  
**OBJECTIF 4** / En bénéficiant de l'exemple de l'eau, protéger et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales comme vecteur de développement et d'identification.

# **Instauration d'une prime à l'abattage**

---

**La commune n'est pas partenaire de l'abattoir de Virton**

## **Description**

### **Origine de la demande :**

- CLDR

### **Justification du projet :**

### **Localisation :** Commune

### **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- Objectif**      **OBJECTIF 5** / En synergie avec les pôles voisins, favoriser un développement économique et touristique basé sur les spécificités locales.

## Répertoire

---

# Organiser l'accueil des nouveaux habitants

---

### Description

Organisation de l'accueil des nouveaux habitants via une réunion annuelle, la remise d'un « pack de bienvenue » ou encore la mise en place d'un référent par village (parrainage).

A ces initiatives peuvent s'ajouter des actions plus régulières (déjà en place pour certaines) : barbecues de quartiers, apéros villageois (avec associations et nouveaux), généralisation du « verre du nouvel an » (Limes) et des « apéros rencontres » (Robelmont).

*Exemple de Virton : Well Gaume Pack*

### Origine de la demande :

- CLDR
- Groupe de travail thématique

### Justification du projet :

Ce projet vise à renforcer la cohésion au sein des villages, à permettre à chacun d'y trouver sa place et qui sait, par la suite, s'investir dans d'autres initiatives locales.

Localisation : Commune

### Objectifs visés :

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectif**      **OBJECTIF 1** / Renforcer la vie associative et l'animation culturelle par la mise en place d'infrastructures adaptées et d'outils performants.

# Créer un potager collectif

---

### Description

Création d'un potager collectif à Villers-la Loue avec possibilité d'extension à d'autres villages

### Origine de la demande :

- CLDR

### Justification du projet :

A l'heure où les tendances individualistes triomphent, le potager collectif est une belle initiative pour sympathiser, échanger et créer des liens.

Localisation : Commune

### Objectifs visés :

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectif**      **OBJECTIF 1** / Renforcer la vie associative et l'animation culturelle par la mise en place d'infrastructures adaptées et d'outils performants.

# Mettre en place une structure visant la pérennité du bénévolat

---

## Description

Mise en place d'une structure permettant de pérenniser les initiatives de bénévolat/volontariat.  
*Exemple à Marche-en-Famenne : la plateforme du volontariat ([www.volontariat.marche.be](http://www.volontariat.marche.be))*

## Origine de la demande :

- CLDR

## Justification du projet :

Le bénévolat est à la base de nombreuses activités associatives de tous types. En reconnaissant leurs actions et en les renforçant, les bénévoles pourront d'autant plus participer à la vie associative et culturelle de la commune.

## Localisation : Commune

## Objectifs visés :

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectifs**      **OBJECTIF 1** / Renforcer la vie associative et l'animation culturelle par la mise en place d'infrastructures adaptées et d'outils performants.  
                     **OBJECTIF 2** / Mettre en œuvre des solutions innovantes pour garantir un niveau de services et d'équipements satisfaisants à la population.

# Créer un Conseil Communal des Enfants

---

## Description

Création d'un Conseil Communal des Enfants

## Origine de la demande :

- CLDR

## Justification du projet :

Permettre aux jeunes de se préparer à la citoyenneté responsable et de les impliquer dans la vie communale par la mise en place de projets réalistes et réalisables au sein de la commune.

## Localisation : Commune

## Objectifs visés :

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectif**      **OBJECTIF 1** / Renforcer la vie associative et l'animation culturelle par la mise en place d'infrastructures adaptées et d'outils performants.

## Mettre en place un atelier vélo

---

### Description

Mise en place d'un atelier vélo. Cet atelier pourrait non seulement servir pour la réparation de vélos, mais aussi être un lieu central pour des promenades et informations à destination des cyclistes, vététistes.

### Origine de la demande :

- CLDR

### Justification du projet :

Lier cet atelier aux ressources du territoire communal en y associant un animateur qui y proposerait des parcours vététistes.

### Localisation : Commune

### Objectifs visés :

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectifs**      **OBJECTIF 1** / Renforcer la vie associative et l'animation culturelle par la mise en place d'infrastructures adaptées et d'outils performants.  
**OBJECTIF 5** / En synergie avec les pôles voisins, favoriser un développement économique et touristique basé sur les spécificités locales

## Projet d'itinérance culturelle

---

### Description

Mise en place de concerts musicaux dans les quartiers/les villages de la commune (concerts de proximité). Chaque village aurait des moments qui lui seraient dédiés pour la culture, principalement d'ordre musical.

### Origine de la demande :

- CLDR

### Justification du projet :

Ce projet s'inscrit dans le renforcement de l'animation culturelle et doit permettre de faire rayonner la commune de Meix-devant-Virton au-delà de ses frontières communales. Cette itinérance peut permettre d'inverser la tendance générale qui consiste à ce que ce soient les habitants de la commune qui participent à des activités culturelles dans différents pôles comme Virton, Florenville ou Montmédy.

### Localisation : Commune

### Objectifs visés :

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectifs**      **OBJECTIF 1** / Renforcer la vie associative et l'animation culturelle par la mise en place d'infrastructures adaptées et d'outils performants.  
**OBJECTIF 5** / En synergie avec les pôles voisins, favoriser un développement économique et touristique basé sur les spécificités locales

# **Organiser une information sur les pollutions intérieures**

---

## **Description**

Organiser une séance d'information sur les pollutions intérieures (touchant les milieux clos tels que les maisons, lieux de travail,...). L'information porterait sur l'origine de ces pollutions : types produits d'entretien, peintures, poussières,...

## **Origine de la demande :**

- CLDR

## **Justification du projet :**

Cette information peut être utile tant pour le domicile du particulier que pour les lieux publics fréquentés non seulement par les citoyens mais aussi par le personnel communal. La lutte contre ces pollutions peut aider à augmenter la qualité de services à la population.

## **Localisation :** Commune

## **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectif**      **OBJECTIF 2** / Mettre en œuvre des solutions innovantes pour garantir un niveau de services et d'équipements satisfaisants à la population.

# **Mise en place d'un « lecteur » public**

---

## **Description**

Mettre en place un « lecteur » public qui pourrait amener des livres à des personnes ayant des difficultés pour se rendre à la bibliothèque et pourrait également proposer la lecture à haute voix dans des activités intergénérationnelles, au sein d'une bibliothèque par exemple.

## **Origine de la demande :**

- CLDR

## **Justification du projet :**

Ce projet s'inscrit dans la dynamisation culturelle et la lutte contre l'isolement au sein des villages, principalement des personnes âgées.

## **Localisation :** Commune

## **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectifs**      **OBJECTIF 2** / Mettre en œuvre des solutions innovantes pour garantir un niveau de services et d'équipements satisfaisants à la population.  
**OBJECTIF 1** / Renforcer la vie associative et l'animation culturelle par la mise en place d'infrastructures adaptées et d'outils performants

# Généraliser les actions de sensibilisation au développement durable

---

## Description

Les écoles réalisent déjà certaines activités telles que le jour du fruit, les benjamins de l'environnement, le jardin naturel, l'activité part'âge, les actions en faveur des économies d'énergie,... Le projet tel qu'il serait développé consisterait à généraliser ces sensibilisations au développement durable (et à la citoyenneté en général) au-delà des écoles auprès, entre autres, des mouvements de jeunesse.

## Origine de la demande :

- CLDR

## Justification du projet :

Les jeunes sont les adultes de demain et sont un formidable relais d'informations auprès des adultes. En les touchant directement, il est possible d'agir sur la qualité de vie d'aujourd'hui et de demain.

## Localisation : Commune

## Objectifs visés :

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectif**      **OBJECTIF 2** / Mettre en œuvre des solutions innovantes pour garantir un niveau de services et d'équipements satisfaisants à la population.

# Améliorer le système d'information communal

---

## Description

Amélioration du système d'information communal en valorisant les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) :

- Utiliser le site internet communal comme outil de communication ciblée
- Revoir les endroits d'affichage utilisés sur la commune (valves des écoles,...)
- Utiliser les réseaux sociaux pour toucher un public large.

## Origine de la demande :

- CLDR

## Justification du projet :

L'information est au centre de la plupart des projets énoncés, à développer. Afin de rendre cette information plus efficace, moderne, accessible, un travail de fond et de réorganisation est nécessaire.

## Localisation : Commune

## Objectifs visés :

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectifs**      **OBJECTIF 2** / Mettre en œuvre des solutions innovantes pour garantir un niveau de services et d'équipements satisfaisants à la population.  
**OBJECTIF 1** / Renforcer la vie associative et l'animation culturelle par la mise en place d'infrastructures adaptées et d'outils performants.

## **Taxer les bâtiments inoccupés/abandonnés**

---

### **Description**

Instauration d'une taxation sur les bâtiments inoccupés/abandonnés.

### **Origine de la demande :**

- CLDR

### **Justification du projet :**

La commune a un bâti plutôt ancien et des zones d'habitat regroupées au cœur des villages. La lutte contre les bâtiments inoccupés a pour objet de maintenir l'attractivité des centres de villages souvent plus vieux mais avec une tradition architecturale propre et qui, occupés, participeraient à la vie sociale de la localité.

### **Localisation :** Commune

### **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectif**      **OBJECTIF 3** / profiter de la faible attractivité du territoire comme atout pour y initier une politique de gestion visant à en dynamiser l'évolution de manière adaptée au contexte local.

## **Recenser, conserver et entretenir les murs de pierres sèches**

---

### **Description**

Recensement, conservation et entretien des murs de pierres sèches.

### **Origine de la demande :**

- CLDR

### **Justification du projet :**

Le bâti traditionnel et typique des villages est considéré comme une ressource pour la commune. Toutefois, cette ressource est mise à mal par le délabrement des murs de pierres sèches. Le projet permettrait de tirer profit de cette ressource qu'à la commune de Meix-devant-Virton.

### **Localisation :** Commune

### **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectif**      **OBJECTIF 4** / En bénéficiant de l'exemple de l'eau, protéger et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales comme vecteur de développement et d'identification.

## **Informer et sensibiliser au patrimoine paysager**

---

### **Description**

Réalisation d'une fiche globale « paysage » dans le but d'informer/sensibiliser aux paysages communaux ; élargir la participation au weekend des paysages à l'ensemble de la commune.

*Exemple : Tintigny*

### **Origine de la demande :**

- CLDR

### **Justification du projet :**

La commune dispose d'un environnement paysager très riche qui mérite d'être connu. Cette information/sensibilisation vise à permettre une reconnaissance par les villageois, entités extérieures et touristes de la richesse paysagère de la commune.

### **Localisation :** Commune

### **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectifs**      **OBJECTIF 4** / En bénéficiant de l'exemple de l'eau, protéger et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales comme vecteur de développement et d'identification.  
**OBJECTIF 5** / En synergie avec les pôles voisins, favoriser un développement économique et touristique basé sur les spécificités locales.

## **Sensibilisation sur le gaspillage de l'eau**

---

### **Description**

Organiser une (in)formation pratique sur la manière de réduire sa consommation d'eau.

### **Origine de la demande :**

- CLDR

### **Justification du projet :**

L'eau est une richesse naturellement présente sur la commune et est à préserver. De plus, sensibiliser sur sa consommation permet des économies financières, environnementales et impacte également les habitudes culturelles des habitants.

### **Localisation :** Commune

### **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectif**      **OBJECTIF 4** / En bénéficiant de l'exemple de l'eau, protéger et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales comme vecteur de développement et d'identification.

## Rouvrir et entretenir les chemins forestiers

---

### Description

Le projet a pour but de rouvrir les chemins forestiers fermés principalement à cause de l'état des sentiers et de l'absence de remise en état suite aux travaux de débardage.

Des liens sont à faire avec le représentant local du Département Nature et Forêt (DNF). Le Parc Naturel Haute Sûre et Forêt d'Anlier peut également être consulté (ils ont d'ailleurs déjà traité ce sujet).

### Origine de la demande :

- CLDR

### Justification du projet :

Ce projet fait suite à la création de voies lentes et s'inscrit dans le développement de la mobilité douce tout en privilégiant l'aspect patrimoine naturel de la commune.

### Localisation : Commune

### Objectifs visés :

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectifs**
  - OBJECTIF 4** / En bénéficiant de l'exemple de l'eau, protéger et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales comme vecteur de développement et d'identification.
  - OBJECTIF 5** / En synergie avec les pôles voisins, favoriser un développement économique et touristique basé sur les spécificités locales.

## Soutien du patrimoine communal

---

### Description

Le projet consiste à mettre en évidence et en valeur le patrimoine communal, à le rendre plus visible mais aussi à faire connaître les aides à la conservation du patrimoine existantes.

### Origine de la demande :

- CLDR

### Justification du projet :

Les citoyens remarquent que la commune possède un patrimoine communal intéressant qui est à valoriser, entretenir, visibiliser afin d'accroître la renommée de la commune et le bien-vivre de ses citoyens.

### Localisation : Commune

### Objectifs visés :

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectifs**
  - OBJECTIF 4** / En bénéficiant de l'exemple de l'eau, protéger et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales comme vecteur de développement et d'identification.
  - OBJECTIF 5** / En synergie avec les pôles voisins, favoriser un développement économique et touristique basé sur les spécificités locales.

## **Remise en fonction des moulins**

---

### **Description**

Le problème lié à ce projet résulte du fait que les moulins sont privés et ont déjà été mis en valeur par ailleurs. Par exemple, une journée portes ouvertes est prévue en 2013 (visite de la Soye, moulin de Limes).

### **Origine de la demande :**

- CLDR

### **Justification du projet :**

### **Localisation :** Commune

### **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectif**      **OBJECTIF 4** / En bénéficiant de l'exemple de l'eau, protéger et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales comme vecteur de développement et d'identification.

## **Communication sur et sensibilisation des habitants à la notion de circuits courts**

---

### **Description**

Au travers de la monnaie locale « Epi », sensibiliser les habitants à et communiquer sur la notion de circuits courts afin de favoriser ce mode de production/consommation

### **Origine de la demande :**

- CLDR

### **Justification du projet :**

La commune est le berceau de nombreuses initiatives alternatives, vertes. Cette action peut permettre d'augmenter leur visibilité et de faire reconnaître la commune comme un acteur incontournable de la production, de la monnaie locale, du circuit court, etc.

### **Localisation :** Commune

### **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectif**      **OBJECTIF 5** / En synergie avec les pôles voisins, favoriser un développement économique et touristique basé sur les spécificités locales.  
**OBJECTIF 3** / profiter de la faible attractivité du territoire comme atout pour y initier une politique de gestion visant à en dynamiser l'évolution de manière adaptée au contexte local.

## **Mise en place d'une initiative de type « Land Art »**

---

### **Description**

Mettre en place une initiative de type « Land Art » afin de valoriser les « œuvres d'art » naturellement présentes sur la commune.

### **Origine de la demande :**

- CLDR

### **Justification du projet :**

La commune dispose d'un patrimoine naturel riche et varié à mettre en évidence.

### **Localisation :** Commune

### **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectif**      **OBJECTIF 5** / En synergie avec les pôles voisins, favoriser un développement économique et touristique basé sur les spécificités locales.

## **Développer l'offre d'hébergement touristique**

---

### **Description**

Développement de l'offre en hébergement touristique : mettre en place des aides à la création des gîtes et chambres d'hôtes.

Par exemple : aide octroyée sous forme de soutien aux démarches administratives.

### **Origine de la demande :**

- CLDR

### **Justification du projet :**

Les habitants remarquent que la commune recèle un patrimoine riche, difficilement accessible en transports en commun, d'autant plus que l'offre en hébergement est souvent éloignée des sites. En développant l'offre en hébergement touristique, la problématique devrait s'atténuer.

### **Localisation :** Commune

### **Objectifs visés :**

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs de développement suivants :

- ✓ **Objectif**      **OBJECTIF 5** / En synergie avec les pôles voisins, favoriser un développement économique et touristique basé sur les spécificités locales.